

À la rentrée 2021, près de 2 969 000 étudiants sont inscrits dans l'enseignement supérieur en France métropolitaine et dans les DROM, soit une hausse de 2,5% par rapport à l'an dernier (1).

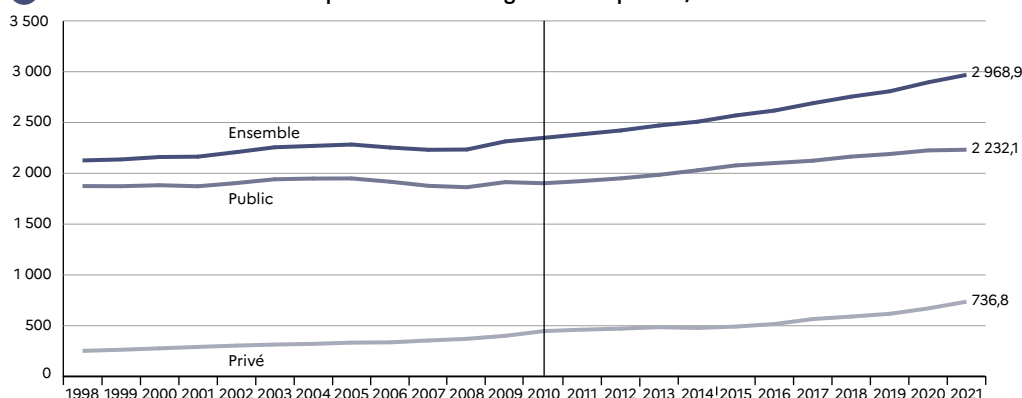
L'enseignement privé regroupe 736 800 étudiants en 2021, soit 24,8% des effectifs du supérieur (2). Depuis 1998, les inscriptions dans l'enseignement privé progressent plus rapidement que dans l'enseignement public en proportion (3). Depuis 2011, les inscriptions dans le privé ont augmenté de 60% contre 16% dans le public (1). Entre 2020 et 2021, elles augmentent de 10% contre 0,3% dans les établissements publics.

À la rentrée 2021, le nombre d'étudiants à l'université augmente de 0,4% (+6 900 étudiants), ceci à périmètre constant. En effet, depuis 2020, de grands ensembles

universitaires se sont créés ou modifiés par décrets, en application de l'ordonnance sur les établissements expérimentaux, intégrant, en tant que membres ou composantes, principalement d'autres établissements d'enseignement universitaire et des écoles d'ingénieurs.

Entre 2020 et 2021, les effectifs baissent de 1,3% dans la filière CPGE et préparations intégrées et de 5,7% en STS et assimilés (parcours scolaires), tandis que les effectifs en STS et assimilés en apprentissage augmentent très fortement (+43,2%). Les inscriptions dans les formations d'ingénieurs (y compris en partenariat) restent en croissance (+2,3%), dans le prolongement des années précédentes. La hausse est également forte (+9%) dans les écoles de commerce, gestion et vente (hors STS, DCG et DSCG).

1 Évolution du nombre d'inscriptions dans l'enseignement supérieur, en milliers



► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011).

Note : le nombre d'inscriptions est calculé sans les inscriptions simultanées université-CPGE et avec les STS en apprentissage à partir de 2010.

En 2021-2022, les inscriptions simultanées université-CPGE sont au nombre de 56 881 et les inscriptions en STS en apprentissage sont au nombre de 156 824.

RERS 2022, DEPP, SIES

Précisions

Population concernée – Étudiants inscrits dans un établissement de l'enseignement supérieur (voir « population étudiante » dans le glossaire). Les inscriptions comptabilisées excluent, pour tous les millésimes, les inscriptions simultanées à l'université et en CPGE, rendues obligatoires par la loi en 2013 (soit 56 881 étudiants à la rentrée 2021).

Population étudiante, dispositif d'enquête sur les effectifs étudiants SISE, inscriptions simultanées à l'université et en CPGE, STS et assimilés, DUT – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Note d'Information du SIES : 21.14.

Source : SIES-MESR, Système d'information SISE, enquêtes menées par le SIES sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, données sur les STS et CPGE collectées par la DEPP, enquête SIFA, enquêtes spécifiques aux ministères chargés de l'Agriculture, de la Santé, des Affaires sociales et de la Culture.

2 Nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en fonction de la filière et du type d'établissement en 2021-2022, hors inscriptions simultanées en CPGE en milliers

	Diplômes LMD	Professions de santé	Formations d'ingénieurs (1)	Préparation DUT	STS et assimilés (scolaires)	STS et assimilés (apprentissage)	CPGE + préparations intégrées	Autres	Total	Évolution 2020/2021 (%)
Lycées					235,8	34,6	81,5	12,0	364,0	-1,1
<i>dont privé</i>					58,9	15,4	11,4	2,8	88,5	0,9
Universités (2)	1 133,1	177,9	31,5	115,1			5,0	194,4	1 656,9	0,4
Autre établissements d'enseignement universitaire (3)	44,6	1,1						33,3	79,1	5,3
<i>dont privé</i>	32,9	1,1						12,7	46,7	9,8
Écoles normales supérieures								7,7	7,7	5,4
Écoles d'ingénieurs	13,1		144,5		0,1	0,2	15,1	8,6	181,5	2,3
<i>dont privé</i>	0,1		59,6				10,3	1,8	72,0	4,4
Écoles de commerce, gestion et vente					5,2	17,8		239,2	262,3	11,6
<i>dont privé</i>					5,2	17,8		238,0	261,0	11,7
Écoles juridiques et administratives					0,1			9,9	10,0	2,4
<i>dont privé</i>					0,1			3,4	3,5	7,5
Écoles de journalisme et écoles littéraires					0,1	0,1		19,3	19,4	5,1
<i>dont privé</i>					0,1	0,1		19,3	19,4	-5,1
Écoles paramédicales hors université (4)		110,4							110,4	1,5
<i>dont privé</i>		27,7							27,7	-2,0
Écoles préparant aux fonctions sociales (4)					0,2			31,3	31,5	-1,7
<i>dont privé</i>					0,2			29,6	29,7	-4,6
Écoles supérieures artistiques et culturelles	0,2				0,5	0,1		70,5	71,2	4,5
<i>dont privé</i>					0,5	0,1		53,3	53,9	6,0
Écoles d'architecture	0,5							20,3	20,8	2,3
<i>dont privé</i>								0,8	0,8	-12,4
Écoles vétérinaires								3,4	3,4	9,1
Autres écoles de spécialités diverses	0,5				10,1	104,1	1,8	34,3	150,7	25,1
<i>dont privé</i>	0,5				10,1	88,0	1,8	33,1	133,4	26,0
Total	1 192,0	289,4	176,0	115,1	252,0	156,8	103,4	684,1	2 968,8	2,5
<i>dont privé</i>	33,5	28,8	59,6		75,1	121,5	23,5	394,7	736,8	10,0

► Champ : France métropolitaine + DROM.

RERS 2022, DEPP, SIES

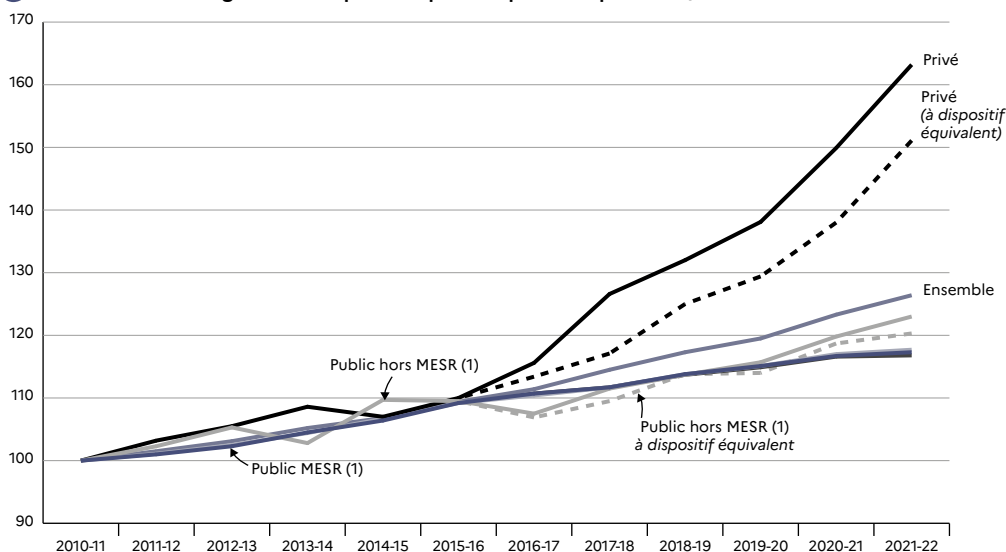
1. Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat, soit 13 399 étudiants en 2021.

2. Périmètre 2019, soit sans prise en compte du périmètre des grands ensembles universitaires créés ou modifiés par décrets en 2020 et 2021, en application de l'ordonnance sur les établissements expérimentaux.

3. Regroupent les établissements privés de type universitaire et les « grands établissements » qui délivrent un enseignement de type universitaire : établissements privés d'enseignement universitaire, Paris-Dauphine, EHESP, IEP Paris, École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, Inalco, Observatoire de Paris, École pratique des hautes études, Museum national d'histoire naturelle, École nationale des chartes.

4. Données provisoires en 2021-2022 (reconduction des données 2020-2021).

3 Évolution des enseignements supérieurs privé et public depuis 2010, base 100 en 2010



► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011).

RERS 2022, DEPP, SIES

1. MESR : ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Note : à partir de 2016, la forte augmentation des inscriptions dans l'enseignement privé est en partie due à une amélioration du dispositif de collecte. L'évolution à dispositif équivalent est représentée en pointillés. Les courbes Public et Public MESR sont quasiment confondues.

En 2021, plus du quart des effectifs étudiants (26,5%) se concentrent en Île-de-France. Les principales académies de province réunies (Lyon, Lille, Nantes, Rennes et Toulouse) accueillent 29,2% des effectifs totaux. Les plus petites de métropole, celles de Corse, Limoges et Besançon regroupent 2,3% des effectifs totaux (1). Les effectifs augmentent par rapport à 2020 dans toutes les académies à l'exception de celles de Nancy-Metz, Besançon, Limoges, Toulouse et Reims.

Dans l'académie de Paris, 44% des étudiants sont inscrits à l'**université** contre 56% au niveau national. Au contraire, l'enseignement privé, les **écoles de commerce** ainsi que les **CPGE** sont plus fortement présents. Dans les académies de Corse et de Strasbourg, plus de sept étudiants sur dix sont inscrits à l'université. Lille, Toulouse et Rennes sont les académies proposant l'offre de formation la plus proche de la moyenne nationale.

La part des étudiants en **formation d'ingénieurs** est plus élevée dans les académies d'Amiens, Créteil et Versailles. Dans les académies de Paris, Versailles et Bordeaux, la part des écoles de commerce est élevée.

Dans les DROM, l'offre de formation est très différente de celle du reste du territoire : il s'agit principalement d'universités et de formations courtes.

La création ou modification en 2020 et 2021 par décret de grands ensembles universitaires conduit à une proportion plus élevée d'étudiants que sur l'ancien périmètre universitaire, en particulier dans la région Île-de-France et l'académie de Grenoble.

Précisions

Population concernée – Étudiants inscrits dans un établissement de l'enseignement supérieur (voir « Population étudiante » dans le glossaire). Les inscriptions comptabilisées excluent, pour tous les millésimes, les inscriptions simultanées à l'université et en CPGE, rendues obligatoires par la loi en 2013 (soit 56 881 étudiants à la rentrée 2021).

Population étudiante, dispositif d'enquête sur les effectifs étudiants SISE, double inscription à l'université et en CPGE, STS et assimilés, DUT, DMA, DNMADE – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Note d'Information du SIES : 21.14.

1 Effectifs de l'enseignement supérieur par académie en 2021-2022 (1), hors doubles inscriptions en CPGE

Académies et régions académiques	Universités (2) (3)		STS et assimilés (scolaire et apprentis) (8)	CPGE	Formations d'ingénieurs (4)	Écoles de commerce, gestion et vente (5)	Autres écoles et formations (6)	Ensemble (7)	Évolution 2020/2021 (%)
	Total	dont préparation DUT							
Clermont-Ferrand	31 510	2 693	7 852	1 382	2 541	1 993	7 717	52 995	1,2
Grenoble	60 300	6 959	17 923	2 749	6 279	7 708	10 618	104 738	2,1
Lyon	111 893	7 138	21 716	6 245	16 782	24 994	39 104	219 542	4,1
Auvergne-Rhône-Alpes	203 703	16 790	47 491	10 376	25 602	34 695	57 439	377 275	3,1
Besançon	22 796	2 287	6 859	854	2 864	714	3 661	37 588	-0,6
Dijon	30 272	2 691	8 477	1 735	2 250	2 539	5 205	49 440	0,7
Bourgogne-Franche-Comté	53 068	4 978	15 336	2 589	5 114	3 253	8 866	87 028	0,2
Bretagne (Rennes)	85 288	6 540	21 955	3 935	10 183	11 074	16 288	147 003	3,6
Centre-Val de Loire (Orléans-Tours)	45 790	4 007	13 986	2 241	3 084	1 621	7 644	72 419	2,2
Corse	4 475	491	855	92	51	27	570	6 019	1,6
Nancy-Metz	61 099	5 729	13 197	2 134	7 049	2 948	8 831	89 560	-1,4
Reims	24 780	3 019	7 912	1 154	2 894	6 148	5 018	47 546	-0,2
Strasbourg	61 881	3 791	10 824	2 482	4 747	993	8 978	87 927	2,1
Grand Est	147 760	12 539	31 933	5 770	14 690	10 089	22 827	225 033	0,2
Amiens	28 658	3 535	10 564	1 072	6 003	464	7 430	54 191	1,8
Lille	109 084	7 466	27 606	5 348	12 056	16 805	32 641	201 835	4,3
Hauts-de-France	137 742	11 001	38 170	6 420	18 059	17 269	40 071	256 026	3,8
Créteil	102 828	9 375	22 097	3 431	16 372	1 493	21 477	166 310	2,3
Paris	170 302	2 112	30 087	14 668	10 856	53 936	112 112	390 862	5,4
Versailles	114 361	6 855	27 946	8 109	20 784	32 510	28 374	230 003	2,9
Île-de-France	387 491	18 342	80 130	26 208	48 012	87 939	161 963	787 175	4,0
Normandie	69 554	6 562	18 819	2 675	7 229	8 561	10 746	116 283	1,5
Bordeaux	77 283	4 782	19 788	3 326	5 705	18 270	18 052	141 586	2,0
Limoges	17 701	1 700	4 261	557	1 156	87	2 684	25 279	-0,6
Poitiers	36 354	2 933	9 725	1 116	2 914	3 990	4 934	58 379	2,2
Nouvelle-Aquitaine	131 338	9 415	33 774	4 999	9 775	22 347	25 670	225 694	1,7
Montpellier	81 294	3 736	17 737	2 742	3 916	6 644	12 884	124 177	2,8
Toulouse	83 809	6 346	18 862	3 826	12 052	9 934	18 199	146 229	-0,5
Occitanie	165 103	10 082	36 599	6 568	15 968	16 578	31 083	270 406	1,0
Pays de la Loire (Nantes)	74 559	5 542	26 243	4 042	11 156	11 135	28 497	153 443	1,5
Aix-Marseille	75 403	4 107	18 473	3 240	4 334	6 635	13 572	120 465	1,3
Nice	41 238	3 373	10 822	2 524	2 502	7 496	6 292	69 259	3,7
Provence-Alpes-Côte d'Azur	116 641	7 480	29 295	5 764	6 836	14 131	19 864	189 724	2,2
France métropolitaine	1 622 512	113 769	394 586	81 679	175 759	238 719	431 528	2 913 528	2,6
Guadeloupe	6 863	270	3 394	441	54	0	688	11 386	2,1
Guyane	3 890	165	1 180	71	0	59	458	5 658	0,5
Martinique	5 272	168	3 029	346	0	173	899	9 719	0,8
Mayotte	1 335	0	1 155	53	0	0	168	2 711	15,0
La Réunion	17 042	684	5 521	781	142	195	2 395	25 934	0,3
DROM	34 402	1 287	14 279	1 692	196	427	4 608	55 408	1,4
France métropolitaine + DROM	1 656 914	115 056	408 865	83 371	175 955	239 146	436 136	2 968 936	2,5

RERS 2022, DEPP, SIES

► Champ : France métropolitaine + DROM.

1. Localisation des établissements. L'unité géographique de référence est celle où est implantée la composante, quel que soit le type d'établissement. Certaines universités ont des antennes ou d'autres composantes dans une académie différente. Dans ce cas, les effectifs étudiants sont comptabilisés dans l'académie de l'antenne. Dans la fiche 6.07, ils sont comptabilisés dans l'académie de l'université. Cela explique les différences d'effectifs pour certaines académies entre ceux présentés ici et ceux affichés en la fiche 6.07.
2. Périmètre 2019, soit sans prise en compte du périmètre des grands ensembles universitaires créés ou modifiés par décret en 2020 et 2021, en application de l'ordonnance sur les établissements expérimentaux.
3. Y compris l'université de Lorraine devenue un grand établissement en 2011.
4. Ensemble des écoles et formations d'ingénieurs (universitaires ou non), y compris les formations d'ingénieurs en partenariat. Voir la rubrique « Définitions ».
5. Hors BTS, DCG, DSCG.
6. Autres établissements d'enseignement universitaire (Paris-Dauphine, EHESS, IEP Paris, École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, Inalco, Observatoire de Paris, École pratique des hautes études, Muséum national d'histoire naturelle, Institut de physique du Globe, École nationale des chartes), formations comptables, écoles normales supérieures, écoles juridiques et administratives, écoles supérieures artistiques et culturelles, écoles paramédicales et sociales, préparations intégrées, autres écoles. Pour les formations paramédicales et sociales, données 2020-2021.
7. L'ensemble ne correspond pas à la somme des colonnes : les formations d'ingénieurs dispensées à l'université sont comptabilisées deux fois (dans les universités et dans les formations d'ingénieurs, soit 31 451 étudiants en 2021-2022).
8. Les STS en apprentissage sont désormais présentées dans RERS, soit un total de 156 824 apprentis ajoutés en 2022. Le détail par académie pour cette catégorie est disponible sur la version en ligne.

Les 275 écoles doctorales accréditées accueillent 71 500 doctorants à la rentrée 2021, soit une augmentation de 1,1% par rapport à 2020 et de 1,6% par rapport à 2019. Le nombre d'inscrits en première année est de 16 400, en progression de 2,0% par rapport à 2020 (1). Par rapport à la rentrée 2019, cet effectif est stable toutes disciplines confondues. Néanmoins, l'évolution est hétérogène entre les disciplines : le nombre de premières inscriptions recule de 9,9% en deux ans en sciences humaines et sociales, et augmente de 8,8% en sciences du vivant et de 5,6% en sciences et leurs interactions (2).

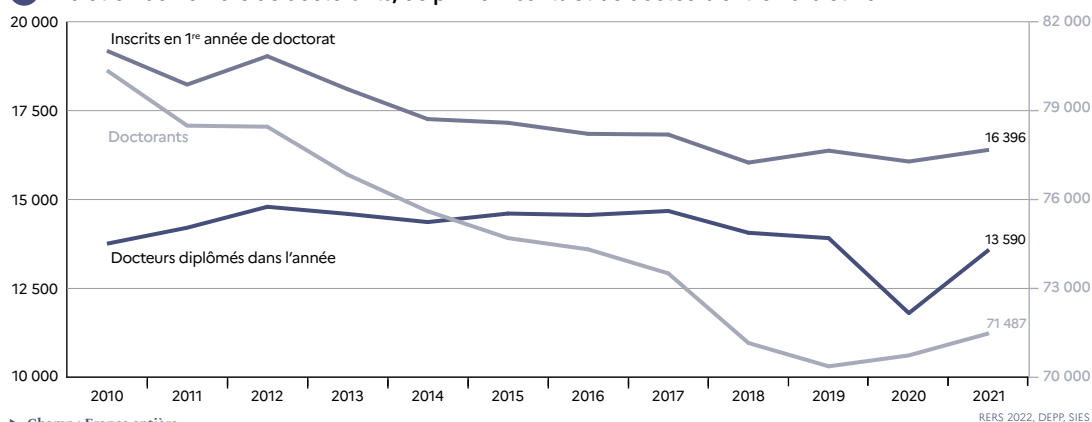
En 2021, le nombre de docteurs diplômés augmente de 15,1%, après une baisse de 15,2% en 2020. La fermeture des universités et des centres de recherche dès mars 2020, en raison de la crise sanitaire, avait obligé une grande partie des doctorants à arrêter ou reporter leurs travaux en laboratoire ou sur leur terrain d'enquête. S'établissant à 13 600, le nombre de docteurs diplômés en 2021 reste en deçà de celui observé avant 2020.

En effet, en 2019, 13 900 docteurs ont été diplômés, soit une baisse de 2,3% sur la période 2019-2021.

Concernant la durée des thèses, les effets de la crise sanitaire sont nets en 2021. En effet, les doctorants qui le souhaitent ont pu prolonger leur contrat. La proportion de thèses soutenues en moins de 40 mois après le début des travaux de recherche, soit à peu près la durée prévue par les textes (36 mois), a donc significativement diminué, passant de 41% en 2020 à 34% en 2021. En contrepartie, le nombre de celles soutenues au-delà de 52 mois est passé de 25% en 2020 à 28% en 2021 (3).

Parmi les doctorants en première année dont la situation financière est connue (soit 98% des doctorants), 77% bénéficient d'un financement pour leur doctorat (4). L'accès aux financements est plus fréquent en sciences et leurs interactions (97%) et en sciences du vivant (86%). En sciences humaines et sociales, seuls 49% des doctorants ont accès à un financement pour leur doctorat.

1 Évolution du nombre de doctorants, de primo-inscrits et de docteurs entre 2010 et 2021



► Champ : France entière.

Note : les effectifs sont comptés sur l'année universitaire pour les inscriptions en doctorat et les doctorants (première année ou suivante) et en année civile pour l'obtention du diplôme de docteur.

RERS 2022, DEPP, SIES

Précisions

Écoles doctorales – Elles sont définies, depuis 2001, comme un regroupement autour d'un projet commun de formation, d'unités de recherche dont la qualité est reconnue à la suite d'une évaluation nationale (article L. 612-7 du code de l'éducation et arrêté du 7 août 2006 relatif à la formation doctorale). Plusieurs établissements d'enseignement supérieur et de recherche, dont au moins un établissement public, peuvent faire l'objet d'une accréditation conjointe, la responsabilité administrative de l'école doctorale étant assurée par un établissement public, support de l'école doctorale. Les données de cette fiche ont trait aux écoles doctorales accréditées.

Pour en savoir plus

- Notes d'information du SIES : 21.09, 2013.
- SIES-MESR, 2022, *L'état de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation en France*.
- SIES-MESRI, 2020, *L'état de l'emploi scientifique en France*.
- www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/statistiques-et-analyses-50213

Source

SIES-MESR, enquête annuelle auprès des écoles doctorales.

2 Effectifs de doctorants, de primo-inscrits et de docteurs diplômés

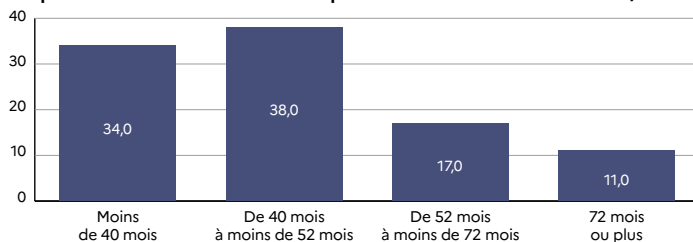
	Doctorants		Inscrits en 1 ^{re} année de doctorat			Docteurs diplômés			
	Effectifs 2021-2022	Évolution 2020/2021 (%)	Effectifs 2021-2022	Évolution 2019/2021 (%)	Évolution 2020/2021 (%)	Diplômés en 2019	Diplômés en 2021	Évolution 2019/2021 (%)	Évolution 2020/2021 (%)
Sciences et leurs interactions	26 449	2,4	7 097	5,6	4,5	6 371	6 282	-1,4	12,7
Mathématiques et leurs interactions	2 670	5,1	713	10,7	1,0	515	647	25,6	29,1
Physique	3 902	9,4	1 104	12,3	8,4	936	908	-3,0	15,8
Sciences de la Terre et de l'Univers, espace	2 155	10,2	620	6,7	23,5	519	483	-6,9	6,4
Chimie	4 291	-1,2	1 214	7,8	3,0	1 106	1 086	-1,8	20,8
Sciences pour l'ingénieur	7 092	1,2	1 828	6,3	3,3	1 762	1 692	-4,0	6,2
Sciences et technologies de l'information et de la communication	6 339	-1,1	1 618	-2,8	0,1	1 533	1 466	-4,4	9,0
Sciences du vivant	12 871	4,0	3 492	8,8	8,2	3 058	3 007	-1,7	18,6
Biologie, médecine et santé	10 851	3,4	2 949	10,2	7,0	2 553	2 529	-0,9	20,5
Sciences agronomiques et écologiques	2 020	7,3	543	1,7	14,8	505	478	-5,3	9,4
Sciences humaines et sociales	32 167	-1,2	5 809	-9,9	-4,0	4 486	4 301	-4,1	16,4
Sciences humaines et humanités	19 580	0,4	3 584	-12,1	-2,6	2 673	2 627	-1,7	18,0
Sciences de la société	12 587	-3,5	2 225	-6,0	-6,1	1 813	1 674	-7,7	14,0
Ensemble	71 487	1,1	16 398	0,1	2,0	13 915	13 590	-2,3	15,1

► Champ : France entière.

RERS 2022, DEPP, SIES

Note : les effectifs sont comptés sur l'année universitaire pour les inscriptions en doctorat et les doctorants (première année ou suivante) et en année civile pour l'obtention du diplôme de docteur.

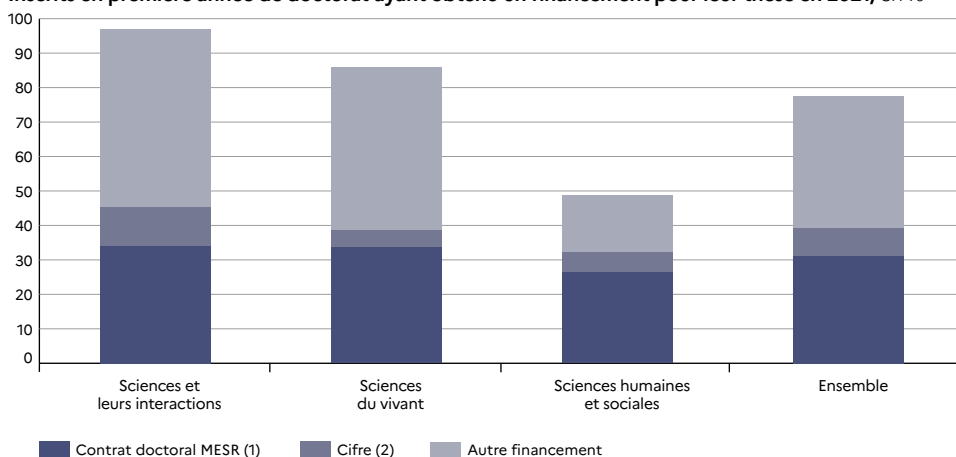
3 Proportion des thèses soutenues par intervalle de durée en 2021, en %



► Champ : France entière.

RERS 2022, DEPP, SIES

4 Inscrits en première année de doctorat ayant obtenu un financement pour leur thèse en 2021, en %



► Champ : France entière.

RERS 2022, DEPP, SIES

1. Contrat doctoral sur dotation du MESR (EPSCP, EPST, programme handicap).

2. Convention industrielle de formation par la recherche.

Note : les données portent sur les étudiants inscrits en première année de doctorat dont la situation financière est connue (98,1% des nouveaux inscrits).

Le poids des formations scientifiques dans l'enseignement supérieur atteint 33,0% en 2021 (2). En dix ans, le nombre d'inscriptions dans ces formations a progressé de manière importante (+19,6%), à un niveau proche de celui de l'ensemble de l'enseignement supérieur (+24,5%). Cette hausse des formations scientifiques est principalement visible à l'université, en écoles d'ingénieurs et dans l'apprentissage (1).

Les effectifs dans les formations de santé à l'université, représentant 22,2% des étudiants scientifiques en 2021, ont progressé de 4,6% en dix ans, mais diminuent progressivement depuis 2020, sous l'effet de la réforme d'accès aux parcours santé. Ceux dans les autres formations scientifiques universitaires (33% des effectifs) ont augmenté de 27,3%, et ceux en DUT scientifique de 5,9%.

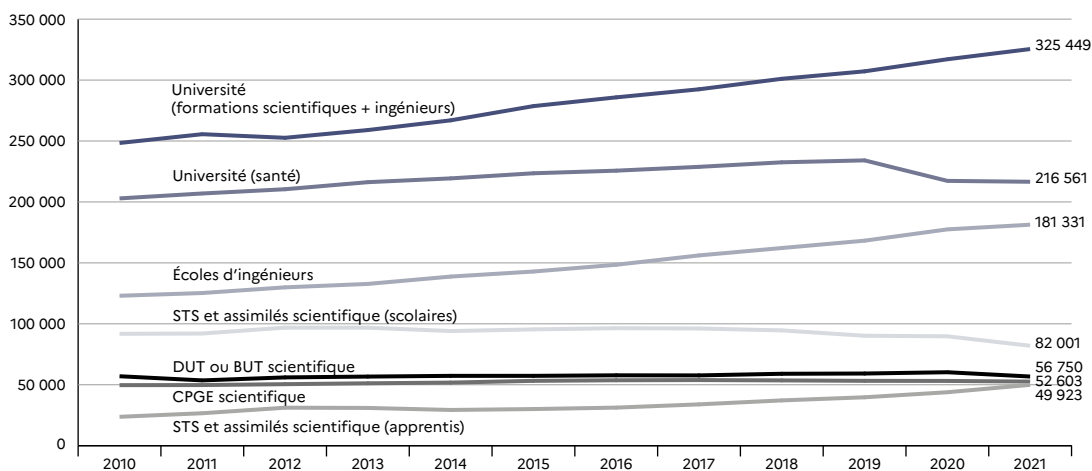
En dix ans, le nombre d'étudiants dans les spécialités scientifiques a progressé en CPGE (+5,7%). Il diminue

en STS et assimilés scolaires (-10,9%), du fait de la forte hausse de l'apprentissage dans ces formations (+87,5%) qui s'est accentuée en 2021. Les effectifs dans les écoles d'ingénieurs hors université se sont considérablement accrus (+44,8%).

En 2021, plus de deux étudiants en formations scientifiques sur cinq sont des femmes (+1,4 point en dix ans). Très présentes dans les formations de santé à l'université (66,0%), elles ne sont que 30,9% des effectifs en CPGE scientifiques, 29,7% dans les écoles d'ingénieurs hors université et respectivement 22,2%, 20,0% et 12,9% dans les spécialités scientifiques des DUT, STS scolaires et STS en apprentissage.

En 2021, la majorité des étudiants en formations scientifiques (84,4%) sont inscrits dans un établissement public. Cette part a diminué progressivement, perdant 5,6 points en dix ans.

1 Évolution des effectifs d'étudiants dans les formations scientifiques, hors inscriptions simultanées université-CPGE



► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé.

RERS 2022, DEPP, SIES

Précisions

Population concernée – Étudiants inscrits dans une formation scientifique d'un établissement de l'enseignement supérieur. Toutes les formations des écoles d'ingénieurs (classes préparatoires intégrées, **formations d'ingénieurs**, en partenariat ou non, masters, etc.) sont considérées à la différence de la fiche 6.09 concernant uniquement les formations d'ingénieurs. Les inscriptions comptabilisées excluent, pour tous les millésimes, les inscriptions simultanées à l'université et en CPGE, rendues obligatoires par la loi en 2013.

Population étudiante, Paces, inscriptions simultanées à l'université et en CPGE – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Notes d'Information du SIES : 21.14 ; 21.12.

2 Évolution des effectifs d'étudiants dans les formations scientifiques, hors inscriptions simultanées université-CPGE

	2011	2016	2019	2020	2021	Poids en 2021 dans le total des formations scientifiques (%)	Évolution 2011/2021 (%)	Part des femmes (%)
Universités	516 113	569 229	600 499	594 640	598 760	61,5	16,0	49,4
Université (formations scientifiques + ingénieurs) (1)	255 594	285 817	307 170	317 085	325 449	33,4	27,3	43,1
Sciences fondamentales et applications	161 393	180 353	200 169	204 160	207 102	21,3	28,3	31,3
Sciences de la vie, de la santé, de la Terre et de l'Univers	73 090	87 179	90 464	96 664	101 300	10,4	38,6	64,7
Plurisciences	21 111	18 285	16 537	16 261	17 047	1,8	-19,3	58,7
Université (santé)	206 947	225 662	234 109	217 284	216 561	22,2	4,6	66,0
Médecine odontologie	128 826	144 388	153 883	151 215	164 065	16,8	27,4	65,2
Pharmacie	23 277	23 207	23 738	23 693	25 145	2,6	8,0	67,4
Plurisanté (PACES + PASS) (2)	54 844	58 067	56 488	42 376	27 351	2,8	-50,1	69,8
DUT ou BUT scientifique (3)	53 572	57 750	59 220	60 271	56 750	5,8	5,9	22,2
Autres établissements d'enseignement universitaire	4 680	5 400	6 788	8 913	9 212	0,9	96,8	60,8
Écoles d'ingénieurs (4)	125 268	148 460	168 226	177 362	181 331	18,6	44,8	29,7
Publique MESR	60 439	70 326	70 435	76 793	76 259	7,8	26,2	30,0
Publique hors MESR	21 429	25 429	30 262	31 724	33 222	3,4	55,0	34,3
Privée	43 400	52 705	67 529	68 845	71 850	7,4	65,6	27,3
CPGE scientifique	49 747	53 681	53 218	53 136	52 603	5,4	5,7	30,9
Publique MENJ	41 635	44 289	43 912	44 042	43 793	4,5	5,2	31,2
Publique hors MENJ	1 391	1 487	1 386	1 441	1 437	0,1	3,3	44,4
Privée	6 721	7 905	7 920	7 653	7 373	0,8	9,7	26,4
STS et assimilés scientifiques (scolaires) (3)	92 039	96 410	90 209	89 748	82 001	8,4	-10,9	20,0
Publique MENJ	58 606	61 318	58 910	58 943	53 582	5,5	-8,6	14,2
Publique hors MENJ	11 287	11 010	10 803	11 071	10 572	1,1	-6,3	44,0
Privée	22 146	24 082	20 496	19 734	17 847	1,8	-19,4	23,1
STS et assimilés scientifiques (apprentis) (3)	26 626	31 241	39 715	43 862	49 923	5,1	87,5	12,9
Publique MENJ	6 483	8 064	11 146	12 080	13 543	1,4	108,9	8,2
Publique hors MENJ	4 601	5 697	6 353	7 007	7 734	0,8	68,1	28,1
Privée	15 542	17 480	22 216	24 775	28 646	2,9	84,3	10,9
Total formations scientifiques (5)	814 473	904 421	958 655	967 661	973 830	100,0	19,6	40,5
<i>dont formations scientifiques hors santé</i>	<i>607 526</i>	<i>678 759</i>	<i>724 546</i>	<i>750 377</i>	<i>757 269</i>	<i>77,8</i>	<i>24,6</i>	<i>33,2</i>
Total enseignement supérieur (6)	2 385 051	2 617 316	2 807 002	2 895 494	2 968 936			
Poids des formations scientifiques	34,1	34,6	33,7	33,4	32,8			
<i>Poids des formations scientifiques hors santé</i>	<i>25,5</i>	<i>25,9</i>	<i>25,1</i>	<i>25,9</i>	<i>25,5</i>			
Poids du public dans le total des formations scientifiques	90,0	88,4	87,2	85,1	84,4			
<i>Poids du public MENJ-MESR dans le total des formations scientifiques</i>	<i>86,6</i>	<i>83,5</i>	<i>82,1</i>	<i>80,5</i>	<i>79,7</i>			
Part des femmes dans le total des formations scientifiques	39,1	39,3	39,6	40,0	40,5			
<i>Part des femmes dans le total des formations scientifiques hors santé</i>	<i>31,0</i>	<i>31,3</i>	<i>31,4</i>	<i>32,6</i>	<i>33,2</i>			

► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011), Public + Privé.

RERS 2022, DEPP, SIES

1. Les étudiants, précédemment uniquement inscrits en IUFM, sont intégrés à partir de 2008 dans les disciplines générales des universités.

Les IUFM ont en effet été rattachés aux universités en 2008 et 2009. Puis, entre 2010 et 2012 les étudiants s'inscrivaient en master à l'université.

Depuis 2013, ils s'inscrivent dans un Inspé et restent comptés dans les effectifs des disciplines générales à l'université.

2. L'évolution des effectifs en première année de santé est impactée par la réforme et la création du PASS (Parcours accès santé spécifique) en remplacement de la Paces à la rentrée 2020.

3. Spécialités de la production et de l'informatique.

4. Formations d'ingénieurs (y compris en partenariat) et autres formations dispensées en écoles d'ingénieurs, hors STS en apprentissage, hors université.

5. Le total 2020 des formations scientifiques a été révisé depuis la publication RERS 2021.

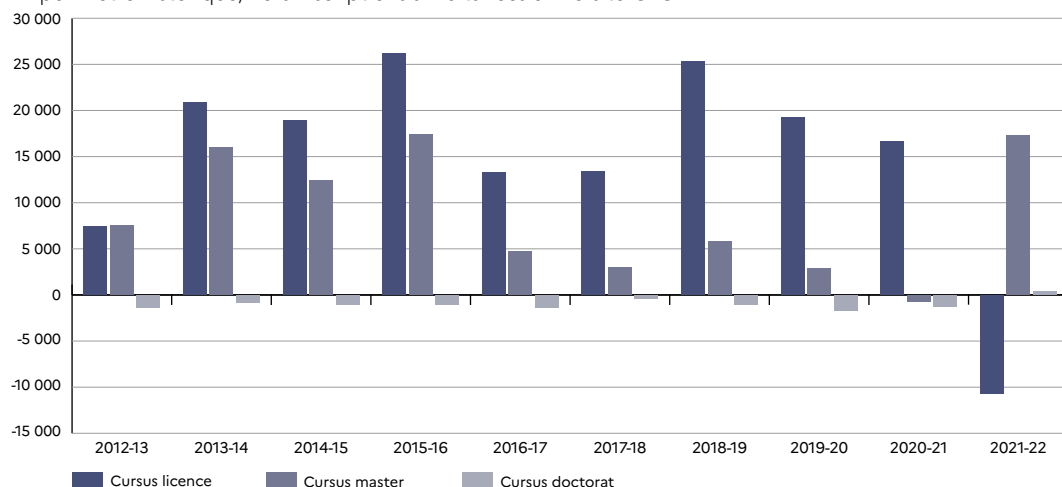
6. Le total enseignement supérieur prend en compte les STS en apprentissage depuis 2010.

En 2021-2022, **hors inscriptions simultanées en CPGE**, 1 656 900 étudiants sont inscrits dans les **universités de France métropolitaine et des DROM (1)**. Depuis 2020, treize grands ensembles universitaires se sont créés ou modifiés par décrets, en application de l'ordonnance sur les établissements expérimentaux : en prenant en compte ce périmètre, le nombre d'étudiants est de 1 712 900. L'intégration de ces nouveaux ensembles conduit à une augmentation de 3,4% des effectifs universitaires, avec une hausse en doctorat et master de 7,6% et 7,3% respectivement. Sur le périmètre universitaire strict, les effectifs se stabilisent : +0,4%. Les inscriptions en sciences restent plus dynamiques (+1,3%), notamment de par l'essor des licences accès santé (L.AS).

En **cursus licence**, les inscriptions sont moins nombreuses (-1,1%), en particulier dans les nouveaux Bachelor universitaires de technologie (BUT) par rapport aux diplômes universitaires de technologie (DUT) (-4,9%) et en Parcours accès santé (PASS) (-3,5%) (3). Les inscriptions en « L.AS » (créées à la rentrée précédente) augmentent (+47,3%) pour partie du fait des étudiants de deuxième année. Le nombre d'inscriptions augmente nettement en **cursus master** (+3,0%) et légèrement en **cursus doctorat** (+0,6%). Le nombre d'inscrits se stabilise en master MEEF : +0,4%.

Les femmes sont majoritaires à l'université (58,9%) (2). Le taux de féminisation reste le plus faible en « Sciences fondamentales et application » et en Staps (respectivement 28,4% et 32,1% des inscriptions).

1 Accroissement annuel des effectifs des universités françaises par cursus et par année universitaire, périmètre historique, hors inscriptions simultanées université-CPGE



► Champ : France métropolitaine + DROM.

RERS 2022, DEPP, SIES

Précisions

Population concernée – Étudiants inscrits à l'université (voir la définition « Université » dans le glossaire). Les inscriptions comptabilisées excluent les inscriptions simultanées à l'université et en CPGE, rendues obligatoires par la loi en 2013.

Formation d'ingénieurs, CPGE – Voir « Glossaire ».

En 2020-2021, avec la création ou l'extension des EPE, certaines écoles anciennement internes ou rattachées aux universités sont maintenant rattachées à un autre établissement (école d'ingénieur); elles sont prises en compte dans les tableaux avec EPE. Cette dynamique diminue mécaniquement les effectifs. C'est le cas de trois composantes de

l'UPHF qui sont maintenant rattachées à l'INSA Hauts-de-France et de Sigma Clermont, Polytech Clermont et l'institut d'informatique d'Auvergne, qui sont rattachés à l'Institut national polytechnique Clermont Auvergne, soit environ 4 200 étudiants au total. Outre les formations d'ingénieur qui ne sont plus comptabilisées dans le contour universitaire en 2020-2021, trois composantes sont rattachées à l'Institut national polytechnique de Grenoble, anciennement à l'Université Grenoble Alpes (les sorties du champ des formations universitaires concernent 6 911 étudiants au total).

Pour en savoir plus

- Note d'Information du SIES : 21.12
- Notes flash du SIES : 22.14; 22.13; 22.12.

2 Répartition des effectifs des universités françaises selon le cursus et la discipline en 2021-2022, périmètre historique (1)

	Cursus licence	Cursus master	Cursus Doctorat	Ensemble			
	Effectifs	Effectifs	Effectifs	Effectifs	Variation annuelle hors CPGE (en %)	Variation annuelle (en %)	Part des femmes (en %)
Droit sciences politiques	136 534	77 307	6 041	219 882	0,5	0,5	69,9
Sciences économiques, gestion	136 710	63 026	2 849	202 585	0,1	-0,3	53,1
AES	30 826	2 154	9	32 989	-5,6	-5,4	60,0
Pluridroit, sciences économiques, AES	2 596	893		3 489	7,4	7,5	56,9
Total économie, AES	170 132	66 073	2 858	239 063	-0,6	-0,9	54,1
Arts, lettres, sciences du langage	67 058	20 577	4 405	92 040	-0,6	-1,0	70,5
Langues	93 497	14 577	1 922	109 996	-4,4	-4,6	73,2
Sciences humaines et sociales	187 483	123 158	10 820	321 461	1,6	2,0	68,7
Plurilittres, langues, sciences humaines	6 711	6 849	31	13 591	43,4	32,4	73,2
Total arts, lettres, langues, SHS	354 749	165 161	17 178	537 088	0,7	0,8	70,0
Sciences fondamentales et application	160 003	80 967	15 402	256 372	-0,5	-0,1	28,4
Sciences de la nature et de la vie	71 520	26 404	10 856	108 780	5,2	5,2	64,5
Plurisciences	15 114	1 825	108	17 047	4,8	6,7	58,6
Total sciences	246 637	109 196	26 366	382 199	1,3	1,7	40,0
Staps	55 137	6 284	569	61 990	-0,1	-0,1	32,1
Interdisciplinaire (2)	131			131	-79,8	-79,8	55,7
Total disciplines générales	963 320	424 021	53 012	1 440 353	0,5	0,6	57,8
Médecine-odontologie	11 565	151 387	1 113	164 065	8,5	8,5	65,2
Pharmacie	1 232	23 770	143	25 145	6,1	6,1	67,4
Plurisanté	27 311	38	2	27 351	-35,5	-35,4	69,7
Total disciplines de santé	40 108	175 195	1 258	216 561	-0,3	-0,3	66,0
Total	1 003 428	599 216	54 270	1 656 914 (3)	0,4	0,5	58,9
Répartition en %	60,6	36,2	3,3	100,0			
Part des femmes en %	58,1	61,0	48,6	58,9			

► Champ : France métropolitaine + DROM.

RERS 2022, DEPP, SIES

- Périmètre 2019 soit avant la création ou modification à partir de 2020 de grands ensembles universitaires (EPE). Les statistiques selon ces nouveaux contours sont disponibles dans la publication web. Au sein de ces nouvelles universités, sont intégrés désormais des établissements comme membres ou composantes, dont les étudiants sont dès lors comptabilisés comme inscrits dans ces ensembles. Le contour des EPE a évolué entre 2020 et 2021 : deux nouveaux établissements expérimentaux se sont créés au 1^{er} janvier 2021 : l'université Clermont Auvergne et l'université Paris-Est, regroupant, avec leurs établissements membres et composantes, 32 039 étudiants (inclus dans les tableaux « avec EPE »). Les effectifs sont donnés hors inscriptions simultanées université-CPGE. Ces inscriptions sont au nombre de 56 403 en 2021-2022.
- Les diplômes interdisciplinaires sont les DU Pareo (passerelle vers la réussite et l'orientation).
- Ce total inclut les inscriptions dans des diplômes paramédicaux hors diplôme d'Etat d'infirmiers de grade licence; 21 809 inscriptions sont concernées, en hausse de 6,4% sur un an (l'universitarisation de ces formations se poursuit et prend de l'ampleur avec l'apparition de certaines d'entre elles sur la plateforme Parcoursup); en incluant le DE Infirmier grade licence, 103 271 inscriptions sont couvertes par ces diplômes (en hausse de 9,6% sur un an).

3 Évolution par cursus des effectifs universitaires, périmètre historique, hors inscriptions simultanées université-CPGE

	2011 2012 (1)	2013 2014	2014 2015	2015 2016	2016 2017	2017 2018	2018 2019	2019 2020	2020 2021 (6)	2021 2022	Évolution 2021/2020 (%) (2)
Cursus licence											
DUT/BUT	115 014	115 778	116 395	116 183	116 551	116 751	119 661	120 551	120 930	115 056	-4,9
Licence professionnelle	50 602	52 055	52 705	52 441	52 731	52 497	51 973	52 103	51 862	52 014	0,3
Licence générale dont L.A.S	572 175	595 971	612 707	636 720	648 672	666 548	689 140	708 586	747 950	731 167	-0,4
Paces + PASS	53 403	57 606	58 001	57 730	57 130	57 799	57 150	55 252	14 112		
PASS									28 191	27 207	-3,5
Paces + PASS									42 303	27 207	-35,7
Santé (3)	7 934	6 804	7 607	8 896	10 650	6 754	7 101	7 215	7 036	7 565	7,5
Autres formations	53 794	53 022	52 692	54 349	53 814	52 554	53 229	53 758	44 013	50 542	14,8
Total cursus licence	852 922	881 236	900 107	926 319	939 548	952 903	978 254	997 465	1 014 094	1 003 428	-1,1
Cursus master											
Master LMD	305 720	316 425	322 925	329 311	333 359	327 682	327 135	325 756	328 282	328 805	0,2
dont MEEF (4)		26 815	52 015	55 009	57 606	57 923	56 288	54 326	53 145	53 344	0,4
Formations d'ingénieur (5)	24 659	25 746	26 603	28 470	29 698	29 857	30 993	31 774	31 157	31 451	0,9
Santé	104 149	112 214	114 429	117 315	119 645	127 079	131 678	135 155	137 411	143 169	4,2
Autres formations	78 414	82 009	84 894	91 161	88 307	89 405	89 887	90 016	85 104	95 791	12,6
Total cursus master	512 942	536 394	548 851	566 257	571 009	574 023	579 793	582 701	581 954	599 216	3,0
Cursus Doctorat											
Doctorat LMD	62 465	60 335	59 347	58 435	57 047	56 713	55 648	53 977	52 789	53 290	0,9
Autres formations	1 409	1 372	1 314	1 234	1 250	1 182	1 188	1 207	1 141	980	-14,1
Total cursus doctorat	63 874	61 707	60 661	59 669	58 297	57 895	56 836	55 184	53 930	54 270	0,6
Ensemble	1 429 738	1 479 337	1 509 619	1 552 245	1 568 854	1 584 821	1 614 883	1 635 350	1 649 978	1 656 914	0,4

► Champ : France métropolitaine + DROM.

RERS 2022, DEPP, SIES

- Données révisées par rapport à l'édition 2012, pour tenir compte de l'université de Lorraine (voir « Population concernée »).
- Les évolutions sont calculées hors doubles inscriptions université-CPGE (voir « Définitions »). Ces inscriptions n'influent que sur la licence générale et les autres formations de cursus master, dont les évolutions, doubles inscriptions comprises, sont respectivement de 2,3% et 0,5%. Au total, toutes inscriptions confondues, l'évolution est de 1,1%.
- Depuis la création de la Paces (année universitaire 2010-2011), la santé comporte les effectifs des diplômes universitaires ou des formations de santé autres que médecine-odontologie-pharmacie-maëutique dont les formations paramédicales hors formations d'infirmier de grade licence (cf. tableau 1)
- En 2006-2007 les IUFM étaient indépendants des universités. Ils leur ont été rattachés progressivement en 2008 et 2009. Entre 2010 et 2012, les étudiants s'inscrivaient en master à l'université, sans distinction d'une filière spécifique pour l'enseignement. Depuis 2013, les étudiants s'inscrivent en master métier de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) dans les Espé (devenues Inspé), rattachés aux universités.
- Sont comptabilisées les inscriptions en formations d'ingénieur classiques, spécialisées et en partenariat. Les cycles préparatoires intégrés (cursus Master) ne sont pas pris en compte dans les formations d'ingénieur, ils sont comptabilisés dans « Autres formations ».
- Voir « Précisions ».

En 2021-2022, plus de 323 100 nouveaux entrants, **hors inscriptions simultanées en CPGE**, sont inscrits dans les **universités** de France métropolitaine et des DROM, des effectifs en diminution par rapport à la rentrée 2020 (-2,8%) (1). Dans les universités incluant les grands ensembles universitaires créés depuis 2020, les néo-entrants sont 326 700, dont 3 600 étudiants inscrits en première année dans les établissements membres ou composantes de ces nouveaux ensembles.

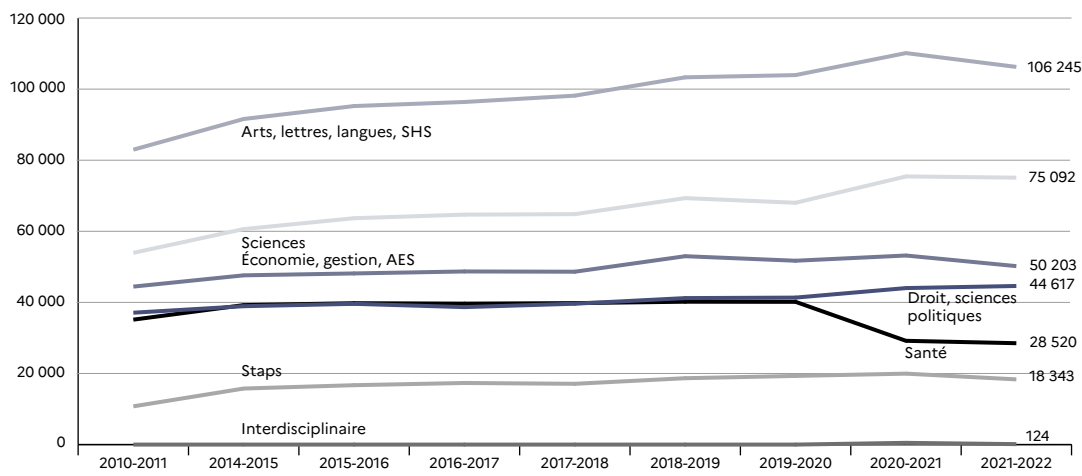
À périmètre constant (les établissements du champ universitaire historique), des hausses marquées dans la plupart des disciplines ont été constatées à la rentrée 2020, notamment avec la création des licences « accès santé » (L.AS ; licences avec mineure santé permettant aux étudiants de toute discipline de présenter les concours des filières **MMOPK**). À la rentrée 2021, les

effectifs en première année dédiée à la préparation des concours de santé continuent à diminuer : -4,5% cette année et les L.AS accueillent davantage d'étudiants, contribuant notamment au dynamisme de la discipline « sciences de la vie » : +14,3%. Sept inscriptions sur dix correspondent à des entrées en licence générale, 18% en BUT, 8% en PASS (Parcours accès santé spécifique).

Les femmes sont majoritaires à près de 70% en droit, en lettres et dans les formations de santé (2). Elles restent minoritaires en **Staps** (29,3%) et en sciences, qui continuent à se féminiser (49,5% : +1,9 point)

Les néo-bacheliers représentent 85,8% des néo-entrants (-1,1 point) et sont moins nombreux de 4,0%. Parmi ces bacheliers, 82% sont issus de la voie générale, 15% de la technologique et 3% de la professionnelle.

1 Évolution des nouveaux entrants à l'université par discipline, périmètre universitaire strict, hors inscriptions simultanées université-CPGE



► Champ : France métropolitaine + DROM.

RERS 2022, DEPP, SIES

Précisions

MMOPK – Médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie, kinésithérapie.

Population concernée – Étudiants s'inscrivant pour la première fois en première année de cursus licence à l'université (capacité en droit et DAEU exclus), qu'il soit nouveau bachelier ou non. Les inscriptions comptabilisées excluent, pour tous millésimes, les inscriptions simultanées à l'université et en CPGE, rendues obligatoires par la loi en 2013.

Cursus licence, CPGE, nouveau bachelier, Paces, DUT, BUT, Staps, AES, SHS – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Note d'Information du SIES : 21.12.
- Notes flash du SIES : 22.12 ; 22.13 ; 22.14.

2 Évolution des nouveaux entrants à l'université par discipline, périmètre universitaire strict, hors inscriptions simultanées université-CPGE

Disciplines	2014 2015 (1)	2016 2017	2017 2018	2018 2019	2019 2020 (r)	2020 2021	2021 2022	Variation 2021/2020 hors CPGE (%)	Variation 2021/2020 y.c. CPGE (%)
Droit, sciences politiques	38 927	38 675	39 631	41 211	41 347	44 028	44 617	1,3	1,1
Sciences économiques, gestion	36 783	38 382	38 635	41 109	40 450	40 329	39 456	-2,2	-3,5
AES	10 822	9 728	9 366	9 968	9 673	11 122	9 056	-18,6	-17,9
Pluridroit, sciences économiques, AES	10	595	631	1 919	1 597	1 740	1 691	-2,8	-2,4
Total économie, gestion, AES	47 615	48 705	48 632	52 996	51 720	53 191	50 203	-5,6	-6,3
Lettres, sciences du langage	17 347	17 990	18 133	19 128	19 699	20 125	19 915	-1,0	-3,0
Langues	29 257	30 172	30 970	31 546	30 910	32 763	29 380	-10,3	-10,8
Sciences humaines et sociales	43 646	46 569	47 217	50 510	51 137	55 053	54 741	-0,6	1,4
Plurillettres, langues, sciences humaines	1 348	1 651	1 840	2 135	2 203	2 197	2 209	0,5	-0,1
Total arts, lettres, langues, SHS	91 598	96 382	98 160	103 319	103 949	110 138	106 245	-3,5	-3,0
Sciences fondamentales et applications	39 016	42 411	43 586	46 564	47 426	50 152	47 448	-5,4	-3,4
Sciences de la vie, de la santé, de la Terre et de l'Univers	13 798	15 895	14 608	14 392	14 322	17 946	20 511	14,3	13,5
Plurisciences	7 812	6 383	6 630	8 379	6 278	7 344	7 133	-2,9	1,1
Total sciences	60 626	64 689	64 824	69 335	68 026	75 442	75 092	-0,5	0,7
Staps	15 767	17 330	17 098	18 672	19 313	19 956	18 343	-8,1	-8,1
Plurisanité	37 110	37 349	37 990	38 259	38 049	27 165	25 940	-4,5	-4,5
Médecine-odontologie	2 096	2 261	1 776	1 886	2 059	2 007	2 016	0,4	0,4
Pharmacie	31	36	31	48	47	18	564	0,0	0,0
Total santé	39 237	39 646	39 797	40 193	40 155	29 190	28 520	-2,3	-2,3
Interdisciplinaire						489	124	-74,6	-74,7
Total	293 770	305 427	308 142	325 726	324 510	332 434	323 144	-2,8	-2,4

► Champ : France métropolitaine + DROM (2).

RERS 2022, DEPP, SIES

1. En 2014, la mise en place du Cadre national des formations (CNF) a modifié la répartition disciplinaire des diplômés, empêchant l'interprétation des évolutions par discipline. Les évolutions par regroupement disciplinaire, en revanche, ne pâtissent pas de la rupture statistique et traduisent de véritables mouvements sur les effectifs.

2. Pour en savoir plus sur les DROM, les COM et la Nouvelle-Calédonie, voir fiche 10.06.

Lecture : le nombre de nouveaux entrants hors CPGE en sciences de la vie, de la santé, de la Terre et de l'Univers augmente de 14,3% en 2021-2022 par rapport à 2020-2021. Avec les inscriptions simultanées en CPGE, cette évolution est de +13,5%.

3 Répartition des nouveaux entrants à l'université en 2021-2022 selon le type de diplôme et la série de baccalauréat, périmètre universitaire strict, hors inscriptions simultanées université-CPGE

Type de diplôme (1)	Bac général		Bac technologique		Bac professionnel		Non-bacheliers	Ensemble	
	Total	dont nouveaux bacheliers	Total	dont nouveaux bacheliers	Total	dont nouveaux bacheliers		Effectifs	Part des femmes (%)
Licence LMD	180 603	168 428	24 788	19 758	11 816	7 940	12 099	229 306	60,8
Droit, sciences politiques	34 795	33 418	3 663	3 133	1 150	790	1 380	40 988	72,4
Sciences économiques, gestion	14 126	13 102	1 558	1 243	604	406	1 503	17 791	43,5
AES	6 031	5 718	1 792	1 493	837	610	382	9 042	59,6
Pluridroit, sciences économiques, AES	1 296	1 219	194	163	71	48	75	1 636	52,4
Total économie, AES	21 453	20 039	3 544	2 899	1 512	1 064	1 960	28 469	49,1
Lettres, sciences du langage	13 351	11 857	2 006	1 483	1 508	1 003	855	17 720	70,9
Langues	20 897	19 209	3 639	2 786	2 411	1 587	1 359	28 306	72,8
Sciences humaines sociales	36 833	33 689	6 480	4 961	3 449	2 266	2 277	49 039	68,5
Plurillettres, langues, sciences humaines	1 292	1 143	172	124	97	54	36	1 597	73,5
Total arts, lettres, langues, SHS	72 373	65 898	12 297	9 354	7 465	4 910	4 527	96 662	70,3
Sciences fondamentales et application	17 576	16 206	1 340	1 018	357	202	2 897	22 170	33,7
Sciences de la nature et de la vie	14 664	14 058	1 167	977	262	174	680	16 773	68,1
Plurisciences	5 370	5 056	816	652	195	118	388	6 769	55,5
Total sciences	37 610	35 320	3 323	2 647	814	494	3 965	45 712	49,5
Staps	14 372	13 753	1 961	1 725	875	682	267	17 475	29,3
PASS	24 822	24 057	382	322	111	88	605	25 920	69,8
Profession de santé (hors PASS-Paces)	1 392	1 055	271	200	30	11	24	1 717	87,9
DUT ou BUT	29 257	27 975	20 783	19 879	710	612	902	51 652	38,6
Ingénieurs (3)	286	283	7	6			7	300	27,7
Autres formations	6 304	5 388	1 302	826	841	462	5 802	14 249	57,9
Total	242 664	227 186	47 533	40 991	13 508	9 113	19 439	323 144	57,9

► Champ : France métropolitaine + DROM.

RERS 2022, DEPP, SIES

1. Dans ce tableau, seuls les étudiants préparant une licence LMD sont répartis par discipline. Dans le tableau 2, tous les nouveaux entrants sont répartis en fonction de la discipline, quel que soit le type de diplôme préparé (licence, DUT ou autres). Cela explique les différences d'effectifs avec le tableau 2.

Les L.AS (licences accès santé) sont des licences de toute discipline avec une mineure santé; 19 900 nouveaux entrants sont inscrits dans ces formations.

2. La réforme d'accès aux études de santé, entrée en vigueur à cette rentrée, remplace la Paces par le PASS (Parcours accès santé spécifique : formation avec une très forte majeure en santé) et les LAS (voir ci-dessus).

3. Sont comptabilisés : les inscriptions en formations d'ingénieur classiques, spécialisées et en partenariat (FIP). Les cycles préparatoires intégrés ne sont pas pris en compte dans les formations d'ingénieurs, ils sont comptabilisés dans la rubrique « Autres formations ».

Note : la différence entre les colonnes « nouveau baccalauréat général » et « nouveaux bacheliers » généraux est due aux étudiants ayant obtenu le baccalauréat européen.

En 2021-2022, les étudiants inscrits dans l'enseignement universitaire relèvent de 53 **universités**, ainsi que de l'université de Lorraine, du centre universitaire de formation et de recherche [CUFR] de Mayotte et de l'institut national universitaire d'Albi, des instituts d'études politiques de Lyon, Rennes et Lille, des **communautés d'universités et établissements** (Comue) « Université Bourgogne-Franche-Comté », « Université Paris Lumières » et de treize **établissements expérimentaux (EPE)**. Ces derniers, créés depuis 2020, sont de grands ensembles regroupant d'anciennes Comue, des universités et des écoles membres ou composantes. L'ensemble de ces établissements accueillent 1 712 900 étudiants **hors inscriptions simultanées à l'université et en CPGE**.

À périmètre historique, soit celui des seules formations universitaires (IUT et écoles d'ingénieurs intégrées ou rattachées inclus), le nombre d'étudiants en France métropolitaine et DROM se stabilise : +0,4% (+0,9% en 2020-2021) et s'élève à 1 656 900.

Les inscriptions augmentent de plus de 3% par rapport à 2021 dans seulement deux académies : Lille et Paris. Elles sont moins nombreuses dans onze académies.

Précisions

Les inscriptions comptabilisées excluent les inscriptions simultanées à l'université et en CPGE, rendues obligatoires par la loi en 2013.

CPGE – Voir « Glossaire ».

Ordonnance n° 2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche

Dix établissements expérimentaux créés ou modifiés depuis janvier 2020 : les effectifs comptabilisés ici ne comportent que les effectifs portés par les composantes des nouveaux établissements qui étaient dans le champ universitaire avant création des EPE pour comparabilité (périmètre strict). Les lignes spécifiques « nouveaux établissements expérimentaux », en fin de tableau, incluent les établissements membres ou composantes, ainsi que les

Inspé (périmètre EPE). Ne sont pas comptabilisés les effectifs des écoles partenaires ou associées. L'université Côte d'Azur remplace la Comue du même nom et l'université de Nice; l'université de Paris remplace les universités Paris V et Paris VII; l'université Grenoble Alpes remplace l'université et la Comue du même nom; l'université Paris Saclay remplace la Comue du même nom et l'université Paris XI; l'université polytechnique des Hauts-de-France remplace l'université de Valenciennes; l'université Paris Sciences et Lettres, la Comue du même nom; l'université Gustave Eiffel, l'université Marne la Vallée. Le contour des EPE a évolué entre 2020 et 2022 : un nouvel établissement expérimental s'est créé au 1^{er} janvier 2021 : l'université Clermont Auvergne remplace l'université du même nom. Quatre nouveaux EPE se sont créés au 1^{er} janvier 2022 : l'université de Lille, Nantes université, l'université de Montpellier et l'université Paris Panthéon-Assas.

Pour en savoir plus

- Note d'Information du SIES : 21.12.
- Notes flash du SIES : 22.14; 22.13; 22.12.

1 Population universitaire par établissement et académie en 2021-2022

Universités et académies	Effectifs hors CPGE	Effectifs totaux	Évol. hors CPGE (%) 2021/2022	Nouveaux entrants hors CPGE	Universités et académies	Effectifs hors CPGE	Effectifs totaux	Évol. hors CPGE (%) 2019/2020	Nouveaux entrants hors CPGE
Aix-Marseille	65 760	68 296	-1	12 718	Paris I	42 350	45 821	1,9	6 454
Avignon	6 787	6 864	-4,2	1 864	Université Paris Panthéon Assas (3)	18 807	18 914	-0,4	2 895
Aix-Marseille (y c. Inspé [1])	75 403	78 016	-1	14 582	Paris III	15 404	15 674	-1,5	2 944
Amiens	26 849	27 490	0,3	6 699	Sorbonne université	46 256	53 869	2,5	7 426
Amiens (y c. Inspé)	28 658	29 299	0,8	6 699	Université Paris Cité (3)	56 099	57 014	8,7	8 042
Besançon	20 901	21 550	-0,7	4 569	Comue Université Paris Lumières	78	78	n.s.	
Comue Université Bourgogne Franche-Comté	2 077	2 077	1,7		Université Paris Sciences et Lettres (3)	549	549	-17,8	174
Besançon (y c. Inspé)	23 956	24 605	-0,7	4 569	Paris (y c. Inspé)	182 258	194 634	3,4	27 935
Bordeaux	46 666	48 540	-0,1	8 385	La Rochelle	8 193	8 330	0,5	1 976
Bordeaux III	15 659	16 055	0,4	3 684	Poitiers	26 680	27 329	0,4	5 445
Pau	12 836	13 400	-2,3	2 801	Poitiers (y c. Inspé)	36 354	37 140	0,5	7 421
Bordeaux (y c. Inspé)	77 603	80 437	-0,2	14 870	Reims	23 552	24 397	-1,5	5 358
Université Clermont Auvergne (3)	30 681	31 745	1,2	6 404	Reims (y c. Inspé)	24 780	25 625	-1	5 358
Clermont-Ferrand (y c. Inspé)	31 510	32 574	0,9	6 404	Brest	21 766	22 303	1,8	5 300
Corse	4 124	4 183	1,7	1 084	Bretagne Sud	9 923	10 104	0	2 344
Corse (y c. Inspé)	4 475	4 534	1,9	1 084	Rennes I	26 888	28 187	1,8	4 646
Université Gustave Eiffel (3)	12 384	12 712	0,8	2 304	Rennes II	23 057	23 365	6	5 797
Paris VIII	22 348	22 438	-3,8	3 925	Institut d'études politiques Rennes	1 309	1 309	7,3	173
Paris XII	32 452	32 779	4,5	7 547	Rennes (y c. Inspé)	85 288	87 613	2,5	18 260
Paris XIII	22 524	22 710	-0,2	4 886	Mulhouse	10 029	10 197	-2,8	2 311
Université Paris-Est	223	223	n.s.		Strasbourg	50 156	51 724	0,8	8 174
Créteil (y c. Inspé)	94 540	95 471	0,5	18 662	Strasbourg (y c. Inspé)	61 881	63 617	0,2	10 485
Dijon	27 800	29 266	-1,6	6 014	Institut national universitaire d'Albi (2)	3 742	3 966	-4	1 017
Dijon (y c. Inspé)	29 112	30 578	-1,6	6 014	Toulouse I	19 458	20 139	-8,2	3 743
Chambéry	14 037	14 735	-0,8	3 399	Toulouse II	28 135	28 642	-0,3	5 502
Université Grenoble Alpes (3)	44 246	45 813	1,3	9 892	Toulouse III	28 764	30 321	-2	5 898
Grenoble (y c. Inspé)	60 300	62 565	0,8	13 291	Toulouse (y c. Inspé)	82 994	85 963	-3	16 160
Artois	12 710	12 878	0,1	3 231	CY Cergy Paris Université (3)	18 028	18 436	0,3	4 200
Université Lille (3)	68 556	70 965	4,7	13 550	Évry-Val-d'Essonne	6 958	7 089	-2,2	1 901
Littoral	10 247	10 381	-0,1	2 644	Paris X	32 093	32 616	1,8	5 927
Université Polytechnique des Hauts de France (3)	10 665	10 994	6,5	2 910	Université Paris-Saclay (3)	36 357	38 217	2,4	4 927
Institut d'études politiques Lille	1 677	1 677	6,9	196	Versailles-Saint-Quentin	12 803	13 303	-4,4	3 077
Lille (y c. Inspé)	109 084	112 124	3,7	22 531	Versailles (y c. Inspé)	111 188	114 610	0,5	20 032
Limoges	17 213	17 658	-1,1	3 448	Total France métropolitaine (y c. Inspé) - périmètre strict	1 622 512	1 678 179	0,5	313 713
Limoges (y c. Inspé)	17 701	18 146	-1,3	3 448	Antilles	11 268	11 563	0,9	2 825
Lyon I	36 217	38 007	-0,2	5 785	Guyane	3 418	3 474	4,5	1 091
Lyon II	26 900	27 712	-0,7	5 295	Mayotte	1 335	1 335	6,3	551
Lyon III	25 559	26 754	1,3	5 153	La Réunion	15 585	15 970	-3,2	4 964
Saint-Étienne	17 084	17 553	0,5	4 102	Total DROM (y c. Inspé)	34 402	35 138	-1,1	9 431
Institut d'études politiques Lyon	1 780	1 780	5,1	158	Total France métro. + DROM (y c. Inspé) - périmètre strict	1 656 914	1 713 317	0,4	323 144
Lyon (y c. Inspé)	111 893	116 159	0,3	20 493	Total France métro. + DROM (y c. Inspé) - périmètre EPE	1 712 944	1 769 784		326 734
Université Montpellier (3)	43 006	44 115	0	6 743	<i>dont établissements expérimentaux</i>				
Montpellier III	21 653	21 997	0,6	4 644	CY Cergy Paris Université	24 869	25 277	n.d.	4 715
Nîmes	5 459	5 735	1,5	1 713	Nantes Université	43 089	44 745		7 432
Perpignan	8 569	8 730	-1,4	1 974	Université Clermont Auvergne	34 381	35 445	n.d.	6 638
Montpellier (y c. Inspé)	81 294	83 184	0,3	15 074	Université Côte d'Azur	30 832	31 261	n.d.	5 885
Lorraine	58 924	60 404	-3,3	11 507	Université de Lille	77 221	79 630		14 027
Nancy-Metz (y c. Inspé)	61 099	62 579	-3,1	11 507	Université de Montpellier	46 045	47 154		6 743
Angers	25 206	25 687	-0,2	5 814	Université Grenoble Alpes	55 034	56 601	n.d.	10 359
Le Mans	10 262	10 948	-2,5	2 593	Université Gustave Eiffel	15 888	16 216	n.d.	2 659
Nantes Université (3)	35 596	37 252	-2,8	7 224	Université Paris Cité	56 099	57 014	n.d.	8 042
Nantes (y c. Inspé)	74 559	77 382	-1,7	15 631	Université Paris Panthéon-Assas	22 246	22 353		3 301
Université Côte d'Azur (3)	29 247	29 676	1,1	5 875	Université Paris-Saclay	46 032	47 892	n.d.	4 927
Toulon	10 652	11 014	-0,9	2 419	Université Paris Sciences et Lettres	17 646	18 083	n.d.	1 080
Nice (y c. Inspé)	41 238	42 029	0,4	8 294	Université polytechnique des Hauts de France	13 011	13 340	n.d.	3 118
Caen	28 743	29 666	-0,1	6 098					
Le Havre	7 355	7 591	-1,6	1 847					
Rouen	30 598	31 500	1,3	6 823					
Normandie (y c. Inspé)	69 554	71 615	0,3	14 768					
Orléans	17 246	18 161	-1,5	4 251					
Tours	26 413	27 388	0,8	5 890					
Orléans-Tours (y c. Inspé)	45 790	47 680	-0,2	10 141					

RERS 2022, DEPP, SIES

► Champ : France métropolitaine + DROM.

1. Les Inspé sont les nouveaux noms des Espé depuis 2019-2020. Les inscriptions dans les Inspé ne sont diffusées qu'au niveau académique.

2. Le CUFRI Albi est devenu institut national universitaire Jean-François Champollion au 1^{er} décembre 2015.

3. Voir « Précisions ».

Lecture : l'évolution des effectifs hors inscriptions simultanées CPGE - université, en France métropolitaine et DROM, entre 2020-2021 et 2021-2022 est de 0,4%.

Note : avec la création des EPE, certaines écoles anciennement internes aux universités sont maintenant rattachées à un autre établissement (écoles d'ingénieurs et établissements assimilés); elles sont prises en compte dans le périmètre EPE, ainsi que les établissements membres et composantes non universitaires.

Quatre EPE se sont créés cette année : Nantes Université, l'université de Lille, l'université de Montpellier et l'université Panthéon-Assas

En 2021-2022, près de 115 100 étudiants préparent, en métropole et dans les DROM, un *bachelor* universitaire de technologie (**BUT**), diplôme en trois ans nouvellement créé à la rentrée 2021 qui va remplacer progressivement le **diplôme universitaire de technologie** (DUT) qui devient un diplôme intermédiaire à la fin de la deuxième année (1) (3). Le nombre d'inscriptions diminue fortement : -4,9% après la stabilité de 2021. Les nouveaux entrants en première année de préparation de ce nouveau diplôme sont moins nombreux que les entrants en DUT en 2020-2021 : -5,9% après une légère hausse l'année précédente (+1,0%) (2).

Les bacheliers technologiques, dont l'orientation a été privilégiée dans ces filières, représentent 40,2% des nouveaux entrants (+6,6 points en un an), bien que le

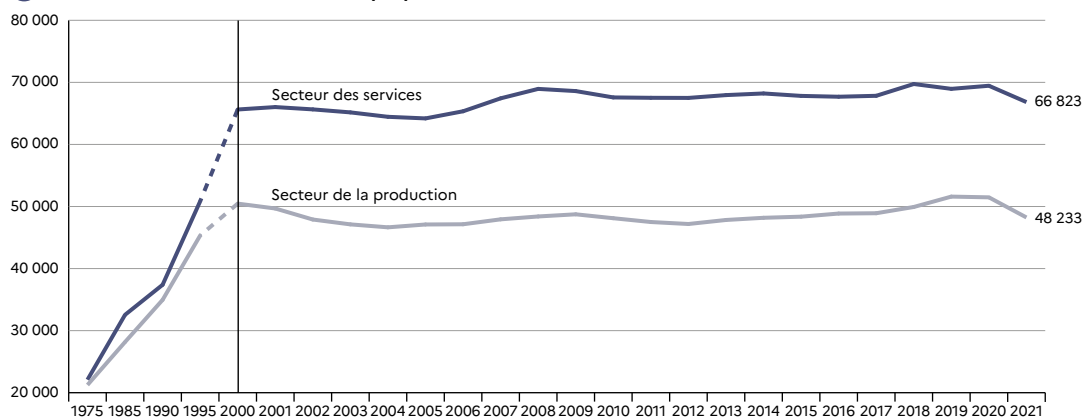
nombre de lauréats du baccalauréat technologique ait été en nette baisse à la dernière session (-9%).

La part des bacheliers généraux diminue d'autant (56,6%) et les bacheliers professionnels sont peu inscrits en IUT (moins de 1 000 nouveaux étudiants).

Près de six étudiants sur dix préparent un BUT dans le domaine des services (58,1%, +0,7 point) et 41,9% sont dans le domaine de la production (-0,7 point). Dans le domaine des services, près de 60% des effectifs se concentrent en « Gestion des entreprises et des administrations » et en « Techniques de commercialisation ».

Les femmes restent toujours minoritaires en BUT (40,1% des effectifs) et leur part diminue de 0,8 point en 2021.

1 Évolution du nombre d'étudiants préparant un BUT ou un DUT



► Champ : France métropolitaine + DROM.

Note : pour les années antérieures à 2000, les données sont hors formation continue et ne sont pas annuelles. Pour les années de 2010 à 2020 : les inscriptions sont comptabilisées hors inscriptions simultanées université-CPGE. À partir de 2019, le diplôme « Statistique et informatique décisionnelle » est comptabilisé dans le secteur de la production.

RERS 2022, DEPP, SIES

Précisions

Population concernée – Étudiants inscrits en IUT en préparation du BUT-DUT. Les inscriptions comptabilisées excluent, pour tous les millésimes, les inscriptions simultanées à l'université et en CPGE, rendues obligatoires par la loi en 2013, ainsi que les effectifs en formations post-DUT et en licences professionnelles. Toutes les formes d'enseignement (formation initiale, continue, en alternance, etc.) sont prises en compte.

DUT (et ses spécialités), IUT, université, cursus licence, inscriptions simultanées à l'université et en CPGE – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Note d'Information du SIES : 21.12.
- Notes flash du SIES : 22.14; 22.13; 22.12.

2 Origine scolaire des étudiants nouveaux entrants (1) en première année de BUT en 2021-2022, en %

	Domaines de spécialité		Total
	Production	Services	
Bac général	61,4	53,2	56,6
Bac technologique	34,6	44,2	40,2
STI2D (2)	25,8	7,9	15,4
STMG/STG (3)	0,9	33,9	20,2
Autres	8,0	2,4	4,7
Bac professionnel	1,2	1,5	1,4
Autres origines (4)	2,7	1,0	1,7
Total	100,0	100,0	100,0
Effectifs d'entrants 2021-2022	21 493	30 159	51 652
Progression annuelle des entrants (%)	-8,3	-4,2	-5,9

RERS 2022, DEPP, SIES

► Champ : France métropolitaine + DROM.

1. Nouveaux entrants à l'université : voir « Population concernée » de la fiche 6.06.

2. STI2D : sciences et technologies de l'industrie et du développement durable, STI pour les années antérieures à 2013.

3. STMG : sciences et technologies du management et de la gestion, STG : sciences et techniques de gestion.

4. Capacité en droit, titre étranger admis nationalement en équivalence, titre français admis nationalement en dispense, promotion sociale, validation d'études, d'expériences professionnelles, d'acquis personnels, autres cas.

3 Répartition par spécialité des effectifs préparant un DUT ou un BUT en 2021-2022

Spécialités	Femmes	Hommes	Total	Part des femmes (%)	Effectifs Rappel 2020-2021
Chimie	1 914	1 297	3 211	59,6	3 399
Génie biologique	4 304	2 263	6 567	65,5	6 763
Génie chimique - Génie des procédés	480	666	1 146	41,9	1 279
Génie civil - Construction durable (ex-génie civil)	957	4 235	5 192	18,4	5 284
Génie électrique et informatique industrielle	567	6 895	7 462	7,6	8 073
Génie industriel et maintenance	156	1 827	1 983	7,9	2 177
Génie mécanique et productique	508	6 595	7 103	7,2	7 645
Génie thermique et énergie	210	1 747	1 957	10,7	2 128
Hygiène, sécurité et environnement	527	1 210	1 737	30,3	1 855
Mesures physiques	823	3 348	4 171	19,7	4 692
Packaging, emballage et conditionnement (ex-génie du conditionnement et de l'emballage)	173	157	330	52,4	361
Qualité, logistique industrielle et organisation	506	1 430	1 936	26,1	2 104
Réseaux et télécommunications	221	2 806	3 027	7,3	3 129
Science et génie des matériaux	172	869	1 041	16,5	1 142
Statistiques et informatique décisionnelle	347	1 023	1 370	25,3	1 445
Total du secteur de la Production	11 865	36 368	48 233	24,6	51 476
Carrières juridiques	2 171	470	2 641	82,2	2 747
Carrières sociales	2 632	706	3 338	78,8	3 620
Gestion des entreprises et des administrations	10 740	8 735	19 475	55,1	20 406
Gestion administrative et commerciale des organisations (ex-gestion administrative et commerciale)	1 520	753	2 273	66,9	2 342
Gestion, logistique et transport	712	1 873	2 585	27,5	2 906
Information - Communication	2 836	764	3 600	78,8	3 660
Informatique	737	7 780	8 517	8,7	8 795
Métiers du multimédia et de l'internet (ex-services et réseaux de communications)	1 327	2 900	4 227	31,4	4 220
Techniques de commercialisation	11 540	8 627	20 167	57,2	20 758
Total du secteur des services	34 215	32 608	66 823	51,2	69 454
Ensemble	46 080	68 976	115 056	40,1	120 930

RERS 2022, DEPP, SIES

► Champ : France métropolitaine + DROM.

Note : ne sont pas mentionnés les effectifs inscrits en formations post-DUT et en licences professionnelles. Les effectifs prennent en compte toutes les formes d'enseignement (formation initiale, continue, en alternance, etc.).

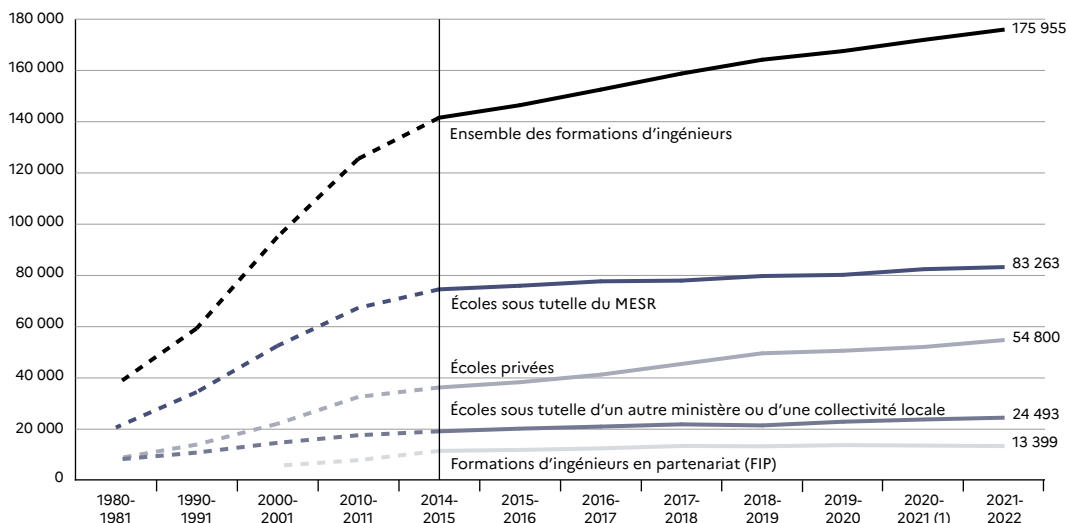
En 2021-2022, près de 176 000 étudiants suivent une formation d'ingénieur, soit 2,3% de plus qu'en 2020-2021 (1). Les effectifs des établissements sous tutelle du MESR augmentent (+1%), mais moins que ceux des autres ministères (+3%) et surtout que ceux des écoles privées (+5,2%). Les inscriptions dans les **formations d'ingénieurs en partenariat (FIP)** sont légèrement moins nombreuses : -1,5% (2).

Les établissements sous tutelle du MESR regroupent près de la moitié de l'ensemble des étudiants ingénieurs : 17,6% dans une école interne ou rattachée à une université et 29,8% dans une autre école du MESR (3). Les évolutions annuelles selon le type d'école s'expliquent en grande partie par la mise en place des

établissements expérimentaux en 2020 et l'évolution de leurs contours. La structure par type d'écoles évolue peu en 2022.

En 2021-2022, dans les **écoles d'ingénieurs**, le nombre d'étudiantes augmente (+3,5%) : davantage dans les écoles privées (+5,8%) que dans les établissements du MESR (+2,5%). À la rentrée 2021, le nombre de nouveaux entrants en première année du cycle d'ingénieur atteint 48 200 inscrits, soit 2,4% de plus qu'à la rentrée 2020 (4). Les principales voies d'intégration des entrants en écoles d'ingénieurs sont les classes préparatoires aux grandes écoles (35,2%) et les cycles préparatoires intégrés (28,6%). La part d'admis diplômés de **DUT** ou **BTS** est de 18,5%, comme un an auparavant.

1 Évolution des effectifs des formations d'ingénieurs



► Champ : France métropolitaine + DROM.

1. Les données d'une école (600 étudiants) en 2020-2021 sont celles de 2019.

RERS 2022, DEPP, SIES

Précisions

Population concernée – Étudiants inscrits dans une formation menant à un titre d'ingénieur ou d'ingénieur spécialisé, d'une école habilitée à délivrer un diplôme reconnu, quel que soit le régime d'inscription, y compris les formations d'ingénieurs en partenariat. Les étudiants inscrits dans une autre formation (cycle préparatoire intégré, master, doctorat, etc.) ne sont pas comptabilisés, contrairement à la fiche 6.04.

Pour en savoir plus

- Notes d'Information du SIES : 21.12; 16.04.
- Note Flash du SIES : 22.15.

2 Évolution des effectifs des formations d'ingénieurs (1)

Types d'écoles	1980 1981	1990 1991	2000 2001	2010 2011	2014 2015	2017 2018	2019 2020	2020 2021 (2)	2021 2022 (7)	Évolution 2020/2021 (%)
Écoles sous tutelle du MESR	20 650	34 475	52 537	67 353	74 566	77 977	80 230	82 435	83 263	1,0
Écoles internes ou rattachées aux universités (3)	n.d.	12 234	19 887	24 657	29 477	29 063	30 724	30 534	30 904	1,2
Autres écoles du MESR	n.d.	22 241	32 650	42 696	45 089	48 914	49 506	51 901	52 359	0,9
Écoles sous tutelle d'un autre ministère ou d'une collectivité locale	8 127	10 865	14 670	17 643	19 165	21 894	22 913	23 791	24 493	3,0
Agriculture, pêche	2 506	3 078	4 010	4 637	4 738	4 918	5 275	5 410	5 400	-0,2
Défense	2 347	3 238	3 803	4 186	4 254	4 815	4 656	4 908	5 129	4,5
Industrie	1 083	1 571	3 201	4 226	4 153	997	1 026	1 300	1 063	-18,2
Mer					505	557	591	650	703	8,2
Télécommunications	666	1 302	1 760	2 013	2 153	28	27	43	44	2,3
Équipement, transport, logement	1 246	1 338	1 509	1 808	1 895	2 250	2 459	2 382	2 432	2,1
Santé	25	18	8	23	(4)	(4)	(4)	(4)	(4)	(4)
Économie et Finances (5)				211	835	7 572	8 169	8 350	9 059	8,5
Ville de Paris	254	320	379	539	632	757	710	748	663	-11,4
Écoles privées	8 490	14 002	22 106	32 586	36 272	45 451	50 615	52 091	54 800	5,2
Formations d'ingénieurs en partenariat (FIP)	n.d.	n.d.	5 741	7 919	11 543	13 452	13 789	13 608	13 399	-1,5
Ensemble des formations d'ingénieurs	37 267	59 342	95 054	125 501	141 546	158 774	167 547	171 925	175 955	2,3

RERS 2022, DEPP, SIES

► Champ : France métropolitaine + DROM (6).

- Hors cycles préparatoires ingénieurs (19 934).
- Les données d'une école (600 étudiants) en 2020-2021 sont celles de 2019.
- Depuis 2011-2012, les formations d'ingénieurs de l'université de Lorraine, devenue grand établissement, sont maintenues avec les effectifs des écoles internes aux universités.
- Depuis 2014-2015, il n'y a pas d'étudiants inscrits en formations d'ingénieurs à l'École des hautes études en santé publique (EHESP).
- Depuis 2017-2018, toutes les écoles de l'IMT sont sous tutelle du ministère chargé de l'Économie et des Finances.
- Il n'y a pas d'écoles d'ingénieurs à Mayotte.
- En 2021-2022, 158 236 étudiants sont inscrits en cycle ingénieur (bac + 3 à bac + 5). Les étudiants peuvent aussi être inscrits, en bac + 1 et bac + 2, dans les deux premières années des formations en cinq ans (17 244) et en spécialité (bac + 6) (475).

3 Répartition des effectifs des formations d'ingénieurs en 2021-2022 (1)

	Nombre implantations géographiques	Effectifs en 2021	Répartition en 2021 (%)	Évolution des effectifs 2020 (6)/2021	dont étudiantes	Part des femmes (%)	Évolution effectifs femmes 2020/2021	
Écoles sous tutelle du MESR	141	83 263	47,3	1,0	25 223	30,3	2,5	
Écoles internes ou rattachées aux universités (2)	79	30 904	17,6	1,2	10 043	32,5	2,3	
Autres écoles du MESR	62	52 359	29,8	0,9	15 180	29,0	2,7	
Universités de technologie	5	6 281	3,6	1,5	1 797	28,6	5,0	
INSA (3)	8	14 040	8,0	0,3	5 200	37,0	2,3	
Ensam	8	4 251	2,4	7,5	710	16,7	9,9	
Écoles centrales	7	7 924	4,5	-0,2	1 831	23,1	1,8	
Autres écoles (4)	34	19 863	11,3	0,2	5 642	28,4	1,7	
Écoles sous tutelle d'un autre ministère ou d'une collectivité locale	47	24 493	13,9	3,0	8 389	34,3	1,3	
Agriculture, pêche	14	5 400	3,1	-0,2	3 643	67,5	0,8	
Défense	7	5 129	2,9	4,5	982	19,1	4,2	
Industrie	4	1 063	0,6	-18,2	262	24,6	-13,2	
Mer	3	703	0,4	8,2	113	16,1	15,3	
Télécommunications	1	44	0,0	2,3	16	36,4	33,3	
Équipement, transport, logement	5	2 432	1,4	2,1	808	33,2	1,9	
Économie et finances (5)	11	9 059	5,1	8,5	2 304	25,4	3,4	
Ville de Paris	2	663	0,4	-11,4	261	39,4	-9,7	
Écoles privées	99	54 800	31,1	5,2	15 568	28,4	5,8	
Formations d'ingénieurs en partenariat (FIP)	85	13 399	7,6	-1,5	2 207	16,5	6,5	
Ensemble des formations d'ingénieurs	372	175 955	100,0	2,3	51 387	29,2	3,5	
dont étudiants en cycle ingénieur		291	158 236	89,9	2,4	46 061	29,1	4,0

RERS 2022, DEPP, SIES

► Champ : France métropolitaine + DROM.

- Hors cycles préparatoires ingénieurs.
- Depuis 2011-2012, les formations d'ingénieurs de l'université de Lorraine, devenue grand établissement, sont maintenues avec les effectifs des écoles internes aux universités.
- Après sa création en 2014, l'INSA centre Val de Loire (fusion de l'ENSI de Bourges et de l'ENIVL de Blois) s'est agrandi, en 2015, en intégrant l'École nationale supérieure de la nature et du paysage.
- Y compris l'INP de Toulouse et l'institut polytechnique de Grenoble.
- Depuis 2017-2018, toutes les écoles de l'IMT sont sous tutelle du ministère chargé de l'Économie et des Finances.
- Les données d'une école (600 étudiants) en 2020-2021 sont celles de 2019.

4 Provenance des nouveaux inscrits en première année du cycle d'ingénieurs en 2021-2022, en %

Provenance de l'étudiant à l'entrée	CPI (1)	CPGE	Université (2)	DUT/BUT- BTS	Autres (3)	Total	Effectifs 2021
Écoles sous tutelle du MESR	24,5	33,3	11,0	21,0	10,2	53,9	25 972
Écoles sous tutelle d'un autre ministère ou d'une collectivité locale	7,7	67,3	6,0	13,9	5,2	13,7	6 594
Écoles privées	44,2	24,7	3,3	16,4	11,4	32,5	15 657
Ensemble	28,6	35,2	7,8	18,5	9,9	100,0	48 223
Rappel 2020	28,8	34,6	7,5	18,7	10,4	100,0	47 106

RERS 2022, DEPP, SIES

► Champ : France métropolitaine + DROM.

- Cycle préparatoire intégré.
- Comprend les anciens DEUG, maîtrise, DEA, DESS, licence LMD et master LMD.
- Tous les autres diplômés, essentiellement diplômés étrangers.

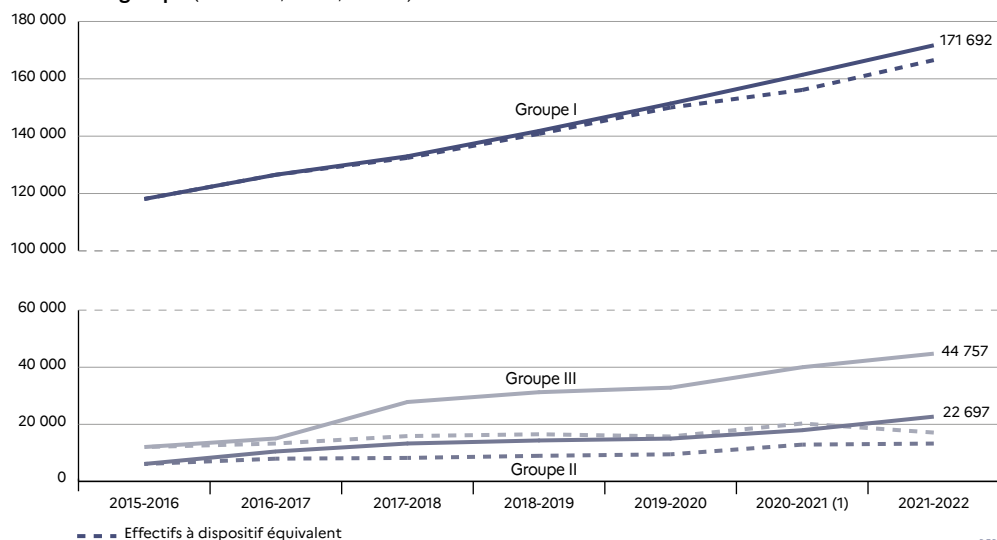
À la rentrée 2021, plus de 239 100 étudiants sont formés aux métiers du commerce, de la gestion et de la vente dans 369 écoles (1) (2). Environ 3 % d'entre eux sont inscrits dans les antennes étrangères de ces établissements. Les effectifs de ces établissements ont augmenté de 9,0% en un an (3). La progression concerne tous les groupes : 6,4% dans le groupe I, 26,5% dans le groupe II et 11,9% dans le groupe III.

Avec 171 700 étudiants (71,8%), les 119 établissements du groupe I comptent le plus d'inscrits (4). Au sein de ces écoles, 144 900 étudiants préparent un diplôme visé par le ministère chargé de l'Enseignement supérieur. Parmi eux, près de sept sur dix suivent une formation délivrant un diplôme de niveau bac +5 conférant le grade de master et 26% sont inscrits dans un diplôme visé de

niveau bac +3 ou +4 (+2 points par rapport à 2020). Les 55 écoles du groupe II comptent 22 700 étudiants (9,5% des inscrits) en 2021. Le groupe III, avec 195 écoles, forme près de 44 800 étudiants (18,7%).

Près de 31 300 étudiants intègrent en 2021 un cursus menant à la délivrance d'un diplôme visé de niveau bac +5 conférant le grade de master (5). Cette inscription se fait le plus souvent à un niveau bac +3 (39,4%) et les CPGE en constituent la voie d'accès privilégiée (21,7%). En 2021-2022, la part de femmes est stable dans ces écoles (51,4%). C'est dans le groupe III qu'elles sont proportionnellement les plus nombreuses (58,4%). La part d'étudiants étrangers progresse de 1,9 point, atteignant 22,8%.

1 Évolution des effectifs étudiants inscrits en écoles de commerce, gestion et vente, en fonction de leur groupe (hors BTS, DCG, DSCG)



► Champ : France métropolitaine + DROM.

1. Les données 2020-21 ont été révisées par rapport au RERS 2021 afin de supprimer 123 étudiants inscrits en DCG et DSCG.

Note : Depuis la collecte 2016-2017, des opérations d'identification d'établissements manquants et d'extension de la couverture du système d'information individualisé ont été mises en œuvre. Les effectifs à « dispositif équivalent » neutralisent les discontinuités statistiques induites par ces opérations.

RERS 2022, DEPP, SIES

Précisions

Population concernée – Étudiants inscrits en écoles de commerce en métropole et dans les DROM, quel que soit le régime d'inscription, dans une formation autre que préparant au BTS, DCG, DSCG. Les inscriptions dans les autres établissements sont exclues, même celles ayant reçu un visa de la CEFDG.

Pour 82 établissements des groupes II et III, représentant 3,7% du total des effectifs, seuls les inscrits en formation initiale sous statut scolaire sont comptabilisés.

Population étudiante, visa du ministère chargé de l'Enseignement supérieur, DCG, DSCG, BTS, CEFDG, STS, IUT – Voir « Glossaire ».

Groupe I, Groupe II, Groupe III – Voir « Glossaire » à **Écoles de commerce, gestion et vente**.

Pour en savoir plus

- Notes d'Information du SIES : 10.10 ; 08.30.

Source

SIES-MESR, Système d'information SISE, enquête n°26 auprès des établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités.

2 Évolution des effectifs inscrits en école de commerce, gestion et vente (hors BTS, DCG, DSCG)

	2013 2014	2014 2015	2015 2016	2015 2016 à dispositif équivalent (1)	2016 2017	2017 2018	2018 2019	2019 2020	2020 2021	2021 2022
Effectifs	134 177	134 329	136 244	141 356	152 080	174 092	187 428	199 225	219 337	239 146
dont formation initiale sous statut scolaire	121 489	120 398	120 915	123 559	129 986	144 758	154 237	158 575	167 076	176 467
Évolution annuelle en %	2,4	0,1	1,4		11,6 / 7,6 (2)	14,5	7,7	6,3	10,1	9,0
Nombre d'écoles	195	198	191	219	236	308	333	334	352	369

RERS 2022, DEPP, SIES

► **Champ : France métropolitaine (3) + DROM.**

1. En reclassant les effectifs de 2015 selon la typologie des écoles de 2016 : depuis la collecte 2016-2017, des opérations d'identification d'établissements manquants et d'extension de la couverture du système d'information individualisé ont été mises en œuvre. Les effectifs à « dispositif équivalent » neutralisent les discontinuités statistiques induites par ces opérations.

2. Évolution par rapport aux effectifs 2015 / 2015 à dispositif équivalent.

3. Ces données intègrent les antennes étrangères référencées d'établissements implantés en France métropolitaine. En 2021-2022, ce sont ainsi près de 7 100 étudiants, soit 3% de l'ensemble qui y sont inscrits.

4. Les données 2020-21 ont été révisées par rapport au RERS 2021 afin de supprimer 123 étudiants inscrits en DCG et DSCG.

3 Evolution des effectifs et du nombre d'écoles selon le type d'école depuis 2019-2020 (1)

Type d'école	2019-2020			2020-2021 (2)			2021-2022		
	Effectifs étudiants	Évolution (%)	Nombre d'écoles	Effectifs étudiants	Évolution (%)	Nombre d'écoles	Effectifs étudiants	Évolution (%)	Nombre d'écoles (1)
Groupe I	151 377	6,7	108	161 383	6,6	113	171 692	6,4	119
Groupe II	15 006	4,6	51	17 945	19,6	44	22 697	26,5	55
Groupe III	32 842	5,1	175	40 009	21,8	195	44 757	11,9	195
Total	199 225	6,3	334	219 337	10,1	352	239 146	9,0	369

RERS 2022, DEPP, SIES

► **Champ : France métropolitaine + DROM.**

1. L'augmentation du nombre d'écoles dans le groupe III résulte de l'amélioration de la couverture de la collecte.

2. Les données 2020-21 ont été révisées par rapport au RERS 2021 afin de supprimer 123 étudiants inscrits en DCG et DSCG.

Lecture : 239 146 étudiants sont inscrits dans une des 369 écoles de commerce recensées en France métropolitaine et domienne en 2021, soit 9,0% de plus qu'en 2020.

4 Effectifs selon le type d'école et le type de diplôme préparé en 2021-2022

Type d'école/ type de diplôme préparé	Nombre d'écoles	Femmes	Hommes	Total	Part des femmes (%)	Part des étrangers (%)	Part des étrangers hors antennes à l'étranger (%) (1)	Total 2020-2021 (2)	Évolution 2020/2021 (%)
Groupe I	119	84 133	87 559	171 692	49,0	24,0	23,1	161 383	6,4
dont diplômes visés :		69 912	75 022	144 934	48,2	21,2	20,4	135 852	6,7
de niveau bac +3		10 122	11 624	21 746	46,5	23,8	22,2	19 200	13,3
de niveau bac +4		8 340	7 917	16 257	51,3	25,3	20,6	13 602	19,5
de niveau bac +5		3 119	3 855	6 974	44,7	30,5	30,1	5 842	19,4
de niveau bac +5 grade master		48 331	51 626	99 957	48,4	19,4	19,3	97 208	2,8
Groupe II	55	12 579	10 118	22 697	55,4	29,4	18,4	17 945	26,5
Groupe III	195	26 154	18 603	44 757	58,4	14,6	14,6	40 009	11,9
Total	369	122 866	116 280	239 146	51,4	22,8	21,1	219 337	9,0

RERS 2022, DEPP, SIES

► **Champ : France métropolitaine + DROM.**

1. La part des étrangers peut varier fortement selon l'existence d'antennes à l'étranger d'établissements français et le volume d'étudiants concernés ; c'est en particulier le cas pour les écoles du groupe II.

2. Les données 2020-2021 ont été révisées par rapport à l'édition 2021 de RERS afin de supprimer 123 étudiants inscrits en DCG et DSCG.

5 Origine scolaire des nouveaux inscrits dans un diplôme visé de niveau bac +5 conférant le grade de master en 2021-2022, en % selon le niveau d'inscription dans le diplôme

Niveau d'inscription en 2021	Origine scolaire								Effectifs	Répartition
	Terminale	CPGE	Université (1)	STS-IUT	École de commerce, gestion	Autres (2)	Origine inconnue	Total		
Bac +1	83,8	0,8	8,0	0,3	0,3	5,8	0,9	100,0	5 260	16,8
Bac +2	0,0	1,1	8,4	4,0	42,3	42,0	2,2	100,0	274	0,9
Bac +3	0,0	53,9	7,1	12,4	6,5	18,4	1,8	100,0	12 339	39,4
Bac +4	0,0	0,8	22,6	3,7	23,6	45,7	3,8	100,0	10 620	34,0
Bac +5	0,0	0,1	3,0	1,5	23,3	68,9	3,2	100,0	2 785	8,9
Ensemble	14,1	21,7	12,1	6,4	13,0	30,2	2,5	100,0	31 278	100,0
Rappel 2020-2021	13,4	22,3	11,7	8,4	9,9	30,1	4,2	100,0	30 501	100,0

RERS 2022, DEPP, SIES

► **Champ : France métropolitaine + DROM.**

1. Licence LMD et master LMD.

2. Autres établissements ou cursus en France, scolarisation à l'étranger, reprise d'études. En 2021, 10,7% des nouveaux inscrits en diplôme visé conférant le grade de master sont en situation de reprise d'études, 10,9% arrivent d'un établissement étranger et 5,5% sont issus d'un autre établissement en France.

Lecture : en 2021, 31 278 étudiants se sont inscrits pour la première fois dans un diplôme visé de niveau bac +5 conférant le grade de master proposé par une école de commerce. Dans l'ensemble, 21,7% arrivent à l'issue d'une CPGE. Cette proportion passe à 53,9% parmi les nouveaux entrants au niveau bac +3.

Entre 2007 et 2020, la répartition des étudiants inscrits en **classes préparatoires aux grandes écoles** (CPGE) selon la catégorie socioprofessionnelle de leur parent référent est similaire (1). Néanmoins, la part des étudiants dont le parent référent est cadre ou de profession intellectuelle supérieure a diminué de 0,9 point en treize ans (-1,7 point pour les professions intermédiaires), au profit des enfants d'employés (+1 point) et d'ouvriers (+1,7 point).

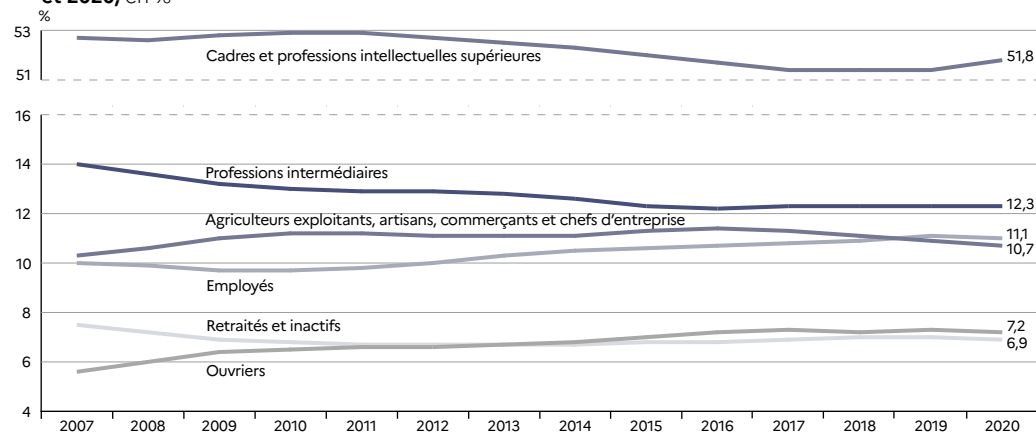
À la rentrée 2021, près de 83 400 étudiants sont inscrits en CPGE avec une baisse des effectifs de 1,8 % par rapport à ceux de la rentrée 2020 (2). Cette baisse est plus prononcée en première année (-2,5%) qu'en deuxième année (-1,1%). La filière littéraire est la seule qui enregistre une légère hausse du nombre d'étudiants (+1,2%). La filière économique connaît une diminution des effectifs (-4,5%) due à la forte baisse du nombre de

femmes inscrites (-8,1%) quand le nombre d'hommes inscrits reste quasiment stable. Les effectifs de la filière scientifique diminuent quant à eux de 1,5% indépendamment du genre (-1,2% d'hommes contre -1,7% de femmes).

Les femmes représentent 41,3% des inscrits en CPGE à la rentrée 2021 (34 400 étudiantes) (3). Si les femmes représentent la moitié des étudiants en filière économique et commerciale (50,6%), elles sont beaucoup moins représentées dans les filières scientifiques (30,9%) et sont surreprésentées dans la filière littéraire (71,5%).

Les bacheliers généraux représentent 91,7% des nouveaux entrants en CPGE. Les bacheliers technologiques sont un peu plus présents dans les filières économiques et commerciales (12,2%) que littéraires (0,2%) (4).

1 Répartition des étudiants selon la catégorie socioprofessionnelle de leur parent référent, entre 2007 et 2020, en %



► **Champ** : France métropolitaine + DROM, établissements publics et privés sous ou hors contrat.

Note : les résultats sont présentés en moyenne mobile sur trois années. Cela permet de « lisser » une série de valeurs exprimées en fonction du temps (série chronologique). Elle permet d'éliminer les fluctuations les moins significatives. On calcule des moyennes mobiles d'ordre 1, d'ordre 2, d'ordre 3, etc. L'ordre est le nombre de périodes (années, trimestres, mois, etc.) sur lesquelles la moyenne mobile est calculée.

Ainsi, une moyenne mobile d'ordre 3 pour une année n , consiste à calculer la valeur moyenne sur trois années : $n-1$, n et $n+1$.

Par exemple, si en moyenne (mobile d'ordre 3) 12,3% des étudiants en 2020 ont leur parent référent titulaire d'une profession intermédiaire, cela signifie que la moyenne de la part de ces étudiants sur 2019, 2020 et 2021 est de 12,3%.

Précisions

Population concernée – Les étudiants sous statut scolaire des établissements publics, privés sous contrat et privés hors contrat, en France métropolitaine et dans les départements d'outre-mer. Les CPGE intégrées à l'université ne sont pas prises en compte.

Classes préparatoires aux grandes écoles – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

– Note Flash du SIES : 22.04.

Source

DEPP, Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat, traitement SIES-MESR.
DGER-MASA, Système d'information du ministère chargé de l'Agriculture, traitement SIES-MESR.

2 Évolution des effectifs d'étudiants en CPGE, selon la filière

	2011 2012	2012 2013	2013 2014	2014 2015	2015 2016	2016 2017	2017 2018	2018 2019	2019 2020	2020 2021	2021 2022
Filière scientifique	49 747	50 479	51 202	51 774	53 204	53 681	53 848	53 569	53 482	53 406	52 603
Évolution annuelle en %	0,1	1,5	1,4	1,1	2,8	0,9	0,3	-0,5	-0,2	-0,1	-1,5
Filière économique et commerciale	18 598	19 260	19 632	19 591	20 010	20 168	20 056	18 971	19 279	19 265	18 392
Évolution annuelle en %	0,6	3,6	1,9	-0,2	2,1	0,8	-0,6	-5,4	1,6	-0,1	-4,5
Filière littéraire	12 066	12 426	12 591	12 681	12 724	12 624	12 574	12 581	12 309	12 232	12 376
Évolution annuelle en %	3,1	3,0	1,3	0,7	0,3	-0,8	-0,4	0,1	-2,2	-0,6	1,2
Total	80 411	82 165	83 425	84 046	85 938	86 473	86 478	85 121	85 070	84 903	83 371
Évolution annuelle en %	0,7	2,2	1,5	0,7	2,3	0,6	0,0	-1,6	-0,1	-0,2	-1,8

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous et hors contrat.

RERS 2022, DEPP, SIES

3 Effectifs d'étudiants en CPGE par année de formation et par sexe en 2021-2022

	Public			Privé			Public + Privé			dont femmes (%)
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	
Éducation nationale	28 702	39 567	68 269	4 933	8 346	13 279	33 635	47 913	81 548	41,2
Filière scientifique	13 683	30 110	43 793	1 949	5 424	7 373	15 632	35 534	51 166	30,6
Première année	7 065	14 297	21 362	1 000	2 653	3 653	8 065	16 950	25 015	32,2
Deuxième année	6 618	15 813	22 431	949	2 771	3 720	7 567	18 584	26 151	28,9
Filière économique et commerciale	7 114	6 504	13 618	2 147	2 451	4 598	9 261	8 955	18 216	50,8
Première année	3 466	3 195	6 661	1 016	1 185	2 201	4 482	4 380	8 862	50,6
Deuxième année	3 648	3 309	6 957	1 131	1 266	2 397	4 779	4 575	9 354	51,1
Filière littéraire	7 905	2 953	10 858	837	471	1 308	8 742	3 424	12 166	71,9
Première année	4 194	1 589	5 783	460	242	702	4 654	1 831	6 485	71,8
Deuxième année	3 711	1 364	5 075	377	229	606	4 088	1 593	5 681	72,0
Autres ministères	778	1 045	1 823				778	1 045	1 823	42,7
Filière scientifique	638	799	1 437				638	799	1 437	44,4
Première année	210	361	571				210	361	571	36,8
Deuxième année	428	438	866				428	438	866	49,4
Filière économique et commerciale	38	138	176				38	138	176	21,6
Première année	20	73	93				20	73	93	21,5
Deuxième année	18	65	83				18	65	83	21,7
Filière littéraire	102	108	210				102	108	210	48,6
Première année	53	65	118				53	65	118	44,9
Deuxième année	49	43	92				49	43	92	53,3
Total	29 480	40 612	70 092	4 933	8 346	13 279	34 413	48 958	83 371	41,3
Filière scientifique	14 321	30 909	45 230	1 949	5 424	7 373	16 270	36 333	52 603	30,9
Première année	7 275	14 658	21 933	1 000	2 653	3 653	8 275	17 311	25 586	32,3
Deuxième année	7 046	16 251	23 297	949	2 771	3 720	7 995	19 022	27 017	29,6
Filière économique et commerciale	7 152	6 642	13 794	2 147	2 451	4 598	9 299	9 093	18 392	50,6
Première année	3 486	3 268	6 754	1 016	1 185	2 201	4 502	4 453	8 955	50,3
Deuxième année	3 666	3 374	7 040	1 131	1 266	2 397	4 797	4 640	9 437	50,8
Filière littéraire	8 007	3 061	11 068	837	471	1 308	8 844	3 532	12 376	71,5
Première année	4 247	1 654	5 901	460	242	702	4 707	1 896	6 603	71,3
Deuxième année	3 760	1 407	5 167	377	229	606	4 137	1 636	5 773	71,7

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous et hors contrat.

RERS 2022, DEPP, SIES

Note : les formations en CPGE sont proposées dans des établissements qui peuvent être sous tutelle du ministère chargé de l'Éducation nationale (qui regroupe ici aussi ceux sous tutelle du ministère chargé de l'Enseignement supérieur) ou d'autres ministères tels que celui chargé de l'Agriculture ou encore celui des Armées.

4 Origine scolaire des étudiants nouveaux entrants en CPGE en 2021-2022, en %

	Bac général	Bac techno	Bac pro	Autres origines (1)	Total	Effectif d'entrants 2020-2021	Progression annuelle d'entrants (%)
Filière scientifique	92,6	5,6	0,2	1,6	100,0	25 077	-1,4
Filière économique et commerciale	85,0	12,2	0,5	2,3	100,0	8 729	-10,4
Filière littéraire	97,5	0,2	0,0	2,3	100,0	6 445	2,2
Total	91,7	6,2	0,2	1,9	100,0	40 251	-3,0

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé sous et hors contrat.

RERS 2022, DEPP, SIES

1. Université, IUT, vie active, étudiants étrangers et autres.

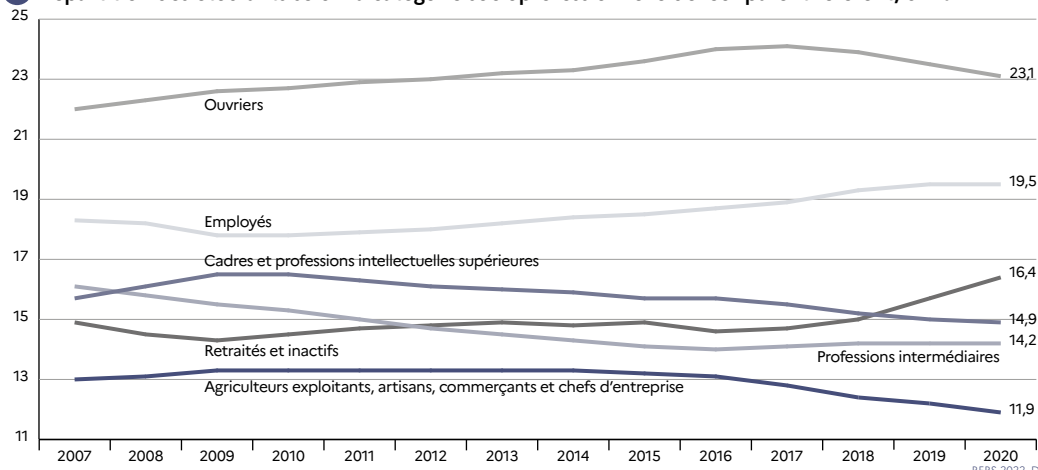
Les enfants d'ouvriers représentent en moyenne 23,1% des inscrits en **section de technicien supérieur (STS)** en 2020 (1). Cette part diminue depuis 2018 après une hausse constante entre 2007 et 2018. La part des étudiants dont le parent référent est employé continue de croître depuis 2010 (+1,7 point). Si la proportion d'enfants de cadres poursuit sa baisse, celle des enfants de personnes occupant une profession intermédiaire est stable depuis six ans.

Plus de 252 000 étudiants sont inscrits en STS **sous statut scolaire** à la rentrée 2021 (2), soit une baisse de 5,7% par rapport à 2020 après une augmentation de 1,1% en 2020. La baisse est particulièrement prononcée en première année (-9,7%) en lien avec la diminution du

nombre de bacheliers à la session 2021 et la progression de la formation en apprentissage (4). Au total, 126 800 étudiants sont entrés pour la première fois en formation de STS contre 140 400 à la rentrée 2020. Le domaine de la production est davantage affecté par cette évolution (-16,9%) que celui des services (-7,0%).

Près de 30% des étudiants inscrits en STS suivent leur formation dans un établissement privé, part qui diminue lentement depuis 2012 (33,5%) (3). Les étudiantes composent près de la moitié des effectifs 2021 en STS (48,5%). Elles sont néanmoins proportionnellement plus présentes dans les établissements privés (52,1% des effectifs du privé) que dans les établissements publics (46,9%).

1 Répartition des étudiants selon la catégorie socioprofessionnelle de leur parent référent, en %



► **Champ :** France métropolitaine + DROM, Public + Privé, établissements publics et privés sous ou hors contrat.

Note : les résultats sont présentés en moyenne mobile sur trois années. Cela permet de « lisser » une série de valeurs exprimées en fonction du temps (série chronologique). Elle permet d'éliminer les fluctuations les moins significatives. On calcule des moyennes mobiles d'ordre 1, d'ordre 2, d'ordre 3, etc. L'ordre est le nombre de périodes (années, trimestres, mois, etc.) sur lesquelles la moyenne mobile est calculée.

Ainsi, une moyenne mobile d'ordre 3 pour une année n , consiste à calculer la valeur moyenne sur trois années : $n - 1$, n et $n + 1$.

Par exemple, si en moyenne (mobile d'ordre 3) 19,3% des étudiants inscrits en STS et assimilés en 2018 ont leur parent référent employé, cela signifie que la moyenne de la part de ces étudiants sur 2017, 2018 et 2019 est de 19,3%.

Précisions

Population concernée – Les étudiants sous statut scolaire des établissements publics, privés sous contrat et privés hors contrat, en France métropolitaine et dans les départements et régions d'outre-mer.

Section de technicien supérieur (STS), brevet de technicien supérieur (BTS), classe de mise à niveau pour le BTS, classe passerelle, DN MADE – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Note Flash du SIES : 20.02.

2 Évolution des effectifs d'étudiants en STS, classes de mise à niveau pour BTS, DN MADE, classes passerelles et DMA (1)

	2011 2012	2012 2013	2013 2014	2014 2015	2015 2016	2016 2017	2017 2018	2018 2019	2019 2020	2020 2021	2021 2022
Public	163 767	168 772	170 705	171 062	172 244	172 866	173 016	178 902	179 400	184 596	176 953
Évolution annuelle en % (2)	0,9	3,1	1,1	0,2	0,7	0,4	0,1	2,5	0,3	2,0	-4,1
% par rapport à l'effectif total	66,6	66,5	67,0	67,0	67,2	67,2	67,4	68,1	68,3	69,0	70,2
Privé	82 258	84 957	84 262	84 215	83 926	84 381	83 547	83 724	83 098	82 754	75 088
Évolution annuelle en % (2)	2,9	3,3	-0,8	-0,1	-0,3	0,5	-1,0	-0,3	-0,7	-0,9	-9,3
% par rapport à l'effectif total	33,4	33,5	33,0	33,0	32,8	32,8	32,6	31,9	31,7	31,0	29,8
Public + Privé	246 025	253 729	254 967	255 277	256 170	257 247	256 563	262 626	262 498	267 350	252 041
Évolution annuelle en % (1) (2)	1,6	3,1	0,5	0,1	0,3	0,4	-0,3	1,6	0,0	1,1	-5,7

RERS 2022, DEPP, SIES

► **Champ :** France métropolitaine + DROM, établissements publics et privés sous ou hors contrat.

1. Les classes de mise à niveau s'adressent aux étudiants des STS « Arts appliqués », « Hôtellerie-restauration », « Maintenance des systèmes électro-navals » et « Pêche et gestion de l'environnement marin » qui ne sont pas titulaires des baccalauréats correspondants. Les classes passerelles ont été créées en septembre 2018. Destinées aux bacheliers professionnels diplômés en 2018, elles permettent une remise à niveau en vue d'intégrer une formation en STS.

2. Les évolutions annuelles entre 2018 et 2020 sont calculées à champ constant, hors DN MADE, diplôme de niveau bac +3 créé en 2018 et en fin de montée en charge en 2020.

Lecture : à la rentrée 2021, 176 953 étudiants sont inscrits en STS (et assimilés) dans un établissement public. Cet effectif est en baisse de 4,1 % par rapport à celui de 2020. Il représente 70 % de l'effectif total des STS (et assimilés) de 2021.

3 Effectifs d'étudiants selon la formation et le ministère de tutelle en 2021-2022

	Public			Privé			Public + Privé			Part des femmes (%)
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	
Éducation nationale et Enseignement supérieur	77 879	87 217	165 096	35 919	31 532	67 451	113 798	118 749	232 547	48,9
STS en 1, 2 et 3 ans (1)	76 945	86 323	163 268	35 703	31 356	67 059	112 648	117 679	230 327	48,9
Classes de mise à niveau (2)	489	395	884	187	169	356	676	564	1 240	54,5
Classes passerelles BTS (3)	445	499	944	29	7	36	474	506	980	48,4
Agriculture	5 138	6 505	11 643	2 822	4 035	6 857	7 960	10 540	18 500	43,0
STS en 1, 2 et 3 ans (1)	5 138	6 505	11 643	2 822	4 035	6 857	7 960	10 540	18 500	43,0
Autres ministères	55	159	214	413	367	780	468	526	994	47,1
STS en 1, 2 et 3 ans (1)	51	139	190	413	367	780	464	506	970	47,8
Classes de mise à niveau (2)	4	20	24				4	20	24	16,7
Total	83 072	93 881	176 953	39 154	35 934	75 088	122 226	129 815	252 041	48,5

RERS 2022, DEPP, SIES

► **Champ :** France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2011), établissements publics et privés sous ou hors contrat.

1. Les STS sont comptés avec les troisièmes années de STS. Comprend également les DMA et DN MADE.

2. Les classes de mise à niveau s'adressent aux étudiants des STS « Arts appliqués », « Hôtellerie-restauration », « Maintenance des systèmes électro-navals » et « Pêche et gestion de l'environnement marin » qui ne sont pas titulaires des baccalauréats correspondants.

3. Les classes passerelles ont été créées en septembre 2018. Destinées aux bacheliers professionnels diplômés à partir de 2018, elles permettent une remise à niveau en vue d'intégrer une formation en STS.

4 Origine scolaire des nouveaux entrants en première année de STS, classes de mise à niveau pour BTS, DN MADE, classes passerelles et DMA en 2020-2021, en % (1)

Domaines de spécialité	Bac général	Bac technologiques			Bac pro	Autres origines (2)	Total	Effectif d'entrants 2021-2022	Progression annuelle des entrants (%)
		STI2D, STD2A	STMG	Autres					
Disciplinaire (lettres et arts)	38,6	32,2	0,9	2,0	8,8	17,5	100,0	4 192	2,8
Production	10,9	18,4	0,6	9,5	40,4	20,2	100,0	35 184	-16,9
Services	18,2	2,1	23,0	5,2	32,7	18,8	100,0	87 422	-7,0
Total	16,8	7,6	16,0	6,3	34,1	19,2	100,0	126 798	-9,7

RERS 2022, DEPP, SIES

► **Champ :** France métropolitaine + DROM, établissements publics et privés sous ou hors contrat.

1. Voir note 1 du tableau 2.

2. Brevet de technicien, université, IUT, vie active, étudiants étrangers et autres.

Lecture : en 2021, 32,7 % des étudiants entrant en STS dans le domaine des services ont obtenu un baccalauréat professionnel. Entre les rentrées 2020 et 2021, l'effectif des entrants en STS du domaine des services a diminué de 7,0 %.

À la rentrée 2021, près de 252 000 étudiants sous statut scolaire sont inscrits dans une section de technicien supérieur (STS) ou assimilés (1). Cet effectif est en baisse de 5,7% par rapport à la rentrée précédente (-15 300 inscrits) en lien avec la diminution du nombre de bacheliers à la session 2021 et le développement de la formation en apprentissage (2).

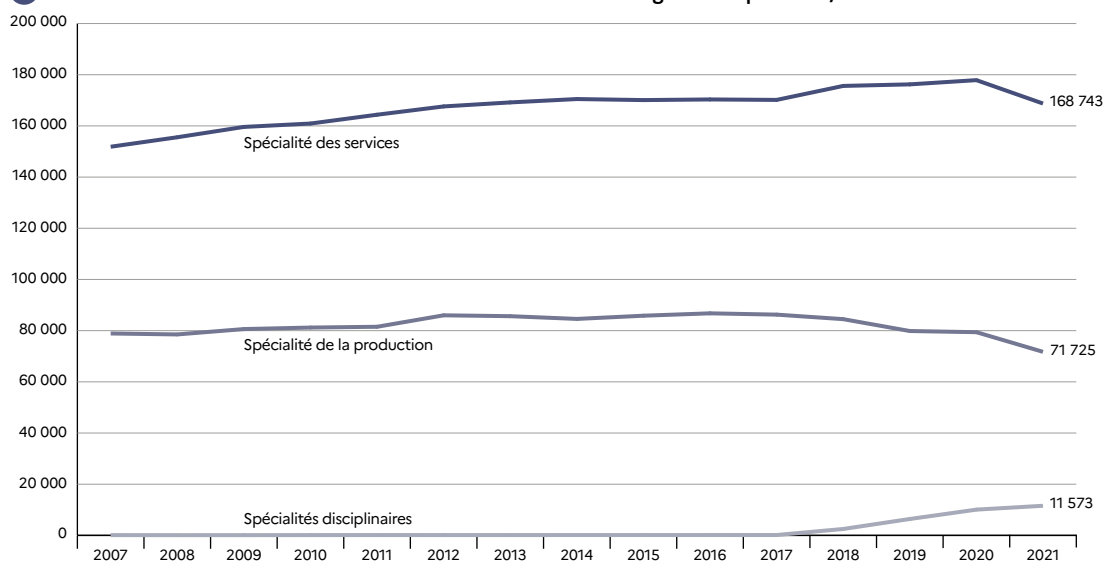
Les formations dans les spécialités de la production accueillent 71 700 étudiants, en baisse de 9,7% par rapport à la rentrée 2020. Toutes les spécialités de production enregistrent une diminution hormis celles concernant la « production animale » et « forêts et espaces verts ». Les spécialités de services enregistrent une baisse du nombre d'étudiants de 5,1%. La spécialité « santé » enregistre la plus forte baisse avec -20,2% tandis que la filière « commerce, vente » est la seule

dont les effectifs restent stables. Enfin, les spécialités disciplinaires (11 500 inscrits) sont les seules à enregistrer une hausse du nombre d'inscrits (+14,9%).

Les formations dans les spécialités des services accueillent 67,0% des 252 000 inscrits à la rentrée 2021, contre 28,5% dans les domaines de la production. Les établissements privés scolarisent 29,8% des étudiants contre 31,0% à la rentrée 2020, la baisse du nombre d'inscrits y étant plus prononcée que dans les établissements publics.

Les femmes restent peu nombreuses dans les spécialités de la production : elles composent un peu moins de 22% des effectifs dans ces formations. En revanche, elles représentent 58,0% des effectifs dans les services et 74,7% dans les formations disciplinaires.

1 Effectifs des étudiants inscrits en STS et assimilés selon la catégorie de spécialité, entre 2007 et 2021



► Champ : France métropolitaine + DROM, établissements publics et privés sous ou hors contrat, étudiants sous statut scolaire.

RERS 2022, DEPP, SIES

Précisions

Population concernée – Les étudiants sous statut scolaire des établissements publics, privés sous contrat et privés hors contrat, en France métropolitaine et dans les départements et régions d'outre-mer.

Section de technicien supérieur (STS), brevet de technicien supérieur (BTS), DN MADE – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Note Flash du SIES : 22.05.

Source

DEPP, Système d'information Scolarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat, traitement SIES-MESR.
DGER-MASA, Système d'information du ministère chargé de l'Agriculture, traitement SIES-MESR.

2 Les étudiants inscrits en STS, classes de mise à niveau pour BTS, DN MADE, classes passerelles et DMA par spécialité de formation en 2021-2022

Groupes de spécialités de formation		Effectifs 2021-2022	Répartition (%)	Part du privé (%)	Part des femmes (%)	Effectifs 2020-2021	Évolution annuelle (%)
133	Musique, arts du spectacle					15	
134	Autres disciplines artistiques et spécialités artistiques plurivalentes	11 573	4,6	24,7	74,7	10 056	15,1
	Total des spécialités disciplinaires	11 573	4,6	24,7	74,7	10 071	14,9
200	Technologies industrielles fondamentales	4 662	1,8	11,7	15,5	7 860	-40,7
201	Technologies de commandes des transformations industrielles	10 671	4,2	17,5	5,6	11 185	-4,6
210	Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture	5 316	2,1	43,8	39,6	5 985	-11,2
211	Productions végétales, cultures spécialisées, protection des cultures	1 999	0,8	28,2	34,4	2 144	-6,8
212	Productions animales, élevages spécialisés, soins aux animaux	2 096	0,8	33,8	59,0	2 080	0,8
213	Forêts, espaces verts, faune sauvage, pêche	3 406	1,4	42,3	36,2	3 359	1,4
214	Aménagement paysager, parcs, jardins, espaces verts, terrains de sport	1 573	0,6	27,7	27,8	1 589	-1,0
220	Spécialités pluritechnologiques des transformations	379	0,2	9,8	26,4	585	-35,2
221	Agroalimentaire, alimentation, cuisine	3 919	1,6	20,5	61,5	4 070	-3,7
222	Transformations chimiques et apparentées	3 606	1,4	30,7	62,5	3 646	-1,1
223	Métallurgie	2 279	0,9	1,9	6,2	2 666	-14,5
224	Matériaux de construction, verre, céramique	11	0,0		54,5	18	-38,9
225	Plasturgie, matériaux composites	339	0,1		9,7	426	-20,4
226	Papier, carton						
227	Énergie, génie climatique	2 893	1,1	18,4	2,5	3 210	-9,9
230	Spécialités pluritechnologiques génie civil, construction, bois	3 505	1,4	12,8	17,3	3 812	-8,1
231	Mines et carrières, génie civil, topographie	1 724	0,7	11,0	10,1	1 835	-6,0
232	Bâtiment : construction et couverture	371	0,1	3,5	14,8	404	-8,2
233	Bâtiment : finitions	931	0,4	19,0	55,9	949	-1,9
234	Travail du bois et de l'ameublement	1 171	0,5	13,2	9,9	1 213	-3,5
241	Textile	47	0,0		55,3	68	-30,9
242	Habillement	1 310	0,5	11,1	89,5	1 349	-2,9
243	Cuirs et peaux	147	0,1		82,3	162	-9,3
250	Spécialités pluritechnologiques en mécanique-électricité	5 638	2,2	13,9	4,8	6 078	-7,2
251	Mécanique générale et de précision, usinage						
252	Moteurs et mécanique auto	2 435	1,0	15,4	3,7	2 559	-4,8
253	Mécanique aéronautique et spatiale	442	0,2	15,2	13,6	476	-7,1
254	Structures métalliques	1 512	0,6	7,5	4,5	1 635	-7,5
255	Électricité, électronique	9 343	3,7	11,5	3,6	10 035	-6,9
	Total des spécialités de la production	71 725	28,5	19,5	21,8	79 398	-9,7
300	Spécialités plurivalentes des services	1 776	0,7	29,6	59,6	2 203	-19,4
311	Transport, manutention, magasinage	2 301	0,9	19,3	20,4	2 459	-6,4
312	Commerce, vente	49 352	19,6	33,6	49,7	48 974	0,8
313	Finances, banque, assurances	9 477	3,8	37,2	57,3	10 111	-6,3
314	Comptabilité, gestion	29 807	11,8	27,5	54,7	32 084	-7,1
320	Spécialités plurivalentes de la communication	6 473	2,6	60,8	74,3	7 213	-10,3
322	Techniques de l'imprimerie et de l'édition	894	0,4	3,4	48,3	911	-1,9
323	Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle	2 492	1,0	35,4	34,7	2 753	-9,5
324	Secrétariat, bureautique	11 788	4,7	20,6	76,2	12 787	-7,8
326	Informatique, traitement de l'information, transmission des données	10 339	4,1	37,9	7,4	10 408	-0,7
330	Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	5 750	2,3	33,4	92,2	6 005	-4,2
331	Santé	8 138	3,2	48,9	76,6	10 202	-20,2
332	Travail social	8 029	3,2	43,5	92,3	8 274	-3,0
334	Accueil, hôtellerie, tourisme	14 382	5,7	31,9	66,0	15 629	-8,0
336	Coiffure, esthétique, autres spécialités des services aux personnes	3 493	1,4	69,6	99,0	3 736	-6,5
343	Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement	1 579	0,6	20,5	27,0	1 660	-4,9
344	Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance	511	0,2	22,5	38,6	142	259,9
345	Application des droits et statuts des personnes	2 162	0,9	44,8	81,5	2 330	-7,2
	Total des spécialités des services	168 743	67,0	34,5	58,0	177 881	-5,1
	Ensemble des spécialités	252 041	100,0	29,8	48,5	267 350	-5,7

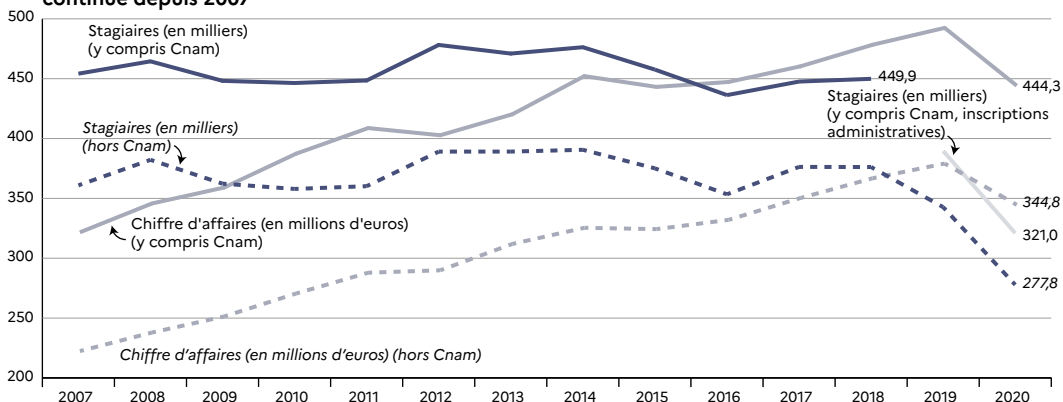
► Champ : France métropolitaine + DROM, établissements publics et privés sous ou hors contrat, étudiants sous statut scolaire.
 Lecture : 67% des étudiants en STS, classes de mise à niveau pour BTS, DMA, classe passerelle ou DN MADE sont inscrits dans le secteur des services.
 Les établissements privés scolarisent 34,5% d'entre eux. Les femmes représentent 58% des étudiants formés dans ce secteur.

RERS 2022, DEPP, SIES

En 2020, 321 000 stagiaires suivent une formation continue en université et leurs composantes, en écoles d'ingénieurs et autres établissements ou au Cnam, contre 389 600 en 2019 (1)(2). Un effectif en baisse de 18%, dans un contexte de crise sanitaire, qui touche particulièrement les universités. Ces dernières perdent en effet un peu plus de 19% de stagiaires en 2020 pour en former 262 700. Les stagiaires en université représentent 82% de l'ensemble des stagiaires. Parmi eux, 78% sont des salariés (98 500) ou des particuliers (106 400). Ces deux catégories sont également majoritaires dans les écoles d'ingénieurs (81% des 15 100 stagiaires) et au Cnam. : 43 200 stagiaires dont 44% sont des salariés (19 000) et 40% des particuliers finançant eux-mêmes leur formation (17 600).

La durée moyenne totale de formation est en forte hausse : de 147,6 heures en 2019 à 163,3 heures en 2020, sans doute en lien avec la crise sanitaire, les formations courtes ayant pu être davantage touchées. Le chiffre d'affaires de la formation continue réalisé par les universités, écoles d'ingénieurs et le Cnam atteint 449 millions d'euros en 2020, en baisse de 8,8% par rapport à 2019 (493 millions) (3). Les universités représentent 70% du chiffre d'affaires global, avec 316,5 millions d'euros, en baisse de 8%. Les écoles d'ingénieurs connaissent la plus forte baisse (-20,3%) et réalisent 28,1 millions de chiffre d'affaires. Le Cnam représente 23% du total : 104,6 millions d'euros, en baisse de 8,3%.

1 Évolution du chiffre d'affaires (en millions d'euros) et du nombre de stagiaires (en milliers) de la formation continue depuis 2007



► Champ : France métropolitaine + DROM (Mayotte à partir de 2015), Public.

Note : rupture de série sur le nombre de stagiaires total à partir de 2019. Depuis 2019, les données du Cnam concernent seulement les inscriptions administratives dans le centre du lieu de résidence ou principal.

RERS 2022, DEPP, SIES

Précisions

Établissements concernés – Tous les établissements sous tutelle du ministère chargé de l'Enseignement supérieur, classés en trois catégories :

- universités : les universités et leurs composantes, les instituts nationaux polytechniques, les universités de technologie et Paris-Dauphine ;
- écoles d'ingénieurs et autres établissements : les écoles d'ingénieurs publiques extérieures aux universités, l'Institut national des langues et civilisations orientales, l'Institut d'études politiques de Paris, les écoles normales supérieures et quelques grands établissements ;
- Cnam.

Les données du Cnam – Elles ont fait, en 2019 et 2020, l'objet d'un traitement statistique pour corriger des données de centres régionaux manquants.

Pour en savoir plus

– Note d'Information du SIES : 2112.

2 Répartition des stagiaires, en milliers, et des heures-stagiaires, en millions, par types de dispositifs en 2020

	Universités, INP et UT (1)			Écoles d'ingénieurs et autres établissements (1)		
	Stagiaires (en milliers) (2)	Heures-stagiaires (en millions) (3)	Durée moyenne de formation (en heures)	Stagiaires (en milliers) (2)	Heures-stagiaires (en millions) (3)	Durée moyenne de formation (en heures)
Salariés	98,5	17,8	181,2	7,1	0,9	126,8
Salariés bénéficiant d'un financement par l'employeur	79,9	12,7	158,9	6,3	0,5	87,2
Salariés bénéficiant d'un financement par des fonds mutualisés	18,6	5,2	276,7	0,8	0,4	427,4
Salariés ne bénéficiant pas d'un financement employeur ou fonds mutualisés						
Personnes en recherche d'emploi aidées	21,6	5,9	275,3	0,4	0,2	584,2
Personnes en recherche d'emploi bénéficiant d'un financement public	18,6	5,2	277,0	0,3	0,2	612,3
Personnes en recherche d'emploi bénéficiant d'un financement par des fonds mutualisés	2,9	0,8	264,5	0,0	0,0	363,7
Personnes en recherche d'emploi ne bénéficiant pas d'un financement public ou fonds mutualisés						
Particuliers	106,4	12,2	115,0	5,2	1,6	313,0
dont interâges	24,6	0,4	15,5	0,2	0,0	19,0
Autres	36,2	6,6	183,7	2,4	0,2	69,8
Ensemble	262,7	42,7	162,4	15,1	2,9	193,2
Ensemble 2019	325,3	46,5	142,9	17,4	3,3	188,8

	Cnam			Total		
	Stagiaires (en milliers) (2)	Heures-stagiaires (en millions) (3)	Durée moyenne de formation (en heures)	Stagiaires (en milliers) (2)	Heures-stagiaires (en millions) (3)	Durée moyenne de formation (en heures)
Salariés	19,0	2,6	135,5	124,6	21,3	171,1
Salariés bénéficiant d'un financement par l'employeur	2,2	0,4	189,8	88,4	13,7	154,6
Salariés bénéficiant d'un financement par des fonds mutualisés	0,7	0,2	333,5	20,1	5,7	284,7
Salariés ne bénéficiant pas d'un financement employeur ou fonds mutualisés	16,1	1,9	119,8	16,1	1,9	119,8
Personnes en recherche d'emploi aidées	6,6	1,0	148,3	28,6	7,1	249,8
Personnes en recherche d'emploi bénéficiant d'un financement public	0,1	0,0	112,0	19,1	5,4	282,1
Personnes en recherche d'emploi bénéficiant d'un financement par des fonds mutualisés	0,1	0,0	338,7	3,1	0,8	269,1
Personnes en recherche d'emploi ne bénéficiant pas d'un financement public ou fonds mutualisés	6,4	0,9	144,7	6,4	0,9	144,7
Particuliers	17,6	3,3	185,3	129,2	17,1	132,5
dont interâges	0,0	0,0		24,8	0,4	15,5
Autres	0,0	0,0		38,6	6,8	176,6
Ensemble	43,2	6,8	157,7	321,0	52,4	163,3
Ensemble 2019	46,9	7,7	163,8	389,6	57,5	147,6

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public.

1. Voir « Établissements concernés » dans la rubrique « Précisions ».

2. Stagiaires : Un stagiaire peut être compté autant de fois que de participations à des actions de formation continue pendant l'année civile.

Par ailleurs, depuis 2019, pour les données Cnam, le nombre de stagiaires porte sur les inscriptions administratives (dans un unique centre) et non plus pédagogiques, qui pouvaient concerner plusieurs centres pour un même stagiaire à travers le territoire.

3. Y compris les stages pratiques. Heures-Stagiaires = (stagiaires) x (durée en heures des prestations).

RERS 2022, DEPP, SIES

3 Les ressources de la formation continue dans l'enseignement supérieur en 2020, en millions d'euros

	Universités, INP et UT (1)	Part (%)	Écoles d'ingénieurs et autres établissements (1)	Total	Cnam (p)	Total avec Cnam	Part (%)
Entreprises (pour la formation des salariés)	74,0	23,4	7,0	81,0	14,2	95,1	21,2
Organismes paritaires collecteurs ou gestionnaires des fonds de la formation	87,2	27,5	4,3	91,5	18,2	109,7	24,4
Formation à titre individuel et à leurs frais	65,8	20,8	10,3	76,1	27,6	103,7	23,1
Partie restant au stagiaire en complément d'un autre financement	1,8	0,6	0,5	2,3		2,3	0,5
Total particuliers	67,6	21,3	10,8	78,4	27,6	106,0	23,6
Ensemble des fonds privés	228,7	72,2	22,1	250,8	60,0	310,8	69,2
Pouvoirs publics : État et collectivités territoriales							
pour la formation de leurs agents	19,5	6,2	0,7	20,2	0,3	20,5	4,6
pour la formation de publics spécifiques	29,2	9,3	2,1	31,2	33,0	64,2	14,3
- des instances européennes	0,5	0,2	0,0	0,5	0,7	1,2	0,3
- de l'État	3,4	1,1	1,1	4,5	14,3	18,8	4,2
- des régions	20,3	6,4	0,8	21,0	16,1	37,1	8,3
- Pôle emploi	5,0	1,6	0,2	5,2	2,0	7,2	1,6
Autres ressources publiques	2,8	0,9	0,4	3,2	2,4	5,6	1,3
Ensemble des fonds publics	51,5	16,3	3,2	54,7	35,7	90,4	20,1
Autres ressources	36,3	11,5	2,9	39,2	8,8	48,0	10,7
Total général	316,5	100,0	28,1	344,7	104,6	449,2	100,0
Total général 2019	344,1	100,0	35,2	379,3	113,3	492,6	100,0

► Champ : France métropolitaine + DROM, Public.

1. Voir « Établissements concernés » dans la rubrique « Précisions ».

RERS 2022, DEPP, SIES

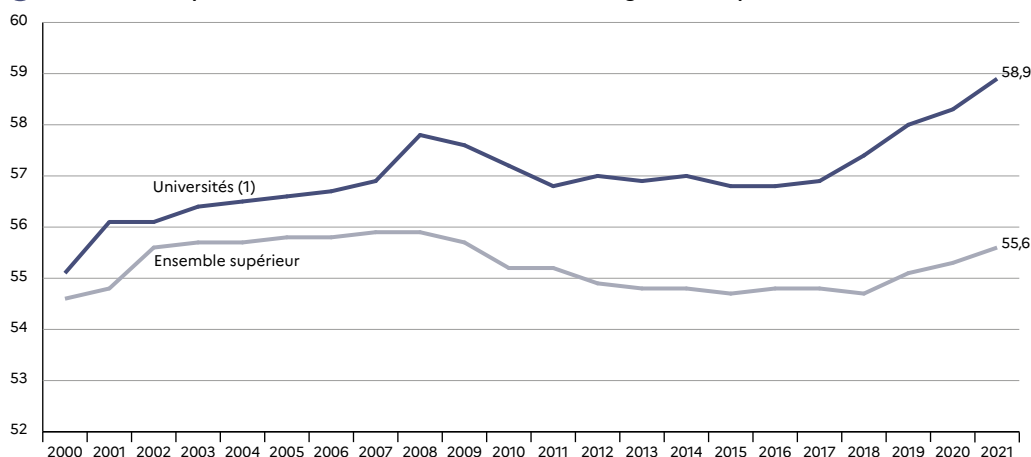
En 2021-2022, plus de la moitié des étudiants (56%) de l'enseignement supérieur sont des femmes (1). Depuis 1980, le nombre d'étudiantes dépasse celui des étudiants en France. Leur proportion progresse modérément dans l'ensemble, mais un peu plus fortement à l'université (respectivement +0,4 et +1,7 point depuis 2010).

La scolarisation des femmes dans l'enseignement supérieur s'est plus fortement développée que celle des hommes (2). En 2020, le taux de scolarisation des femmes de 17 à 29 ans dans l'enseignement supérieur est plus élevé que celui des hommes quel que soit l'âge. C'était déjà le cas en 2000, mais les écarts entre taux de scolarisation se sont creusés pour les 18-25 ans, et réduits pour les 26-29 ans.

La part de femmes peut varier considérablement selon le type d'études (3). Les femmes sont largement majoritaires dans les formations paramédicales ou sociales (87%), tandis qu'exception faite de la **PACES** (70%), elles sont minoritaires dans les formations sélectives (41% en **CPGE**, 40% en DUT), et plus encore en sciences (29% des effectifs des **formations d'ingénieurs**, 31% des étudiants de CPGE en filière scientifique).

Ces disparités se retrouvent à l'université, où les femmes représentent 60% de la population étudiante. C'est dans les disciplines littéraires que la part des femmes est la plus élevée, en particulier en langues, en lettres et sciences humaines (70%). Si les femmes représentent 66% des étudiants de médecine, odontologie, pharmacie, elles restent minoritaires dans les disciplines scientifiques (42%).

1 Évolution de la part des femmes à l'université et dans l'enseignement supérieur, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM.

1. Y compris les IUT.

Note : depuis 2010, les inscriptions en STS en apprentissage sont prises en compte dans les calculs.

RERS 2022, DEPP, SIES

Précisions

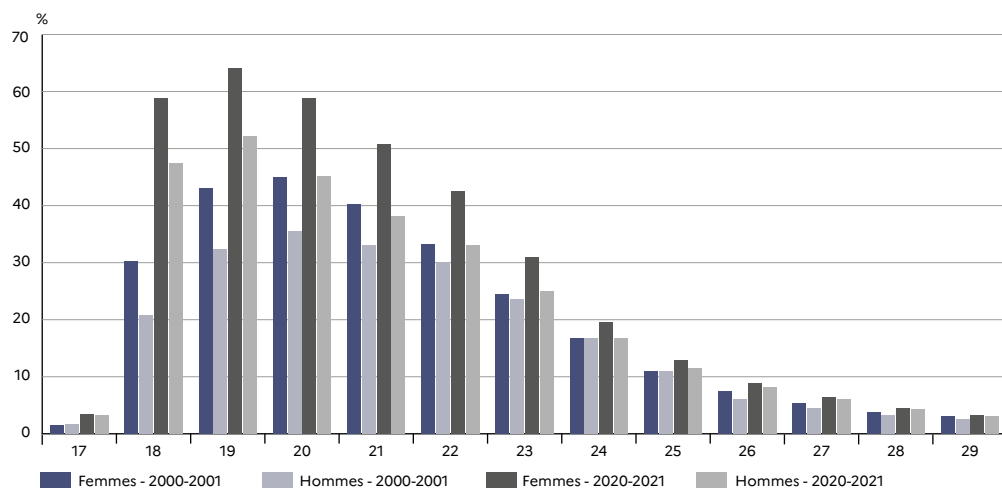
Population concernée – Étudiants inscrits dans un établissement de l'enseignement supérieur (voir fiche 6.01). Les inscriptions comptabilisées excluent les inscriptions simultanées à l'université et en CPGE, rendues obligatoires par la loi en 2013.

Inscriptions simultanées à l'université et en CPGE, STS et assimilés, PACES – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Note d'information du SIES : 21.14.

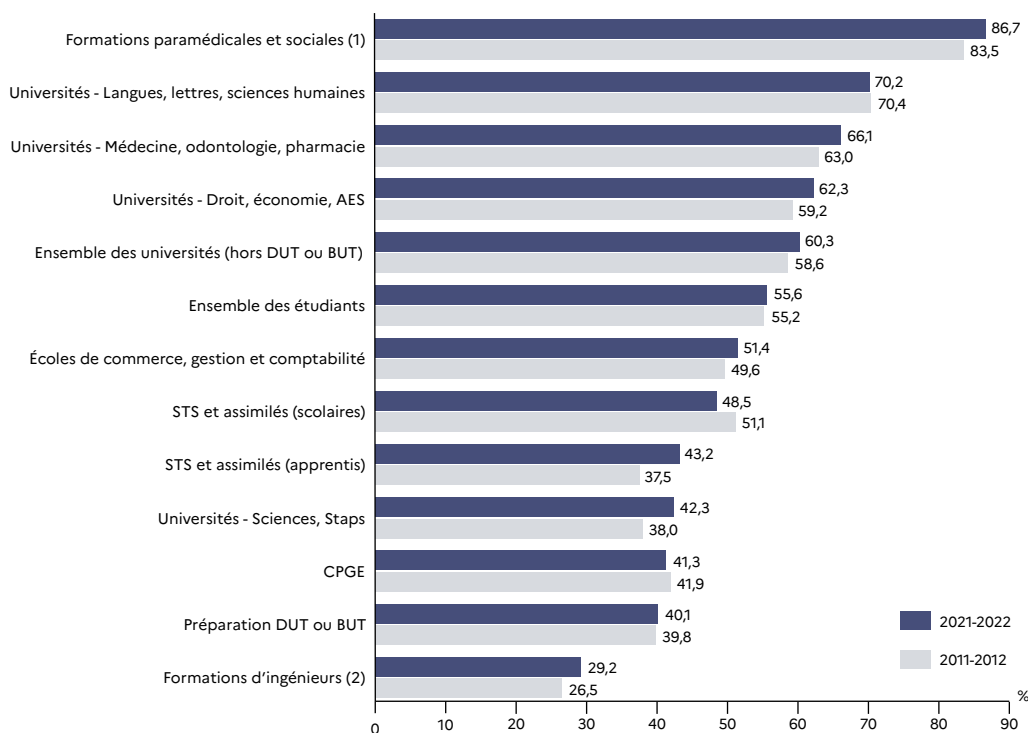
2 Taux de scolarisation des femmes et des hommes dans l'enseignement supérieur, par âge en %



► Champ : France métropolitaine pour 2000-2001, y compris DROM pour 2020-2021.

RERS 2022, DEPP, SIES

3 Part des femmes dans les différentes formations d'enseignement supérieur, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM.

1. Les dernières données disponibles portent sur 2020-2021.

2. Y compris les formations d'ingénieurs dépendantes des universités, des INP, des universités de technologies et les formations d'ingénieurs en partenariat.

RERS 2022, DEPP, SIES

L'origine sociale des étudiants de nationalité française évolue très peu d'une année sur l'autre. En 2021-2022, plus d'un tiers des étudiants (34,7%) ont des parents cadres ou exerçant une profession intellectuelle supérieure, contre 10,9% avec des parents ouvriers et 17,2% employés (1).

Les enfants des cadres représentent plus de la moitié des étudiants en **classes préparatoires aux grandes écoles** (CPGE), dans les formations ingénieurs, les écoles normales supérieures (ENS) et près de la moitié des étudiants dans les **écoles de commerce**. Les enfants d'ouvriers sont sous-représentés dans la plupart des filières, sauf en **sections de techniciens supérieurs** (STS) (22,5%), en DUT (12,1%) et dans les écoles paramédicales et sociales (18,7%). La part des enfants

d'artisans, commerçants, chefs d'entreprise ou exploitants agricoles est plus élevée parmi les étudiants des écoles de commerce (18,6%). Enfin, dans les écoles paramédicales et sociales, les enfants d'employés sont les plus nombreux (31,3%).

À l'**université**, les enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures représentent 33% des effectifs (2). Ils sont surreprésentés dans les disciplines de santé (48,8%) ainsi que dans les parcours de droit, sciences politiques (36,1%) et de sciences (34,6%). Les études longues à l'université sont plus le fait d'enfants de cadres : leur part passe de 29,0% en cursus licence à 39,5% en cursus doctorat. Inversement, les enfants d'ouvriers représentent 11,6% des effectifs en cursus licence et 5,6% en cursus doctorat (3).

Précisions

L'origine sociale – L'information sur la catégorie socio-professionnelle n'étant pas disponible pour tous les étudiants étrangers, les résultats ne portent que sur les étudiants de nationalité française. Les pourcentages sont calculés hors valeurs manquantes pour faciliter les comparaisons entre formations. Les inscriptions comptabilisées excluent les inscriptions simultanées à l'université et en CPGE.

Population étudiante, cursus licence-master-doctorat (LMD), inscriptions simultanées à l'université et CPGE – Voir « Glossaire ».

Source

SIES-MESR, Système d'information SISE et Scolarité, enquêtes menées par le SIES sur les établissements d'enseignement supérieur, enquêtes sous la responsabilité des ministères chargés de l'Agriculture, de la Santé, des Affaires sociales et de la Culture.
SIES-MESR, enquête sur les stages.

1 Origine sociale des étudiants de nationalité française en 2021-2022, en %

	Agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités et inactifs	Ensemble (1)	Proportion de valeurs manquantes
Universités	8,8	33,1	15,3	17,6	10,3	14,8	100,0	7,9
dont préparation DUT ou BUT	9,8	30,4	18,4	20,4	12,1	9,0	100,0	3,1
formations d'ingénieurs (2)	8,5	45,1	16,2	13,3	7,9	9,0	100,0	3,6
autres formations	8,7	33,7	15,0	17,5	10,2	15,5	100,0	8,5
Formations d'ingénieurs hors université (2)	11,6	55,2	11,8	9,6	5,0	6,8	100,0	8,2
STS (scolaires)	11,7	15,5	14,6	19,6	22,5	16,0	100,0	9,7
CPGE et préparations intégrées	10,4	53,1	12,6	10,9	6,8	6,2	100,0	2,9
Écoles de commerce, gestion et comptabilité	18,6	49,4	8,7	11,6	4,8	6,9	100,0	37,7
Établissements privés d'enseignement universitaire	14,8	45,7	11,9	12,1	6,8	8,8	100,0	15,2
Écoles normales supérieures	6,8	62,6	10,6	7,5	2,1	10,3	100,0	5,3
Écoles artistiques, d'architecture et de journalisme	13,3	45,8	15,8	12,7	5,0	7,3	100,0	43,0
Écoles paramédicales et sociales (3)	15,1	23,5	9,3	31,3	18,7	2,0	100,0	12,0
Autres écoles et formations (4)	11,1	46,8	11,9	12,1	6,2	11,8	100,0	33,1
Ensemble des étudiants français	10,5	34,7	14,1	17,2	10,9	12,6	100,0	13,1

► Champ : France métropolitaine + DROM.

1. Hors valeurs manquantes.

2. Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat.

3. Les données concernant les écoles paramédicales et sociales sont celles de 2020-2021.

4. Comprend notamment les écoles juridiques et administratives.

RERS 2022, DEPP, SIES

2 Origine sociale des étudiants de nationalité française dans les universités (1) selon la discipline en 2021-2022, en %

	Agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Retraités et inactifs	Ensemble (1)	Proportion de valeurs manquantes	Effectifs
Droit, sciences politiques	9,9	36,1	13,6	17,2	9,1	14,2	100,0	6,2	191 180
Sciences économiques, gestion	11,0	29,7	14,2	19,1	12,4	13,6	100,0	9,5	162 130
AES	8,4	19,5	14,8	21,5	15,1	20,8	100,0	6,3	26 945
Pluridroit, sciences économiques, AES	7,1	22,7	13,5	21,1	15,9	19,7	100,0	4,9	2 822
Total économie, AES	10,6	28,1	14,3	19,5	12,8	14,7	100,0	9,0	191 897
Arts, lettres, sciences du langage	7,3	29,8	16,0	19,6	9,2	18,2	100,0	10,3	74 013
Langues	7,5	21,7	15,8	23,0	13,0	19,0	100,0	5,5	87 438
Sciences humaines et sociales	7,8	27,5	16,2	19,1	11,2	18,3	100,0	8,6	289 597
Plurilittres, langues, sciences humaines	7,1	33,5	14,5	18,1	9,0	17,8	100,0	10,6	8 726
Total arts, lettres, langues, SHS	7,7	26,8	16,0	19,9	11,2	18,4	100,0	8,4	459 774
Sciences fondamentales et application	8,6	35,4	16,6	16,7	10,6	12,1	100,0	5,9	194 971
Sciences de la nature et de la vie	9,4	33,6	16,9	17,1	10,4	12,6	100,0	5,3	92 735
Plurisciences	8,3	29,6	16,2	20,1	11,7	14,1	100,0	5,6	14 301
Total sciences	8,8	34,6	16,7	17,0	10,6	12,3	100,0	5,7	302 007
Staps	8,5	30,4	19,3	21,2	11,4	9,2	100,0	3,9	59 566
Total disciplines générales	8,8	30,7	15,7	18,7	11,0	15,1	100,0	7,2	1 204 424
Médecine-odontologie	8,5	50,4	12,4	9,6	5,1	14,0	100,0	14,7	147 901
Pharmacie	9,9	46,2	13,1	10,8	8,1	12,0	100,0	7,8	23 480
Plurisanté	9,3	42,9	15,7	16,1	7,6	8,4	100,0	2,4	24 805
Total disciplines de santé	8,8	48,8	13,0	10,7	5,8	13,0	100,0	12,3	196 186
Total	8,8	33,1	15,3	17,6	10,3	14,8	100,0	7,9	1 400 610

► Champ : France métropolitaine + DROM.

1. Hors valeurs manquantes.

RERS 2022, DEPP, SIES

3 Origine sociale des étudiants de nationalité française dans les universités par sexe et par cursus LMD en 2021-2022, en %

	Cursus licence			Cursus master			Cursus doctorat			Ensemble		
	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	H+F
Agriculteurs	1,4	1,1	1,2	1,7	1,2	1,5	1,4	1,4	1,4	1,5	1,1	1,3
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	7,7	7,6	7,7	7,2	7,0	7,2	6,5	6,2	6,3	7,5	7,4	7,5
Cadres et professions intellectuelles supérieures	27,3	31,4	29,0	39,2	42,1	40,3	39,6	39,5	39,5	31,8	35,0	33,1
Professions intermédiaires	16,2	16,7	16,4	13,5	13,7	13,6	10,7	11,7	11,2	15,1	15,6	15,3
Employés	20,9	19,4	20,3	13,7	12,6	13,3	8,9	9,3	9,1	18,1	17,0	17,6
Ouvriers	12,0	11,1	11,6	8,3	7,9	8,2	5,3	5,8	5,6	10,6	9,9	10,3
Retraités, inactifs	14,5	12,8	13,8	16,3	15,4	16,0	27,7	26,2	27,0	15,4	14,0	14,8
Ensemble (1)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Proportion de valeurs manquantes	6,4	5,9	6,2	11,3	9,9	10,8	12,1	12,0	12,1	8,3	7,4	7,9
Effectifs	508 505	364 083	872 588	309 354	185 837	495 191	16 051	16 864	32 915	833 910	566 784	1 400 694

► Champ : France métropolitaine + DROM.

1. Hors valeurs manquantes.

RERS 2022, DEPP, SIES

En 2018-2019, le nombre d'étudiants étrangers en **mobilité diplômante** en France est estimé à 246 400, soit plus de 4% du nombre total des étudiants en mobilité dans le monde (1). Le nombre de ces étudiants augmente de 7,3% en 2018-2019, soit un rythme en progression par rapport aux tendances des années passées. La France occupe la septième place des pays d'accueil des étudiants internationaux derrière les États-Unis, l'Australie, le Royaume-Uni, l'Allemagne, la Russie et le Canada.

En 2018-2019, la France devient le cinquième pays d'origine des étudiants en mobilité à l'étranger derrière la Chine, l'Inde, le Vietnam, l'Allemagne, devançant désormais les États-Unis et la Corée du Sud (2). Le nombre d'étudiants français en mobilité internationale est estimé à 103 200, un effectif en hausse de 3,7% par

rapport à l'année précédente et de 34,6% par rapport à 2012-2013. Les principales destinations des étudiants français à l'étranger sont le Canada (17 500, soit 17%), la Belgique (15 400, soit 15%), le Royaume-Uni (13 800, soit 13%), la Suisse (10 800, soit 10%) et l'Espagne (9 100, soit 9%) qui devance l'Allemagne en 2018-2019 (3). Ces cinq destinations concentrent à elles seules 66 700 étudiants français à l'étranger, soit près de deux tiers des étudiants français mobiles en 2018-2019.

La France se distingue par un positionnement relativement stable sur les deux types de mobilités entrante et sortante par rapport aux autres pays avec un flux net de +143 000 d'étudiants en mobilité internationale, le flux net correspondant au nombre d'étudiants étrangers entrant en France moins le nombre d'étudiants français partant à l'étranger.

Précisions

Population concernée – Estimation des flux d'étudiants en mobilité dans le monde. L'estimation des flux sortants est produite par l'Institut de statistique de l'Unesco (ISU) à partir du nombre d'étudiants français inscrits dans les autres pays. L'année académique $n-n+1$ est indiquée comme l'année $n+1$ sur le site de l'Unesco. À partir de 2017-2018, pour les flux entrants, la France a affiné sa définition d'étudiants internationaux à celle d'étudiants en mobilité diplômante, en conformité avec les préconisations de l'Unesco, ce qui induit une rupture de série cette année-là.

Mobilité diplômante – Voir « Glossaire ».

Source

Unesco-ISU (données extraites le 27 mai 2022 de UIS.stat).

1 Nombre d'étudiants internationaux inscrits par pays d'accueil

Destination (1)	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
États-Unis	784 427	842 384	907 251	971 417	984 898	(2) 987 314	976 853
Australie	249 868	266 048	294 438	335 512	381 202	444 514	509 160
Royaume-Uni	416 693	428 724	430 833	432 001	435 734	452 079	489 019
Allemagne	196 619	210 542	228 756	244 575	258 873	311 738	333 233
Russie	n.d.	213 347	(2) 226 431	243 752	250 658	262 416	282 922
Canada	(3) 151 244	(3) 164 274	(3) 171 603	(3) 189 478	209 979	224 548	279 168
France	228 639	235 123	239 409	245 349	258 380	(1) 229 623	(1) 246 378
Japon	135 803	132 685	131 980	143 457	164 338	182 748	202 907
Chine	96 409	108 217	123 127	137 527	157 108	178 271	201 177
Autres pays	1 971 822	1 894 353	2 032 372	2 148 456	2 231 185	2 298 151	2 789 227
Pays membres et membres associés de l'Unesco	4 231 524	4 495 697	4 786 200	5 091 524	5 332 355	5 571 402	6 063 665

RERS 2022, DEPP, SIES

1. Les pays sont classés par ordre décroissant du nombre d'étudiants internationaux inscrits en 2018-2019. Le concept mesuré et la méthodologie peuvent varier selon les pays. À partir de 2017-2018, pour les flux entrants, la France a affiné sa définition d'étudiants internationaux par celle d'étudiants en mobilité diplômante, concept attendu dans les statistiques internationales. Selon ce concept, l'effectif 2016-2017 s'établit à 218 081 (voir fiche 6.18).

2. Inclut les données d'une autre catégorie.

3. Estimation nationale.

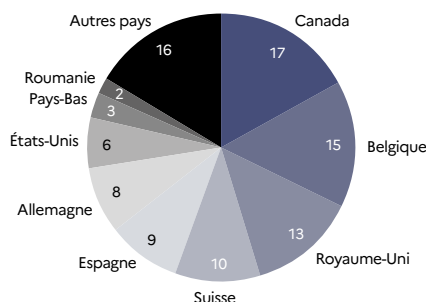
2 Nombre estimé d'étudiants nationaux inscrits à l'étranger par pays d'origine (1)

Origine	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Chine	719 436	770 784	819 855	868 319	928 365	993 367	1 061 511
Inde	190 637	215 954	257 006	305 364	341 442	375 055	461 792
Vietnam	55 976	59 465	68 040	82 668	94 621	108 527	126 059
Allemagne	120 509	118 498	117 098	118 088	122 961	122 538	122 445
France	76 654	82 073	86 684	90 842	89 412	99 488	103 161
États-Unis	75 650	77 963	80 560	83 984	86 596	84 349	102 246
République de Corée	113 858	110 106	107 857	105 470	105 500	101 774	101 493
Népal	32 168	35 747	40 561	49 471	64 288	81 917	93 921
Kazakhstan	54 172	66 998	78 259	90 213	84 852	83 503	89 292
Brésil	39 493	45 155	50 387	51 969	58 280	70 055	81 882
Ukraine	42 528	49 927	68 205	77 419	77 890	78 578	77 586
Autres pays	2 653 579	2 794 447	2 951 487	3 110 163	3 244 147	3 367 140	3 642 277
Pays membres et membres associés de l'Unesco	4 231 524	4 495 697	4 786 200	5 091 524	5 332 355	5 571 402	6 063 665

RERS 2022, DEPP, SIES

1. L'Institut de statistique de l'Unesco (ISU) estime les flux d'étudiants sortants à partir de la somme des inscrits nationaux dans les autres pays. La fiabilité de l'indicateur dépend de la qualité et du niveau de détail des informations fournies par les pays (critères retenus pour qualifier les étudiants internationaux, prise en compte ou non des doubles inscriptions, etc.) ainsi que du nombre de pays de destination pour lesquels des données sont disponibles. Pour la France, les données transmises par le SIES à l'UOE, en conformité avec leurs préconisations, correspondent au nombre d'étudiants de nationalité étrangère inscrits en France et ayant obtenu leur diplôme d'études secondaires à l'étranger.

3 Répartition estimée des étudiants français inscrits à l'étranger par pays d'accueil en 2018-2019, en % (1)



1. L'Institut de statistique de l'Unesco (ISU) estime les flux d'étudiants sortants à partir de la somme des inscrits nationaux dans les autres pays. La fiabilité de l'indicateur dépend de la qualité et du niveau de détail des informations fournies par les pays (critères retenus pour qualifier les étudiants internationaux, prise en compte ou non des doubles inscriptions, etc.) ainsi que du nombre de pays de destination pour lesquels des données sont disponibles. Pour la France, les données transmises par le SIES à l'UOE, en conformité avec leurs préconisations, correspondent au nombre d'étudiants de nationalité étrangère inscrits en France et ayant obtenu leur diplôme d'études secondaires à l'étranger.

RERS 2022, DEPP, SIES

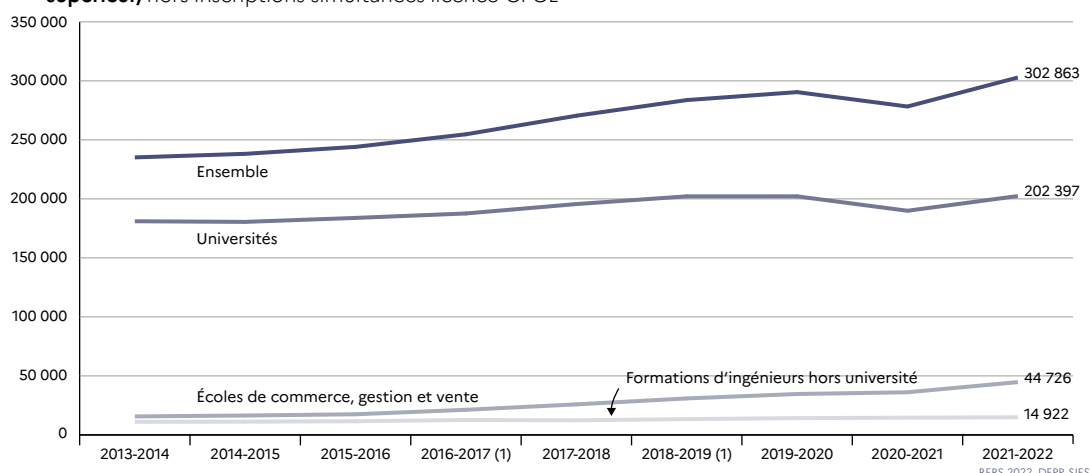
En 2021-2022, le nombre d'étudiants étrangers en **mobilité internationale** est estimé à 302 900, soit 10,8% des effectifs de l'enseignement supérieur (1)(2). Cet effectif est en hausse de 8,8% par rapport à une année 2020-2021 marquée par la crise sanitaire, reprenant ainsi sa progression antérieure (+4,3% par rapport à 2019-2020). Les effectifs des formations dont les proportions d'étudiants étrangers en mobilité internationale sont les plus faibles (entre 1 et 2%) augmentent fortement (+37,6% en **CPGE** et +38,7% en **STS et formations assimilées**). Les effectifs des **écoles de commerce**, où la proportion d'étudiants étrangers en mobilité internationale est la plus élevée dans l'enseignement supérieur (18,7%), croissent nettement en 2021-2022 (+23,8%).

À la rentrée 2021, les **universités** accueillent 66,8% des étudiants étrangers en mobilité internationale, soit

202 400 étudiants mobiles et 10 000 étudiants supplémentaires avec les établissements expérimentaux, de nouveaux ensembles universitaires. Ces étudiants représentent 12,2% des inscrits en **université**, proportion qui augmente fortement avec le cursus : 9,0% en licence, 15,3% en master et 37,5% en doctorat (4). Plus de neuf sur dix d'entre eux sont en **mobilité diplômante** (91,2%) (3).

À l'université, près d'un étudiant en mobilité internationale sur six est originaire de l'Union européenne (16,0%), plus d'un sur deux est africain (54,7%) et près d'un sur cinq (18,1%) est asiatique. Les étudiants africains et asiatiques sont surreprésentés en cursus doctorat (respectivement 33,7% et 30,7%), tandis que 58,6% des étudiants internationaux en master sont africains.

1 Évolution du nombre estimé d'étudiants étrangers en mobilité internationale inscrits dans l'enseignement supérieur, hors inscriptions simultanées licence-CPGE



► Champ : France métropolitaine + DROM.

1. Une part de la hausse observée est liée à une meilleure prise en compte de la totalité du périmètre des écoles de commerce et de la culture à partir de 2017.
2. Cette proportion est calculée sur le total d'étudiants hors STS en apprentissage.

RERS 2022, DEPP, SIES

Précisions

Population concernée – Étudiants inscrits dans un établissement de l'enseignement supérieur (voir « population étudiante » dans le glossaire). Les inscriptions comptabilisées excluent les inscriptions simultanées licence-CPGE, rendues obligatoires par la loi en 2013. Depuis l'édition 2019, la notion d'étudiants étrangers a été affinée par celle d'étudiants internationaux.

Mobilité d'échange, population étudiante, inscriptions simultanées licence-CPGE, établissements expérimentaux – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Note flash du SIES : 19.04.

Source

SIES-MESR, Systèmes d'information SISE et Scolarité, enquêtes menées par le SIES sur les établissements d'enseignement supérieur, enquêtes spécifiques aux ministères chargés de l'Agriculture, de la Santé, des Affaires sociales et de la Culture.

2 Évolution du nombre estimé d'étudiants étrangers en mobilité internationale inscrits dans l'enseignement supérieur par formation, hors inscriptions simultanées licence-CPGE

	2014-2015	2015-2016	2016-2017 (5)	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	Part du nombre total d'étudiants (%)	Évolution 2021/2020 (%)
Universités	180 506	183 869	187 642	195 600	202 151	202 140	189 935	202 397	12,2	6,6
dont préparation DUT ou BUT	4 380	4 253	4 168	3 976	3 750	3 686	3 194	3 006	2,6	-5,9
formations d'ingénieurs (1)	3 848	4 085	4 250	4 159	4 342	4 480	4 144	4 213	13,4	1,7
Formations d'ingénieurs hors université (1)	11 207	11 592	12 634	12 371	13 379	14 226	14 588	14 922	10,3	2,3
Écoles de commerce, gestion et vente	16 423	17 476	21 276	25 860	30 907	34 653	36 125	44 726	18,7	23,8
Écoles artistiques, d'architecture et de journalisme (2)	6 506	6 549	6 556	8 240	8 308	9 026	8 750	8 499	9,3	-2,9
STS et assimilés	1 680	1 902	2 066	2 277	2 620	2 415	3 212	4 454	1,8	38,7
CPGE	662	681	649	664	691	586	764	1 051	1,3	37,6
Autres écoles et formations (3) (4)	21 195	22 010	23 915	25 451	25 659	27 424	24 905	26 814	7,8	7,7
Ensemble	238 179	244 078	254 738	270 463	283 714	290 470	278 278	302 863	10,8	8,8
En % du nombre total d'étudiants (6)	9,7	9,7	10,0	10,3	10,6	10,7	10,0	10,8		

► Champ : France métropolitaine + DROM.

RERS 2022, DEPP, SIES

1. Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat.

2. Écoles supérieures artistiques et culturelles, écoles supérieures d'architecture, écoles de journalisme et écoles littéraires.

3. Groupe non homogène. Comprend notamment les établissements privés d'enseignement universitaire, les écoles paramédicales et sociales, les ENS, les écoles juridiques et administratives, etc.

4. Données 2020-2021 reconduites en 2021-2022 pour les écoles paramédicales et sociales.

5. Une part de la hausse observée est liée à une meilleure prise en compte de la totalité du périmètre des écoles de commerce et de la culture à partir de 2017.

6. Cette proportion est calculée sur le total d'étudiants hors STS en apprentissage.

3 Effectifs d'étudiants étrangers en mobilité internationale et diplômante estimés sur les champs RERS et UOE sur l'année 2020-2021

Mobilité internationale	Dont mobilité diplômante	Mobilité internationale champ UOE (1)	Dont mobilité diplômante champ UOE (1)(2)
278 278	260 622	272 172	255 780

RERS 2022, DEPP, SIES

► Champ : France métropolitaine + DROM.

1. Champ UOE (Unesco-OCDE-Eurostat) : formations du cycle court au doctorat excluant les habilitations à diriger des recherches et toutes les inscriptions simultanées entre licence-CPGE et entre l'université et les établissements.

2. Cette mesure plus précise sera transmise pour les données 2019-2020 à l'UOE (voir fiche 6.17). Les effectifs du champ UOE des fiches 6.17 et 6.18 ne sont pas comparables.

4 Répartition des étudiants étrangers en mobilité internationale dans les universités par cursus en 2021-2022

	Cursus licence		Cursus master		Cursus doctorat		Total	
	Total	Part des diplômants (%) (1)	Total	Part des diplômants (%)	Total	Part des diplômants (%)	Total	Part des diplômants (%)
Union européenne (UE)	14 735	68,2	13 723	70,2	3 849	95,0	32 307	72,2
Europe hors UE	2 658	81,6	2 558	83,0	814	95,7	6 030	84,1
Afrique	50 299	99,1	53 606	97,2	6 859	96,4	110 764	98,0
Amérique	6 549	85,4	7 320	86,0	2 558	96,1	16 427	87,3
Asie	16 271	87,1	14 200	90,9	6 257	97,4	36 728	90,3
Océanie	43	83,7	54	96,3	27	96,3	124	91,9
Non renseigné	9	100,0	7	100,0	1	100,0	17	100,0
Ensemble	90 564	90,4	91 468	90,9	20 365	96,4	202 397	91,2
En % du nombre d'étudiants	9,0		15,3		37,5		12,2	

RERS 2022, DEPP, SIES

► Champ : France métropolitaine + DROM.

1. Part des étudiants venus étudier avec l'intention d'obtenir un diplôme français, ne faisant pas partie d'un programme d'échange type Erasmus.

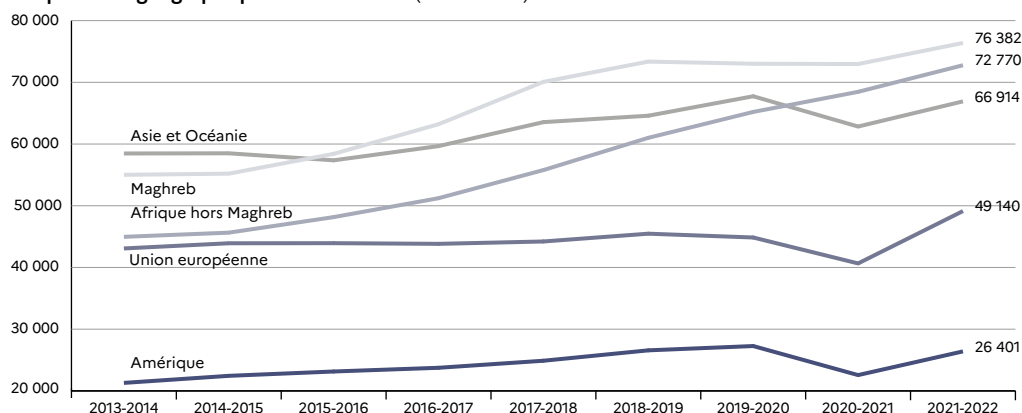
En 2021-2022, après une année de baisse dans un contexte de crise sanitaire, le nombre d'étudiants en mobilité internationale reprend sa croissance, revenant presque au niveau de 2019-2020 pour les étudiants originaires d'Amérique et d'Asie ou d'Océanie (respectivement +17% et +6% par rapport à l'an dernier) et le dépassant pour les étudiants originaires d'Afrique (+5%) et de l'Union européenne (+21%) (1). En 2021-2022, près d'un étudiant étranger en **mobilité internationale** sur deux est issu du continent africain, 19% d'Europe, 22% d'Asie ou d'Océanie et 8% du continent américain (2).

En 2021-22, les étudiants marocains sont les étudiants en mobilité internationale les plus représentés en France (38 800), devant les étudiants algériens (25 300) et chinois (24 700) (3). Après des baisses d'effectifs particulièrement importantes l'an dernier, la recrudescence

est notable pour les étudiants originaires d'Amérique du Nord (+51%) et d'Allemagne (+21%). L'**université** (y compris **DUT** et **formations d'ingénieurs**) est le lieu de formation privilégié des étudiants en mobilité internationale (67% d'entre eux). Les étudiants chinois étudient proportionnellement moins à l'université, hors préparation au DUT et formations d'ingénieurs (40%) et plus en **écoles de commerce, gestion et vente** (38%), à l'inverse des étudiants algériens qui étudient en majorité à l'**université** (88%).

Les étudiants marocains vont également moins souvent à l'**université** (59%) que l'ensemble des étudiants étrangers en mobilité internationale, mais plus fréquemment en **formations d'ingénieurs** (11% contre 5% pour l'ensemble des étudiants en mobilité internationale) et en **écoles de commerce, gestion et vente** (16%).

1 Évolution des effectifs des étudiants étrangers en mobilité internationale dans l'enseignement supérieur par zone géographique de nationalité (estimation)



► Champ : France métropolitaine + DROM.

RERS 2022, DEPR SIES

Précisions

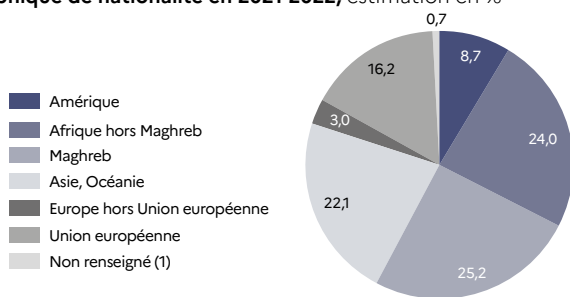
Population concernée – Étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur (voir « population étudiante » dans le glossaire). Les inscriptions comptabilisées excluent les inscriptions simultanées licence-CPGE, rendues obligatoires par la loi en 2013. Depuis l'édition 2019, la notion d'étudiants étrangers a été affinée par celle d'étudiants internationaux, ce qui a conduit à estimer certains effectifs en cas d'absence des données nécessaires.

Population étudiante, inscriptions simultanées licence-CPGE, CPGE, écoles de commerce, STS – Voir « Glossaire ».

Source

SIES-MESR, Systèmes d'information SISE et Scolarité, enquêtes menées par le SIES sur les établissements d'enseignement supérieur, enquêtes spécifiques aux ministères chargés de l'Agriculture, de la Santé, des Affaires sociales et de la Culture.

2 Répartition des étudiants étrangers en mobilité internationale dans l'enseignement supérieur par zone géographique de nationalité en 2021-2022, estimation en %



RERS 2022, DEPP, SIES

► **Champ : France métropolitaine + DROM.**
 1. Y compris les formations paramédicales et sociales, et les établissements dépendant du ministère chargé de l'Agriculture, pour lesquels on ne dispose pas d'informations sur la nationalité des étudiants étrangers.

3 Répartition des étudiants étrangers en mobilité internationale dans l'enseignement supérieur par filière de formation en 2021-2022, estimation en %

Origine	Universités hors préparation DUT et ingénieurs	Préparation au DUT ou BUT	Formations d'ingénieurs des universités (3)	Formations d'ingénieurs hors université (3)	STS et assimilés	CPGE
Allemagne	63	1	€	2	€	€
Italie	62	€	€	2	2	€
Autres Union européenne (UE)	67	€	€	2	2	€
Europe hors UE	65	1	€	2	2	€
Maroc	59	1	4	11	1	1
Algérie	88	€	1	1	1	€
Tunisie	66	1	2	9	1	1
Autres Maghreb	75	1	3	8	1	0
Sénégal	75	4	2	6	2	1
Cameroun	46	1	3	14	2	€
Autres Afrique (1)	74	2	1	4	2	€
Liban	66	€	1	5	0	€
Autres Moyen-Orient	78	1	€	2	2	€
Chine	40	1	1	7	0	€
Vietnam	71	1	€	7	0	€
Autres Asie	49	1	€	2	1	€
Amérique du Sud	64	€	1	10	1	€
Amérique du Nord	45	€	€	1	0	€
Antilles - Amérique centrale	72	1	€	3	2	€
Océanie	26	€	€	2	1	€
Non renseigné (2)	1	€	€	2	15	€
Total	64	1	1	5	1	€

(suite)	Écoles de commerce, gestion et vente	Écoles artistiques, d'architecture et de journalisme (4)	Autres écoles de spécialités diverses	Total	Effectifs estimés	Évolution (%) 2020/2021
Allemagne	19	3	12	100	6 924	21,2
Italie	21	2	10	100	13 306	18,2
Autres Union européenne (UE)	12	4	11	100	28 910	22,1
Europe hors UE	13	5	10	100	9 012	5,6
Maroc	16	1	6	100	38 829	4,5
Algérie	3	1	4	100	25 253	5,9
Tunisie	9	2	10	100	11 198	3,5
Autres Maghreb	7	1	5	100	1 102	-2,0
Sénégal	7	€	4	100	13 122	4,9
Cameroun	24	1	10	100	6 824	12,3
Autres Afrique (1)	10	1	6	100	50 373	5,8
Liban	14	4	10	100	9 589	31,9
Autres Moyen-Orient	6	3	8	100	11 479	7,6
Chine	38	4	8	100	24 682	-1,0
Vietnam	8	4	9	100	4 771	-4,4
Autres Asie	28	7	11	100	18 358	9,4
Amérique du Sud	10	4	10	100	12 770	4,3
Amérique du Nord	18	7	28	100	6 711	50,7
Antilles - Amérique centrale	10	3	9	100	6 920	17,9
Océanie	53	5	14	100	486	2,6
Non renseigné (2)	3	9	70	100	2 243	-1,3
Total	15	3	9	100	302 863	8,8

RERS 2022, DEPP, SIES

- **Champ : France métropolitaine + DROM, Public + Privé.**
- 1. Hors étudiants égyptiens comptabilisés dans « Autres Moyen-Orient ».
- 2. Y compris l'ensemble des étudiants étrangers des formations paramédicales et sociales et établissements dépendant du ministère chargé de l'Agriculture, pour lesquels on ne dispose pas d'information sur l'origine des étudiants étrangers.
- 3. Y compris les formations d'ingénieurs en partenariat.
- 4. Écoles supérieures artistiques et culturelles, écoles supérieures d'architecture, écoles de journalisme et écoles littéraires.

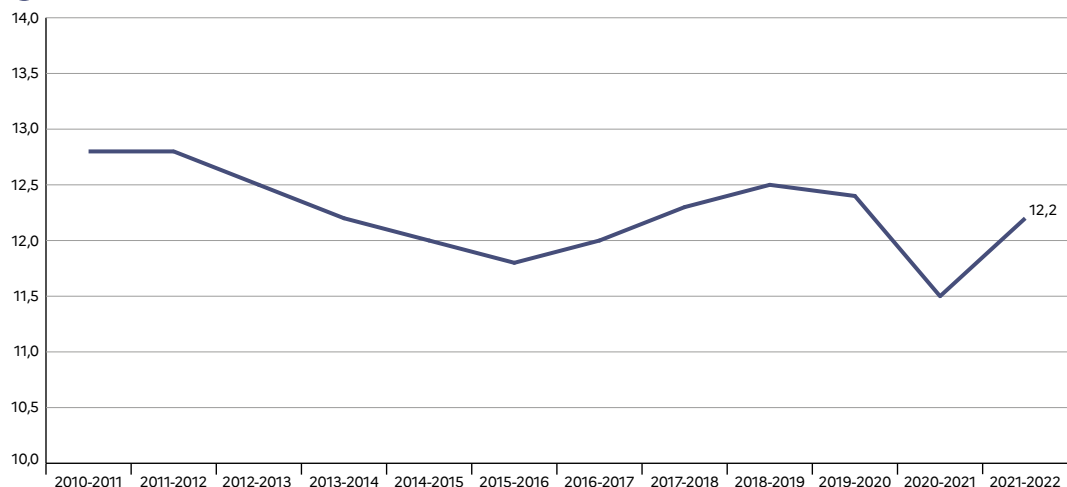
En 2021-2022, près de 202 400 étudiants en **mobilité internationale** sont inscrits dans les **universités** de France métropolitaine et des DROM (2). Après une baisse en 2020-2021, cet effectif est en hausse de 6,6% pour retrouver son niveau d'avant crise sanitaire. La part des étudiants en mobilité internationale dans les universités croît également (12,2% contre 11,5% en 2020-2021 et 12,4% en 2019-2020) (1). La **mobilité diplômante** concerne 91% des étudiants internationaux et 98% de ceux provenant d'Afrique (3).

Plus d'un étudiant international sur deux est africain (55%). Les continents les plus représentés sont ensuite l'Europe (19%) qui passe devant l'Asie (18%) en 2021-2022, suivis par l'Amérique (8%). Les étudiants marocains et algériens sont les plus nombreux (25 100 et 22 500 respectivement) devant les étudiants sénégalais et chinois (respectivement 10 600 et 10 500). Parmi

les étudiants européens, plus de quatre sur cinq sont originaires de l'Union européenne (84%). Les plus représentés sont les étudiants italiens (22% des Européens), suivis des espagnols (13%) et des allemands (12%). Parmi les étudiants internationaux, 43 000 sont originaires d'un État engagé dans le **processus de Bologne**.

Les étudiants internationaux, tous continents confondus, se dirigent principalement vers les disciplines scientifiques hors santé et **DUT** (33%) et les disciplines littéraires (29%), avant celles économiques (18%). Les étudiants africains s'inscrivent davantage en sciences (39%) et les européens et américains en lettres, sciences sociales (respectivement 42% et 48%). Les femmes sont majoritaires (54%) parmi les étudiants venant de tous les continents, excepté de l'Afrique (47% des étudiants en mobilité).

1 Proportion d'étudiants étrangers en mobilité internationale dans les universités, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM.

RERS 2022, DEPR SIES

Précisions

Population concernée – Étudiants inscrits à l'université. Les inscriptions comptabilisées excluent les inscriptions simultanées en licence-CPGE, rendues obligatoires par la loi en 2013. Dans la présente édition, la notion d'étudiants étrangers a été affinée par celle d'étudiants internationaux.

Mobilité d'échange, inscriptions simultanées licence-CPGE, université, CPGE, DUT – Voir «Glossaire».

Pour en savoir plus

- Note d'Information du SIES : 2010.

2 Évolution des effectifs d'étudiants étrangers en mobilité internationale dans les universités (1)

	2010 2011	2011 2012	2012 2013	2013 2014	2014 2015	2015 2016	2016 2017	2017 2018	2018 2019	2019 2020	2020 2021	2021 2022
Effectifs d'étudiants en mobilité internationale	182 011	183 777	180 016	181 040	180 506	183 869	187 642	195 600	202 151	202 140	189 935	202 397
dont étudiants en mobilité diplômante	166 319	166 930	162 262	163 428	162 680	165 817	170 018	176 152	182 256	181 829	178 019	184 604
Variation annuelle (%)		(2) 1,0	-2,0	0,6	-0,3	1,9	2,1	4,2	3,3	0,0	-6,0	6,6

► Champ : France métropolitaine + DROM.

1. Hors inscriptions simultanées licence-CPGE.

2. L'évolution ne tient pas compte des effectifs 2010-2011 des étudiants de l'institut national polytechnique de Lorraine qui ne faisait pas partie du champ « Universités » avant la formation de l'université de Lorraine.

RERS 2022, DEPP, SIES

3 Répartition des étudiants étrangers en mobilité internationale dans les universités par origine et par discipline en 2021-2022

	Droit	Sciences éco., AES	Lettres, sciences sociales	Sciences et Staps	Médecine, odontologie, pharmacie	DUT ou BUT	Total	Répartition par nationalité (%)	Part des femmes (%)	Part des diplômants (%)
Europe	5 471	4 909	16 065	7 783	3 763	346	38 337	18,9	67,4	74,1
Union européenne	4 758	3 899	13 577	6 423	3 422	228	32 307	16,0	66,6	72,2
dont : Italie	895	1012	3 958	1 690	716	47	8 318	4,1	67,4	72,5
Espagne	518	583	2 039	1 238	409	48	4 835	2,4	64,5	70,5
Allemagne	940	659	1 928	627	230	57	4 441	2,2	69,0	55,9
Grèce	437	111	757	981	136	5	2 427	1,2	57,2	90,9
Roumanie	408	213	478	235	728	12	2 074	1,0	74,8	89,6
Belgique	226	193	775	294	542	19	2 049	1,0	59,5	83,6
Luxembourg	292	231	299	140	205	2	1 169	0,6	59,2	96,7
Pologne	122	121	460	176	76	3	958	0,5	76,6	65,0
Portugal	111	146	304	206	112	10	889	0,4	65,5	86,5
Ukraine	88	108	301	239	34	1	771	0,4	73,2	89,9
Europe hors UE	713	1 010	2 488	1 360	341	118	6 030	3,0	71,4	84,1
dont : Russie	234	425	1 125	491	59	8	2 342	1,2	76,9	81,8
Royaume-Uni	207	91	944	166	36	1	1 445	0,7	66,1	44,2
Afrique	11 338	21 555	22 907	43 012	9 953	1 999	110 764	54,7	47,0	98,0
dont : Maroc	1 390	6 142	2 795	12 071	2 208	447	25 053	12,4	50,0	96,9
Algérie	521	2 735	5 792	10 797	2 531	91	22 467	11,1	54,8	99,4
Sénégal	1 254	1 603	3 560	3 402	263	536	10 618	5,2	37,5	99,3
Tunisie	563	978	1 379	2 891	1 885	66	7 762	3,8	61,1	96,8
Côte d'Ivoire	1 337	1 498	1 154	1 324	216	52	5 581	2,8	42,3	98,3
Bénin	623	831	754	921	327	47	3 503	1,7	39,5	99,0
Congo	653	598	573	1 181	266	190	3 461	1,7	41,1	99,3
Gabon	585	546	1 070	990	79	130	3 400	1,7	53,3	99,6
Cameroun	351	736	452	1 277	517	59	3 392	1,7	44,9	93,6
Togo	675	645	574	828	158	12	2 892	1,4	38,4	99,2
Madagascar	295	843	494	784	203	105	2 724	1,3	59,2	96,3
Guinée	367	654	364	1 100	187	17	2 689	1,3	23,5	99,1
Tchad	433	443	603	752	53	22	2 306	1,1	13,0	99,2
Asie	2 604	6 847	11 616	13 064	2 041	556	36 728	18,1	57,3	90,3
dont : Chine	187	2 322	4 189	3 498	59	226	10 481	5,2	61,6	91,0
Liban	627	795	880	3 175	929	26	6 432	3,2	54,6	96,9
Viet Nam	60	1 534	612	1 059	125	61	3 451	1,7	64,1	88,7
Turquie	394	239	1 038	487	37	5	2 200	1,1	62,0	88,3
Iran	109	129	749	692	58	9	1 746	0,9	57,9	97,2
Syrie	90	94	561	354	176	8	1 283	0,6	46,3	99,2
Inde	22	140	224	876	19	2	1 283	0,6	43,2	88,5
Arménie	314	550	93	125	14	1	1 097	0,5	74,8	28,4
Corée du Sud	61	96	741	142	14	2	1 056	0,5	73,8	89,9
Amérique	1 987	2 332	7 922	3 595	486	105	16 427	8,1	59,2	87,3
dont : Brésil	503	276	1 247	639	73	9	2 747	1,4	64,1	85,7
Colombie	226	338	1 457	578	30	16	2 645	1,3	58,9	93,6
Haïti	446	561	795	354	84	11	2 251	1,1	44,7	99,1
États-Unis	228	295	1 330	331	36	9	2 229	1,1	68,8	61,3
Mexique	146	327	767	520	41	17	1 818	0,9	59,5	87,1
Canada	139	104	306	162	76	3	790	0,4	63,9	75,1
Océanie	12	18	65	26	3	0	124	0,1	65,3	91,9
Apatrides ou non déclarés	1	0	13	3	0	0	17	0,0	47,1	100,0
Ensemble	21 413	35 661	58 588	67 483	16 246	3 006	202 397	100,0	53,7	91,2
Proportion d'étudiants en mobilité internationale	9,9	18,3	11,1	17,4	7,5	2,6	12,2			

► Champ : France métropolitaine + DROM.

RERS 2022, DEPP, SIES

Pour la session 2021 de **Parcoursup**, 619 000 candidats de terminale scolarisés en France ont confirmé au moins un vœu au cours de la phase principale, soit 28 000 candidats de moins qu'en 2020. Ces candidats ont formulé en moyenne 12,8 vœux, contre 10,1 pour 2020 (1). L'enrichissement de l'offre de formation a continué en 2021 (+ 500 par rapport à 2020) et les DUT (bac +2) ont été remplacés par les BUT (Bachelors universitaires de technologie, formation bac +3). Les candidats de terminale générale ont confirmé en moyenne 14,6 vœux et la licence compose 42,6% de leur liste de vœux (2). Ceux de terminales technologiques font en moyenne 12,1 vœux et leur liste de vœux est à 49,4% composée de BTS. Les élèves de terminales professionnelles font moins de vœux (7,7), et les trois quarts sont des vœux en BTS.

Toutes séries confondues, 597 000 candidats ont obtenu le baccalauréat en 2021 et 94,2% d'entre eux ont reçu au moins une proposition. Pour les bacheliers de la série générale, cette part atteint 97,6%, contre 92,5% pour la série technologique et 84,6% pour la série professionnelle (3). La licence reste la formation la plus choisie avec 40,9% des propositions acceptées par les candidats dont 2,9% des L.AS (4), suivie par les BTS (21,8%) et les BUT (9,9%). Par contre, les BTS représentent plus de sept formations sur dix acceptées par les bacheliers professionnels et un peu plus de quatre sur dix par les bacheliers technologiques. Les formations en apprentissage représentent 2,7% des propositions acceptées (+0,5 point par rapport à 2020).

Précisions

La campagne 2021 s'est déroulée du 22 janvier au 16 septembre. Les propositions de la phase principale et de l'apprentissage ont été faites à partir du 2 juin. La phase complémentaire a débuté le 23 juin.

Champ – Ensemble des candidats ayant validé au moins un vœu au cours de la phase principale, et inscrits en terminale en France (y compris DROM, COM et le Cned).

Parcoursup, PASS, L.AS, BTS, BUT – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- *Notes Flash du SIES* : 21.22 ; 21.06.

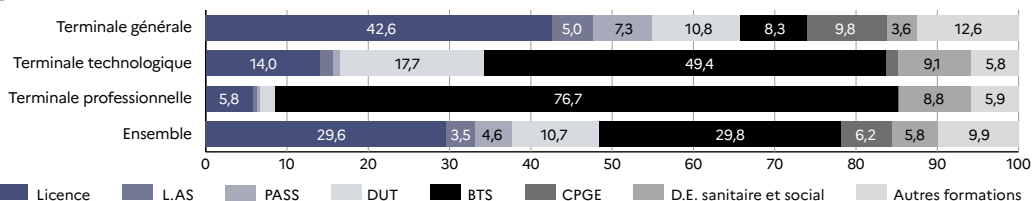
1 Nombre de candidats et de vœux, selon la classe de terminale, session 2021

	Terminale générale	Terminale technologique	Terminale professionnelle	Ensemble
Nombre moyen de vœux	14,6	12,1	7,7	12,8
Nombre de candidats ayant confirmé un vœu	370 440	135 298	113 426	619 164

► Champ : ensemble des candidats effectifs de terminale en France (y c. Cned), hors vœux en apprentissage.

RERS 2022, DEPP, SIES

2 Choix de filières de formation des candidats, selon la classe de terminale, session 2021, en %

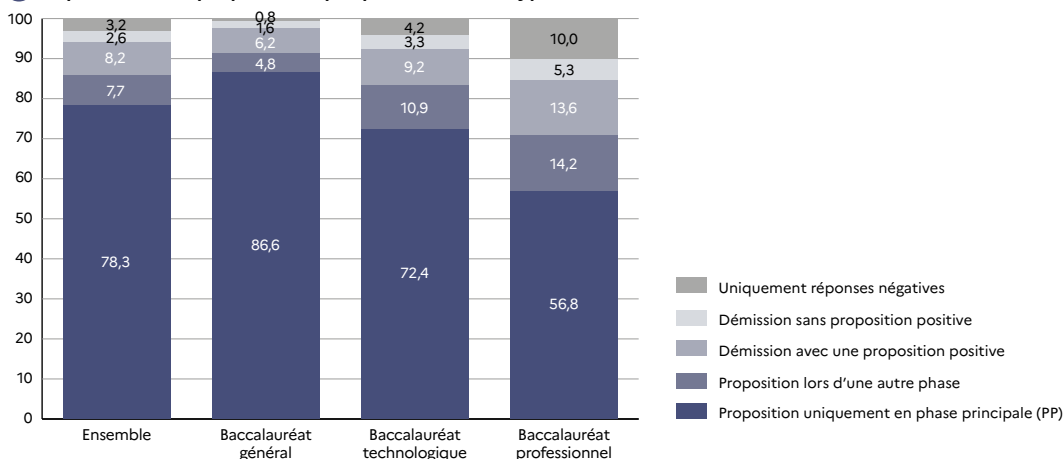


► Champ : ensemble des candidats effectifs de terminale en France (y c. Cned), hors vœux en apprentissage.

RERS 2022, DEPP, SIES

Lecture : en moyenne, les listes de vœux se composent à 43% de candidatures en licence.

3 Répartition des propositions par phase, selon le type de baccalauréat, session 2021, en %

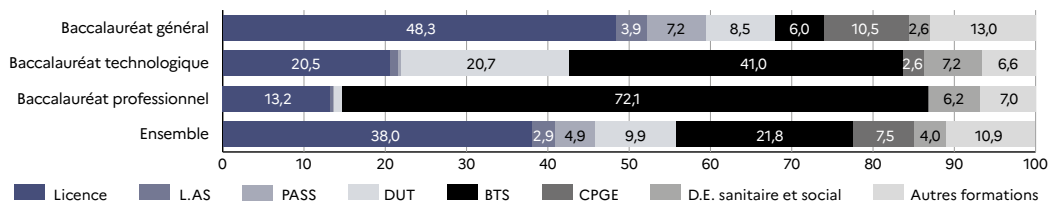


► Champ : candidats effectifs inscrits dans « Parcoursup » et diplômés du baccalauréat à la session 2021.

RERS 2022, DEPP, SIES

Lecture : 78,3% des lycéens diplômés du baccalauréat 2020 ont reçu une proposition uniquement en phase principale.

4 Répartition des propositions acceptées par filière de formation, session 2021, en %



► Champ : candidats effectifs inscrits dans « Parcoursup » et diplômés du baccalauréat à la session 2021.

RERS 2022, DEPP, SIES

Lecture : 38% des formations acceptées sont des licences.

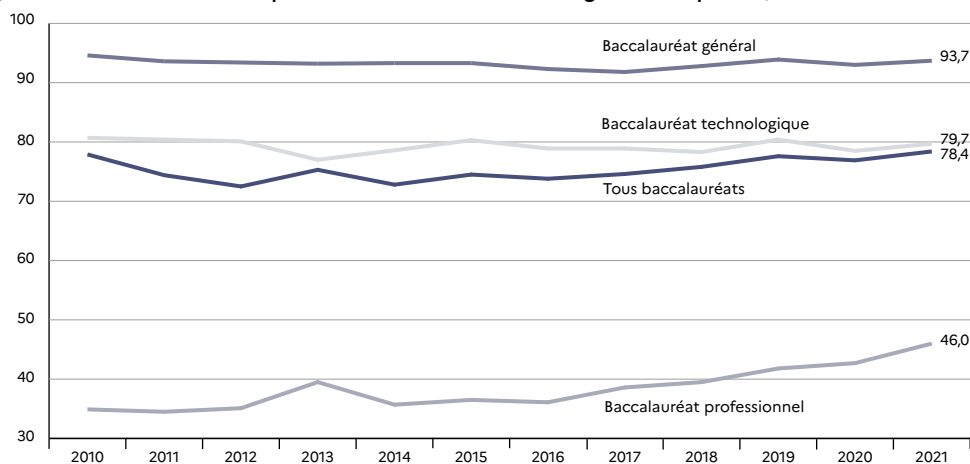
En 2021, hors inscriptions simultanées licence-CPGE, 540 400 néo-bacheliers poursuivent leurs études dans l'enseignement supérieur (2). Le taux de poursuite est de 78,4%, ce taux étant plus élevé parmi les femmes (80,8%, contre 75,9%), avec des différences très marquées à l'université : 10,4 points de plus pour les femmes; et dans les STS : 6,5 points de plus pour les hommes. Ces taux augmentent en 2021, après le léger recul enregistré l'année précédente dû au grand nombre de reçus à la session 2020 du baccalauréat.

Dans le détail par série, les bacheliers généraux poursuivent plus souvent que les autres bacheliers à l'université (59,6%) et dans les CPGE (9,8%), mais plus faiblement en STS (9,1%). Ils sont également très nombreux dans les autres formations, parmi lesquelles les écoles d'ingénieurs et les écoles de commerce.

Les bacheliers technologiques sont plus présents dans les DUT (14,4%). Plus particulièrement, les bacheliers STI2D poursuivent fortement en DUT (27,1%), majoritairement dans les DUT production (19,0%), tandis que les bacheliers STMG poursuivent plus dans les DUT services (13,9%). Les bacheliers ST2S ont un fort taux de poursuite dans les autres formations (25,5%) qui comprennent notamment les formations paramédicales et sociales.

Les bacheliers professionnels sont très nombreux à poursuivre en BTS (38,3%) avec une part de l'apprentissage en forte progression depuis deux ans (+5,4 points entre 2019 et 2021).

1 Évolution des taux d'inscription des bacheliers dans l'enseignement supérieur, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM.

RERS 2022, DEPP, SIES

Précisions

Population concernée – Bacheliers s'inscrivant dans un établissement de l'enseignement supérieur en France l'année d'obtention du baccalauréat.

Taux d'inscription ou taux de poursuite – Les taux se rapportent à des inscriptions de nouveaux bacheliers dans le supérieur (et non aux individus). Ces taux sont calculés hors inscriptions simultanées université-CPGE pour neutraliser l'effet de la loi 2013.

Source

Systèmes d'information des ministères chargés de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de l'Agriculture. Traitement SIES-MESR.

2 Évolution des taux d'inscription dans l'enseignement supérieur

		2010	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Femmes 2021	Hommes 2021
Ensemble tous bac	Inscriptions des nouveaux bacheliers dans le supérieur	414 089	467 431	480 155	513 230	518 620	555 995	540 426	286 378	254 048
	Ensemble supérieur	77,9	73,8	74,6	75,8	77,6	76,9	78,4	80,8	79,9
	Université	40,6	40,0	39,6	40,4	40,5	39,2	39,4	44,4	34,0
	<i>dont préparation DUT (3)</i>	8,2	7,4	7,4	7,5	7,5	7,1	7,0	5,2	8,8
	CPGE	7,0	6,4	6,6	6,1	6,1	5,6	5,7	4,7	6,8
	STS	22,6	20,2	21,2	21,1	21,6	22,4	22,8	19,6	26,1
	<i>dont voie scolaire</i>	19,3	17,0	17,6	17,3	17,5	16,5	15,0	13,6	16,4
	Autres formations	7,8	7,2	7,2	8,1	9,4	9,7	10,6	12,0	9,1
	Ensemble supérieur	94,6	92,3	91,8	92,8	93,9	93,0	93,7	93,6	93,8
	Bac général	60,4	61,0	60,5	61,2	61,4	59,7	59,6	62,8	55,4
<i>dont : disciplines scientifiques (y compris Staps)</i>	9,2	11,7	11,4	12,1	12,2	13,4	13,7	10,5	17,9	
<i>préparation DUT (3)</i>	10,6	9,6	9,4	9,2	9,1	8,6	7,4	5,2	10,4	
CPGE	12,6	11,7	11,8	10,8	10,7	9,8	9,9	7,6	12,9	
<i>dont CPGE sciences</i>	7,4	7,0	7,1	6,6	6,6	6,1	6,2	3,7	9,6	
STS	9,6	8,2	8,4	8,2	8,3	9,6	9,1	8,6	9,8	
<i>dont voie scolaire</i>	8,7	7,3	7,4	7,1	7,0	7,2	5,8	5,7	6,1	
Autres formations	12,0	11,5	11,2	12,6	13,5	13,8	15,1	14,6	15,7	
<i>dont : écoles d'ingénieurs non universitaires (2)</i>	2,4	2,8	2,9	3,0	3,1	3,2	3,2	1,7	5,3	
<i>écoles de commerce, gestion, vente, comptabilité</i>	2,7	2,9	3,0	3,3	3,7	3,3	3,4	3,0	3,8	
Bac techno- logique, dont :	Ensemble supérieur	80,7	78,9	78,9	78,3	80,4	78,5	79,7	79,0	80,4
Université	28,3	31,4	30,2	30,9	30,5	29,0	29,8	29,9	29,7	
<i>dont préparation DUT (3)</i>	9,8	11,5	11,4	12,2	12,1	11,6	14,4	11,0	17,8	
CPGE	1,4	1,9	1,9	1,9	1,9	1,8	1,8	1,3	2,4	
STS	46,0	40,8	41,4	40,0	40,5	39,8	39,5	36,2	42,7	
<i>dont voie scolaire</i>	42,5	36,7	36,8	35,1	34,8	31,7	27,9	26,2	29,5	
Autres formations	5,1	4,8	5,3	5,5	7,6	7,9	8,6	11,7	5,6	
Bac STI2D (ex-STI)	Ensemble supérieur	88,7	82,9	79,8	79,2	78,4	75,8	75,9	84,3	75,1
Université	25,9	35,3	34,1	34,6	33,5	32,6	35,9	36,1	35,9	
<i>dont : préparation DUT (3)</i>	17,5	21,9	21,5	22,1	21,9	21,7	27,1	20,2	27,7	
<i>DUT production</i>	14,4	16,7	16,2	16,4	16,0	15,9	19,0	14,0	19,5	
CPGE	2,8	4,0	3,7	3,9	3,7	3,6	4,0	4,4	3,9	
STS voie scolaire (1)	56,3	38,6	37,2	35,3	35,3	33,7	29,8	26,1	30,1	
<i>dont STS production (1)</i>	50,3	33,7	31,8	29,7	28,8	27,7	23,1	17,8	23,5	
Autres formations	3,7	5,1	4,8	5,3	5,9	5,9	6,2	17,7	5,2	
Bac STMG (ex-STG)	Ensemble supérieur	82,5	80,4	80,2	77,6	75,4	68,9	65,0	68,3	61,3
Université	32,0	32,6	30,8	31,2	30,3	29,1	29,2	32,1	26,0	
<i>dont : préparation DUT (3)</i>	9,4	11,1	11,2	12,0	11,9	10,9	14,2	15,0	13,2	
<i>DUT services</i>	9,3	11,0	11,1	11,9	11,7	10,8	13,9	14,9	12,8	
CPGE	1,3	1,7	1,7	1,7	1,6	1,5	1,5	1,5	1,5	
STS voie scolaire (1)	44,9	42,5	44,0	40,9	39,2	34,2	29,1	29,4	28,7	
<i>dont STS services (1)</i>	43,8	40,3	41,0	38,8	38,0	33,1	28,6	29,1	28,1	
Autres formations	4,3	3,6	3,7	3,8	4,3	4,1	5,2	5,2	5,1	
Bac ST2S	Ensemble supérieur	45,3	51,7	53,0	55,8	68,4	66,7	67,9	68,7	63,0
Université	23,8	28,3	28,5	30,0	30,7	27,7	29,2	28,2	35,3	
<i>dont préparation DUT (3)</i>	1,1	1,7	1,8	2,0	2,2	2,3	3,1	3,1	3,1	
CPGE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
STS : voie scolaire (1)	11,2	13,7	13,9	14,7	16,6	14,9	13,2	13,7	10,2	
<i>STS services (1)</i>	11,1	13,3	13,5	14,0	15,8	14,2	11,4	12,0	8,0	
Autres formations	10,3	9,7	10,6	11,0	21,2	24,1	25,5	26,7	17,4	
Bac professionnel	Ensemble supérieur	34,9	36,1	38,6	39,5	41,8	42,7	46,0	47,1	45,2
Université	7,7	7,9	6,8	5,8	5,7	5,7	5,0	6,9	3,6	
<i>dont préparation DUT (3)</i>	0,8	0,5	0,4	0,4	0,4	0,4	0,3	0,3	0,4	
CPGE	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	
STS	26,6	27,5	30,8	32,6	33,9	34,4	38,3	35,2	40,5	
<i>dont : voie scolaire</i>	18,3	20,7	23,0	24,2	25,1	23,4	24,0	24,3	23,9	
<i>apprentissage</i>	8,3	6,8	7,8	8,4	8,8	11,1	14,2	10,9	16,7	
Autres formations	0,6	0,7	1,0	0,9	2,1	2,6	2,7	5,0	1,0	

► Champ : France métropolitaine + DROM.

RERS 2022, DEPP, SIES

1. La source utilisée pour recenser les apprentis (SIFA) ne distingue pas le détail des séries du bac et ne permet donc pas d'inclure les taux d'inscriptions en STS en apprentissage à ce niveau de détail.

2. Formations d'ingénieurs ou cycle préparatoire intégré.

3. À partir de la rentrée 2021, le BUT remplace le DUT.

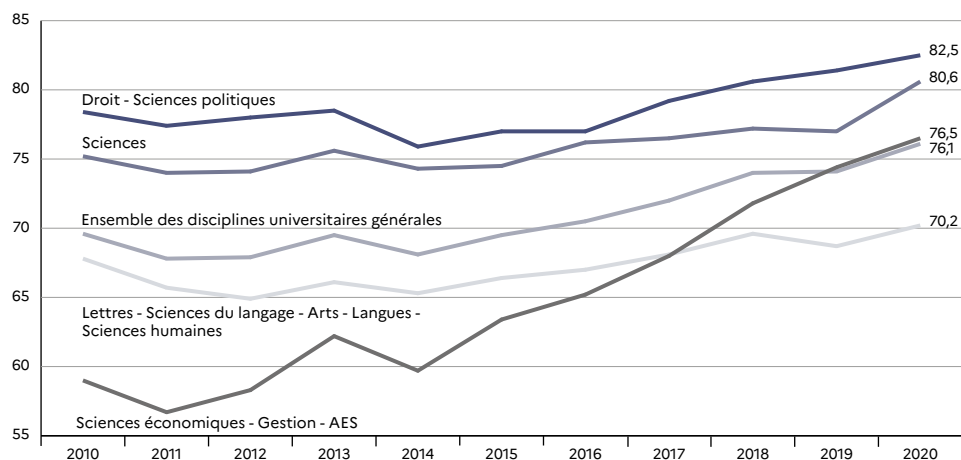
Note : les étudiants dont l'académie du bac n'est pas connue se sont vus attribuer une académie au prorata des effectifs académiques constatés et sont donc inclus dans ce tableau.

À la rentrée 2020, les **bacheliers généraux, technologiques et professionnels** représentent respectivement 64,8%, 18,9% et 10,7% des entrants en première année de l'enseignement supérieur (2). Les bénéficiaires d'une dispense du baccalauréat représentent 5,6% des entrants. La part de bacheliers généraux est particulièrement élevée parmi les entrants en santé (93,0%), en CPGE (92,2%) et dans les formations d'ingénieurs, universitaires ou non (96,4% et 91,7%). Les bacheliers technologiques sont surreprésentés dans les filières courtes DUT (33,6%) et STS (37,3%).

En dix ans, la part des bacheliers généraux dans les formations universitaires a globalement augmenté, jusqu'à atteindre 76,1% en 2020. Cette augmentation a été particulièrement forte en sciences économiques (+17,5 points) et en sciences (+5,4 points) (1).

Plus de deux entrants sur trois en 2020-2021 poursuivent dans la même filière l'année suivante (3). Plus d'un entrant sur dix se réoriente vers une autre filière, tandis que près de deux étudiants sur dix interrompent vraisemblablement leurs études en France de manière provisoire ou définitive (une faible part pouvant poursuivre à l'étranger ou dans les filières non étudiées, voir « Précisions »). Ces taux varient beaucoup par filière : les étudiants des écoles de commerce et d'ingénieurs poursuivent en majorité (plus de 85% pour ces deux formations) tandis que les étudiants des formations universitaires générales ont des taux de non-réinscriptions plus élevés (entre 18,4% et 30,9%)

1 Part des bacheliers généraux dans les grandes filières universitaires entre 2010 et 2020, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM.

RERS 2022, DEPP, SIES

Précisions

Population concernée – Étudiants s'inscrivant pour la première fois en première année dans le champ considéré (représentant 90% des effectifs du supérieur) : universités, écoles d'ingénieurs, écoles de commerce, STS, CPGE, facultés privées, grands établissements, écoles d'arts et autres écoles. Les écoles du ministère chargé de la Santé ne sont pas prises en compte. Les inscriptions simultanées en licence et CPGE sont déduites des effectifs.

Inscriptions simultanées en licence et en CPGE, université, école d'ingénieurs, de commerce – Voir « Glossaire ».

Source

SIES-MESR, Système d'information SISE et DEPP, Système d'information Scolarité, traitement SIES-MESR.

2 Répartition des entrants de 2020-2021 en première année d'enseignement supérieur selon la filière et la série de baccalauréat, en %

Filière	Baccalauréat général				Baccalauréat technologique				Bac pro	Total bacheliers	Dispensés sur titre (1)	Total général
	S	ES	L	Total	STMG	STI2D	Autres	Total				
Droit - Sciences politiques	18,7	47,3	16,5	82,5	7,8	0,5	1,4	9,7	2,9	95,1	4,9	100,0
Sciences économiques - Gestion - AES	18,7	56,5	1,3	76,5	10,5	0,7	1,1	12,4	4,9	93,8	6,2	100,0
Lettres - Sc. du langage - Arts - Langues - Sc. humaines et sociales	15,5	25,2	29,5	70,2	7,3	1,9	5,1	14,3	8,7	93,2	6,8	100,0
Sciences	76,1	4,0	0,5	80,6	0,8	2,8	5,2	8,7	1,9	91,2	8,8	100,0
Staps	53,8	26,2	1,7	81,7	5,3	2,6	5,7	13,6	3,2	98,5	1,5	100,0
Ensemble des filières universitaires générales	30,9	29,2	16,0	76,1	6,4	1,7	4,0	12,1	5,5	93,7	6,3	100,0
Santé	90,1	2,2	0,6	93,0	0,2	0,1	3,3	3,7	0,9	97,5	2,5	100,0
Ingénieurs universitaires	95,4	0,9	0,1	96,4	0,0	1,5	0,0	1,5	0,1	98,0	2,0	100,0
DUT	38,3	23,4	1,6	63,3	15,6	13,8	4,1	33,6	1,4	98,3	1,7	100,0
Total université y compris IUT	38,0	25,6	12,1	75,6	7,3	3,6	3,9	14,9	4,3	94,8	5,2	100,0
Facultés privées	30,2	41,9	15,5	87,6	4,2	0,8	3,6	8,6	1,7	97,9	2,1	100,0
CPGE	70,1	14,3	7,8	92,2	2,7	3,0	0,8	6,5	0,3	99,0	1,0	100,0
STS hors agricoles	9,2	9,6	2,4	21,2	19,6	8,9	8,8	37,3	34,3	92,8	7,2	100,0
Écoles d'ingénieurs (prépa. intégrées)	90,8	0,6	0,2	91,7	0,0	3,3	0,7	4,0	0,0	95,7	4,3	100,0
Écoles de commerce	25,0	45,1	6,2	76,3	9,0	1,0	1,1	11,1	2,0	89,3	10,7	100,0
Grands établissements	36,0	31,8	13,0	80,8	2,3	0,6	1,4	4,3	3,1	88,2	11,8	100,0
Écoles d'art	22,1	17,3	22,8	62,2	3,9	4,7	7,9	16,5	5,8	84,4	15,6	100,0
Autres écoles	52,3	14,9	5,1	72,3	2,7	9,4	4,3	16,4	5,9	94,6	5,4	100,0
Total	34,4	21,2	9,2	64,8	9,5	4,7	4,7	18,9	10,7	94,4	5,6	100,0

► Champ : France métropolitaine + DROM.

RERS 2022, DEPP, SIES

1. Regroupent les catégories d'étudiants suivantes : étudiants ayant obtenu une dispense ou une équivalence du baccalauréat (en particulier les étudiants étrangers), étudiants ayant bénéficié d'une validation de leurs acquis.

3 Devenir un an après des entrants de 2020-2021 en première année d'enseignement supérieur, en %

Filière	Poursuite dans la même filière (1)	Réorientation vers une autre filière dans le même type d'établissement (2)	Non-réinscription dans ce type de filière (3)	Total
Droit - Sciences politiques	67,2	14,4	18,4	100,0
Sciences économiques - Gestion (hors AES)	65,5	14,5	19,9	100,0
AES	57,9	16,2	25,9	100,0
Lettres - Sciences du langage - Arts	55,1	14,0	30,9	100,0
Langues	57,4	14,6	28,0	100,0
Sciences humaines et sociales	62,2	12,6	25,2	100,0
Sciences fondamentales et applications	58,2	22,7	19,0	100,0
Sciences de la vie, de la santé, de la Terre et de l'Univers	56,4	23,9	19,7	100,0
Staps	67,2	9,5	23,2	100,0
Ensemble des filières universitaires générales	61,6	15,3	23,1	100,0
Santé	33,5	44,3	22,3	100,0
Ingénieurs universitaires	82,9	14,3	2,9	100,0
DUT	81,0	8,6	10,5	100,0
Total université y compris IUT	62,4	16,8	20,8	100,0
Formations universitaires privées	82,0	7,6	10,4	100,0
CPGE	79,6	14,8	5,5	100,0
STS hors agricoles	68,9	1,9	29,2	100,0
Ingénieurs hors universitaires	86,7	7,5	5,8	100,0
Écoles de commerce	88,2	2,0	9,8	100,0
Grands établissements	82,0	6,8	11,1	100,0
Écoles d'art	74,4	3,6	22,1	100,0
Autres écoles	83,5	4,7	11,8	100,0
Total	67,4	12,0	20,5	100,0

► Champ : France métropolitaine + DROM.

RERS 2022, DEPP, SIES

1. Taux de poursuite dans la filière : proportion d'entrants de 2020-2021 inscrits dans la même filière l'année suivante, en 2021-2022. Il peut s'agir soit d'un passage en deuxième année, soit d'un redoublement en première année.

2. Taux de réorientation vers une autre filière : proportion d'entrants de 2020-2021 inscrits l'année suivante, en 2021-2022, dans le même type d'établissement, mais dans une filière différente de celle choisie initialement.

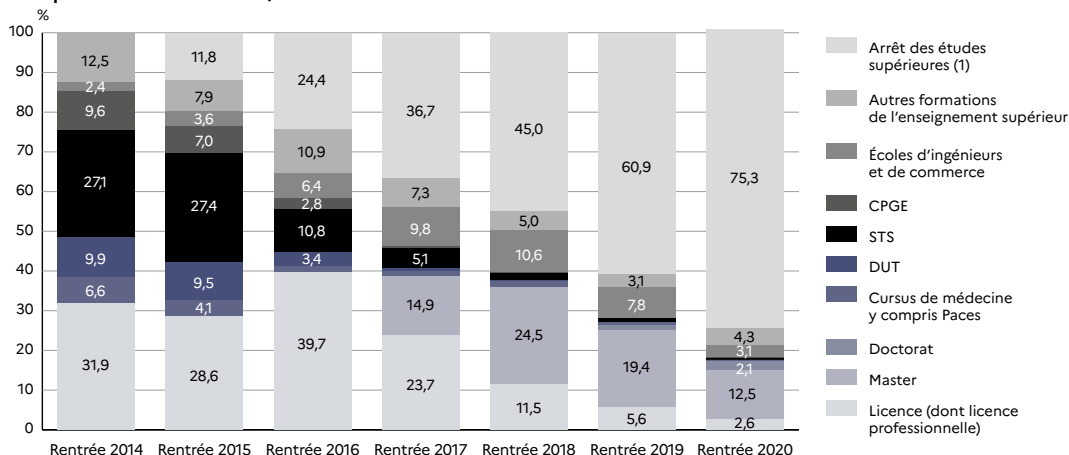
3. Taux de sortie : proportion d'entrants de 2020-2021 non réinscrits l'année suivante dans l'enseignement supérieur (plus exactement le champ étudié).

En mars 2021, près de sept ans après avoir obtenu leur baccalauréat, 25% des bacheliers 2014 qui s'étaient inscrits dans l'enseignement supérieur à la rentrée 2014 poursuivent des études (1). Ils sont inscrits le plus souvent dans des filières longues : 2% des bacheliers 2014 sont en doctorat et 16% dans des formations de niveau bac +5. Les formations « courtes » n'accueillent presque plus d'étudiants (0,4%).

À la rentrée 2020, plus de quatre bacheliers 2014 sur cinq (81%) ayant poursuivi des études ont obtenu au moins un diplôme de l'enseignement supérieur (2). Le plus haut diplôme obtenu est une licence générale pour un peu plus de deux diplômés sur dix, un BTS pour un peu moins de deux diplômés sur dix et plus d'un tiers sont titulaires d'un diplôme de niveau bac +5.

Parmi les bacheliers 2014 qui s'étaient inscrits en licence l'année de leur baccalauréat, 77% ont obtenu un diplôme d'enseignement supérieur (3). Pour un tiers d'entre eux, la licence constitue le plus haut diplôme obtenu et pour un peu plus d'un étudiant sur trois, le plus haut diplôme obtenu est de niveau bac +5. La satisfaction des étudiants vis-à-vis du contenu de leur formation au 1^{er} mars 2021 (86%) reste stable par rapport aux trois années précédentes (4). Les étudiants en école d'ingénieurs sont plus satisfaits que ceux en école de commerce, tant sur le contenu des études (respectivement 88% et 80%) que sur le suivi et l'encadrement de la formation (respectivement 80% et 71%).

1 Situation à la rentrée 2020 des bacheliers 2014 entrés dans l'enseignement supérieur après leur baccalauréat, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM hors Mayotte.

1. Sont compris dans cette modalité les arrêts des études, les formations de l'enseignement secondaire et les classes de remise à niveau en vue d'intégrer une formation de l'enseignement supérieur.

Lecture : à la rentrée 2020, 12,5% des bacheliers 2014 entrés dans l'enseignement supérieur après leur baccalauréat sont en master.

RERS 2022, DEPP, SIES

Précisions

Le panel des bacheliers 2014 a pour objectif de suivre le parcours dans l'enseignement supérieur des bacheliers de la session 2014. L'étude s'appuie sur les sept premières interrogations de ce panel 2014 mis en place par le ministère chargé de l'Éducation nationale et le ministère chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Un échantillon de 18 200 jeunes bacheliers issus du panel des élèves entrés en sixième en 2007 ainsi que 5 000 jeunes tirés au sort dans les fichiers du baccalauréat sur la base des critères de formation et d'âge (bacheliers ayant 19 ans et plus) ont

été sélectionnés, pour être représentatifs de cette cohorte de bacheliers. La septième interrogation a eu lieu à partir du mois de mars 2021 et le taux de réponse global a été de 82%. La non-réponse a été corrigée sur la base des variables suivantes : série du baccalauréat, âge, sexe, bénéfice d'une bourse, ordre des vœux dans APB, retard au baccalauréat, mention au baccalauréat, taille de l'agglomération de résidence de l'étudiant et origine sociale.

Pour en savoir plus

- Note d'Information du SIES : 22.02.

2 Situation à la rentrée 2020 des bacheliers 2014 entrés dans l'enseignement supérieur en 2014, en %

	À la rentrée 2020				
	Ensemble		Inscrits dans une formation de l'enseignement supérieur à la rentrée 2020		Sortants de l'enseignement supérieur
Non-diplômés	19		4		15
Diplômés	81	% diplômés	21	% diplômés	61
<i>dont</i> : BTS	14	17	1	7	12
DUT	2	3	1	3	2
Plus haut diplôme	17	21	9	42	9
<i>licence</i>	8	10	1	6	7
<i>licence professionnelle</i>	28	34	6	29	22
<i>master et niveaux équivalents (1)</i>	12	15	3	13	9
<i>autres diplômes du supérieur</i>	100	100	25	100	75
Ensemble	100		100		100

► Champ : France métropolitaine + DROM hors Mayotte.

Lecture : 81 % des bacheliers 2014 sont diplômés à la rentrée 2020. Parmi les diplômés, 21 % des étudiants ont obtenu une licence générale.

1. Les «niveaux équivalents» regroupent les diplômes d'école de commerce ou d'ingénieurs de niveau bac + 5.

RERS 2022, DEPP, SIES

3 Situation à la rentrée 2020 des bacheliers 2014 inscrits en licence en 2014, en %

	Inscrits en licence à la rentrée 2014				
	Ensemble		Inscrits dans une formation de l'enseignement supérieur à la rentrée 2020		Sortants de l'enseignement supérieur
Non-diplômés	23		4		19
Diplômés	77	% diplômés	27	% diplômés	50
<i>dont</i> : BTS	7	9	2	6	6
DUT	1	2	1	2	1
Plus haut diplôme	25	33	14	50	12
<i>licence</i>	5	6	1	5	3
<i>licence professionnelle</i>	28	36	7	27	21
<i>master et niveaux équivalents (1)</i>	11	14	3	10	8
<i>autres diplômes du supérieur</i>	100	100	31	100	69
Ensemble	100		100		100

► Champ : France métropolitaine + DROM hors Mayotte.

Lecture : 77 % des bacheliers 2014 inscrits en licence en 2014 sont diplômés en 2020.

1. Les «niveaux équivalents» regroupent les diplômes d'école de commerce ou d'ingénieurs de niveau bac + 5.

RERS 2022, DEPP, SIES

4 Satisfaction des étudiants au 1^{er} mars 2021 selon la formation suivie, en %

Très ou assez satisfait	Licence	Licence professionnelle	Master 1 et 2	Doctorat	Cursus de médecine y c. Paces
Sur le contenu des études	89	74	83	94	86
Sur le suivi et l'encadrement de la formation	63	59	68	81	41
Sur les évaluations	66	67	71	81	44
De l'adéquation du contenu de la formation à sa description	86	80	80	93	80

(suite)	BTS et DUT	École d'ingénieurs	École de commerce	Autres formations de l'enseignement supérieur	Ensemble au 1 ^{er} mars 2020
Sur le contenu des études	84	88	80	87	86
Sur le suivi et l'encadrement de la formation	65	80	71	73	70
Sur les évaluations	68	78	80	75	73
De l'adéquation du contenu de la formation à sa description	81	85	83	86	84

► Champ : France métropolitaine + DROM hors Mayotte.

Lecture : au 1^{er} mars 2021, 86 % des étudiants sont assez ou très satisfaits du contenu de leurs études.

RERS 2022, DEPP, SIES

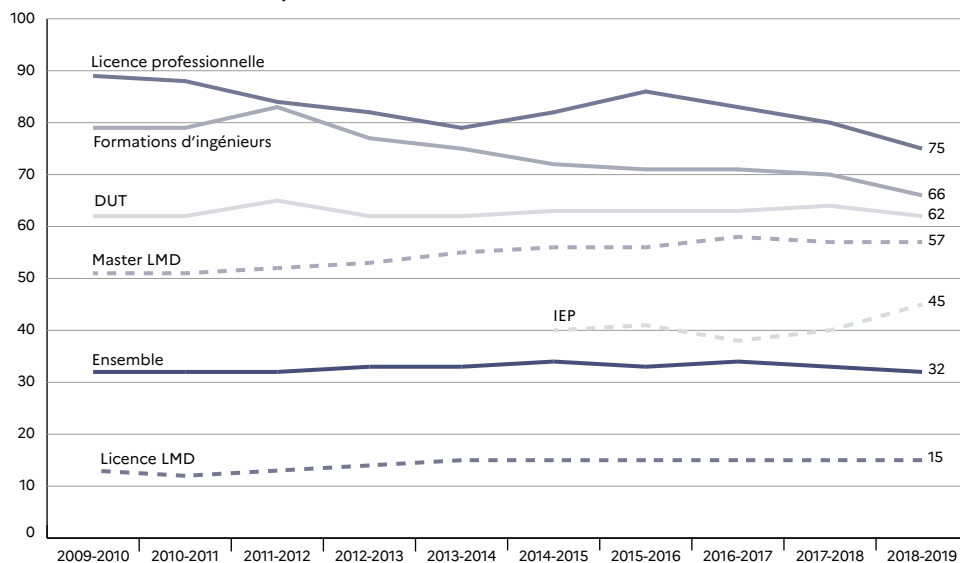
Un étudiant sur trois du champ de l'enquête a effectué un stage en 2018-2019, part quasiment stable depuis 2009-2010 (1). La plus forte croissance concerne les étudiants en master, qui passent de 51% à 57% de stagiaires en dix ans. Les cycles d'ingénieur (66% en 2018-2019) et les licences professionnelles (75%) ont les plus forts taux de stagiaires depuis 2009. Cependant, ces parts sont celles qui ont le plus fortement diminué (entre -13 et -14 points) sur cette période, parmi l'ensemble des cursus.

Le taux de stagiaires est d'autant plus élevé que l'on avance dans la formation. Ainsi, 89% des étudiants de deuxième année à la préparation au **diplôme universitaire de technologie** (DUT) suivent un stage contre 43% des premières années (2). Les deuxième

et troisième années du cycle ingénieur ont des taux de stagiaires assez élevés (84% et 83%) comparé à la première année (45%).

Par ailleurs, la part du nombre d'étudiants ayant effectué un stage supérieur à deux mois augmente avec l'année de formation, tout comme la part des stages gratifiés (3). Les taux de stagiaires selon ces deux critères sont parmi les plus élevés dans les formations d'ingénieurs : pour 78% d'entre eux, leur stage a duré plus de deux mois et pour 60% d'entre eux, leur rémunération a dépassé 600 euros. Les étudiants dans ces cursus sont également ceux qui effectuent le plus leur stage hors de la région d'étude : 46% hors de la région et 24% à l'étranger.

1 Évolution de la proportion d'étudiants ayant effectué un stage entre les années universitaires 2009-2010 et 2018-2019 selon le cursus, en %



RERS 2022, DEPP, SIES

Précisions

Population concernée – Étudiants en formation initiale, inscrits au 15 janvier 2019 en université (y compris les deux CUFR et les universités de Dauphine et de Lorraine), dans les écoles d'ingénieurs internes ou rattachées aux universités, dans les universités de technologie ou à l'IEP de Paris. Le champ comprend les étudiants inscrits en préparation au DUT, en licences et masters LMD (masters enseignement compris), en formations d'ingénieurs ou dans un IEP.

Il exclut ceux inscrits en études de médecine et préparant un diplôme d'université ou un doctorat.

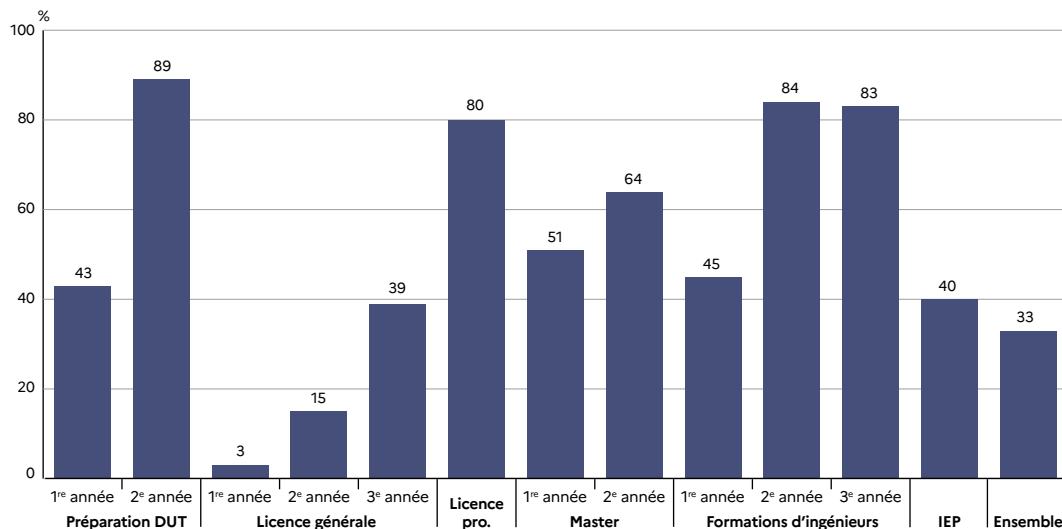
Université – Voir « Glossaire ».

Pour en savoir plus

- Note d'Information du SIES : 14.02.

- Note Flash du SIES : 1918.

2 Proportion d'étudiants ayant fait un stage selon le cursus en 2018-2019, en %



► Champ : France métropolitaine + DROM.

RERS 2022, DEPP, SIES

3 Indicateurs sur les stages effectués selon le cursus des étudiants en 2018-2019, en %

		Stagiaires	Stages ≥ 2 mois	Lieux de stages			Stages gratifiés	Gratification supérieure à 603,75 €
				Région d'études	Autre région française	À l'étranger		
Préparation DUT	1 ^{re} année	43	5	78	18	4	9	14
	2 ^e année	89	74	74	17	9	58	11
	Ensemble	64	48	75	18	7	40	11
Licence générale	1 ^{re} année	3	14	86	11	3	11	18
	2 ^e année	15	20	84	12	5	10	17
	3 ^e année	39	33	79	13	8	21	20
Ensemble	15	28	81	12	7	17	20	
Licence pro.	Ensemble	80	87	63	27	10	84	15
Master	1 ^{re} année	51	49	76	16	8	36	32
	2 ^e année	64	81	66	24	11	71	41
	Ensemble	57	66	71	20	10	54	38
Formations d'ingénieurs	1 ^{re} année	45	25	35	43	22	33	43
	2 ^e année	84	89	28	37	35	69	50
	3 ^e année	83	97	30	56	14	96	71
Ensemble	70	78	30	46	24	73	60	
IEP	Ensemble	40	62	42	28	30	54	41
Tous cursus		33	53	71	19	10	44	32

► Champ : France métropolitaine + DROM.

RERS 2022, DEPP, SIES

Lecture : 82% des inscrits en deuxième année de préparation au DUT ont effectué un stage. Pour 71% d'entre eux, le stage a duré deux mois ou plus et 8% l'ont effectué à l'étranger. 62% des stagiaires ont perçu une gratification. Parmi eux, 10% ont touché plus de 603,75 euros.